

# RAPPORT ANNUEL 2016

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe est

**LA PLUS GRANDE ORGANISATION RÉGIONALE DE SÉCURITÉ AU MONDE**

Œuvrant en faveur de la paix, de la démocratie et de la stabilité pour plus d'un milliard de personnes entre Vancouver et Vladivostok.

*Photo en page de couverture :*

*Les observateurs Maria Torelm et John Yuhás se préparent à inspecter des sites de stockage d'armes dans l'est de l'Ukraine le 1<sup>er</sup> juin 2016. Photo : Evgeniy Maloletka*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE.....</b>	<b>6</b>
<b>CONSEIL PERMANENT .....</b>	<b>21</b>
<b>FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.....</b>	<b>24</b>
<b>ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE .....</b>	<b>27</b>
<b>SECRETARIAT.....</b>	<b>30</b>
Prévention des conflits .....	31
Menaces transnationales .....	35
Activités économiques et environnementales .....	38
Lutte contre la traite des êtres humains.....	42
Égalité des genres .....	44
<b>BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME .....</b>	<b>46</b>
<b>HAUTE-COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES.....</b>	<b>50</b>
<b>REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS .....</b>	<b>53</b>
<b>OPÉRATIONS DE TERRAIN .....</b>	<b>55</b>
Des solutions régionales à des problèmes régionaux	
<b>EUROPE DU SUD-EST</b>	
Présence en Albanie .....	57
Mission en Bosnie-Herzégovine .....	60
Mission au Kosovo .....	63
Mission au Monténégro .....	66
Mission en Serbie.....	68
Mission à Skopje.....	71
<b>EUROPE ORIENTALE</b>	
Mission en Moldavie.....	74
Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine.....	77
Coordonnateur des projets en Ukraine.....	80
Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk.....	83
<b>CAUCASE DU SUD</b>	
Bureau à Erevan.....	85
<b>ASIE CENTRALE</b>	
Centre à Achgabat.....	87

Bureau du Programme à Astana .....	90
Centre à Bichkek.....	93
Bureau au Tadjikistan .....	96
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan.....	99
<b>PARTENARIATS POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION</b>	<b>101</b>
Partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération.....	101
Coopération avec les organisations internationales et régionales.....	104
<b>ANNEXES</b> .....	<b>110</b>
Liste des sigles et acronymes .....	110
Budget unifié.....	112
Annonces de contributions et dépenses .....	113
Annonces de contributions et dépenses extrabudgétaires .....	114
Personnel.....	116

## **MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Alors que mon second mandat de Secrétaire général touche à sa fin, c'est avec fierté que je fais le point sur la façon dont l'OSCE a réagi face à un paysage de sécurité évoluant rapidement et à l'éventail toujours plus vaste des menaces et des défis auxquels notre région est confrontée ces dernières années. L'Organisation s'est avérée être un instrument efficace pour s'attaquer aux conflits, offrir un espace de dialogue politique et des outils pour assurer un suivi et mener à bien sa mission. Ce faisant, elle a réaffirmé sa pertinence, accru sa visibilité et aligné toujours davantage ses activités sur l'agenda mondial en matière de paix et de sécurité.

En 2016, l'atténuation de la crise en Ukraine et dans son voisinage ainsi que le rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région élargie de l'OSCE sont restés une priorité essentielle de l'Organisation. Depuis le début de la crise, l'OSCE a réagi rapidement et avec vivacité, facilitant le processus politique grâce au Groupe de contact trilatéral et les efforts visant à réduire les tensions sur le terrain grâce à la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO). À mesure que le conflit s'étendait, l'Organisation s'est adaptée avec souplesse à des tâches nouvelles et s'est avérée être une bâtisseuse de passerelles bénéficiant de la confiance de toutes les parties. Cependant, à mesure que notre rôle évoluait, les attentes placées dans l'OSCE ont augmenté. Il convient de rappeler que l'Organisation est une facilitatrice et que c'est aux parties qu'il incombe de mettre fin au conflit.

L'OSCE a continué de jouer un rôle dans les formats de négociation dédiés aux conflits prolongés dans le Caucase du Sud et en Moldavie. En dépit d'une flambée mortelle dans la confrontation au sujet du Haut-Karabagh et des progrès restreints dans l'ensemble, nous persistons à œuvrer à des règlements pacifiques et durables de ces conflits.

Bien que la MSO soit la plus visible des 16 opérations de terrain de l'OSCE, toutes sont des partenaires importantes pour leurs pays hôtes. Elles jouent un rôle clé de soutien des États participants dans la mise en œuvre des engagements auxquels ils ont souscrit dans le cadre de l'OSCE et cette dernière dialogue toujours avec les gouvernements des pays hôtes pour veiller à ce que les opérations de terrain leur apportent une valeur ajoutée. Dans plusieurs cas, les États participants se sont déclarés très intéressés à examiner les mandats de certaines opérations de terrain afin de s'assurer qu'elles continuent de répondre aux besoins prioritaires de leurs pays hôtes. Si nous ne devons certes pas hésiter à réexaminer les activités de nos opérations de terrain à intervalles réguliers dans le souci d'apporter un soutien continu aux pays hôtes, nous ne devrions jamais perdre de vue la mission essentielle de l'OSCE qui est de promouvoir la sécurité et la stabilité. Un tel examen, sous la direction de la Présidence, devrait être exhaustif et transparent.

En 2016, des attentats terroristes ont frappé l'espace de l'OSCE et ses régions voisines avec une fréquence inquiétante, une tendance meurtrière qui s'est amplifiée ces dernières années. Avec la criminalité organisée et la traite, ainsi que les déplacements massifs de population et le changement climatique, le terrorisme et l'extrémisme violent figurent parmi les problèmes transnationaux et mondiaux les plus graves auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Remédier à ces problèmes de manière efficace nécessite une action commune aux niveaux local, régional et mondial. Nous continuons de renforcer nos liens avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et d'autres organisations internationales et régionales. Parallèlement, les Objectifs du développement durable nous guident dans nos activités en faveur de la paix et de la sécurité mondiales.

En 2016, nous avons pris des mesures visant à mieux définir le rôle de l'OSCE dans la gouvernance des déplacements massifs de personnes. Une réunion que j'ai organisée dans le cadre des Journées de la sécurité tenues à Rome a marqué le début d'un débat informel mais approfondi entre les États participants, qui a ouvert la voie à l'adoption, à Hambourg, d'une déclaration sur la migration. Cette initiative opportune est en phase avec la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2016 et lie étroitement l'OSCE aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour remédier aux incidences de l'immigration de masse.

La sécurité dans l'espace de l'OSCE est inextricablement liée à celle des régions voisines et l'environnement mondial de sécurité actuel nous a encore rapprochés de nos partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération. Le renforcement de l'engagement de l'OSCE avec ses partenaires offre une précieuse plateforme de dialogue sur nos préoccupations partagées en matière de sécurité.

Nous continuons aussi de nous employer à renforcer l'engagement de l'OSCE avec la société civile, le monde universitaire, les médias et les entreprises. Le Réseau de groupes de réflexion et d'établissements universitaires constitué par l'OSCE et le Réseau New-Med continuent de nous fournir des analyses et des recommandations précieuses. Ces liens sont d'autant plus importants en période de dissensions croissantes entre pays et au sein des sociétés.

Nous avons continué d'œuvrer à l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des genres dans les politiques, programmes et activités de l'OSCE et redoublé d'efforts pour faire participer les jeunes à nos débats et nos activités, sachant que la jeunesse est à même de jouer un rôle important dans la prévention et le règlement des conflits ainsi que la lutte contre les menaces planétaires et transnationales.

La Présidence allemande de l'Organisation n'a pas ménagé ses efforts pour renouveler le dialogue, rétablir la confiance et restaurer la sécurité. La fonction essentielle de l'OSCE étant de prévenir les conflits, les mesures prises par la Présidence et les États participants pour relancer le dialogue et renforcer le rôle de l'Organisation au cours de l'ensemble des phases du cycle du conflit ont été très appréciées. Toutefois, la Réunion du Conseil ministériel de Hambourg et la Réunion du Conseil ministériel informel à Potsdam, qui a offert une plateforme supplémentaire pour un débat ouvert entre ministres, ont toutes deux montré une fois de plus à quel point il était devenu difficile d'avoir un dialogue constructif et axé sur l'avenir alors que des divergences fondamentales persistent au sujet de la violation de principes clés et de la mise en œuvre d'engagements. La Présidence a par ailleurs pris l'initiative de relancer les discussions sur la maîtrise des armements conventionnels, une tentative bienvenue de donner un nouveau souffle à un domaine fondamental de l'engagement de l'Organisation. Dans ces deux domaines, je me suis efforcé de stimuler le débat informel en organisant des Journées de la sécurité à Berlin et à Vienne. La Présidence autrichienne de l'OSCE s'est promise de poursuivre ces efforts en 2017 et je ne doute pas qu'elle déploiera une énergie considérable pour promouvoir le dialogue et rétablir la confiance.

Pour terminer, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble du personnel du Secrétariat, des institutions et des opérations de terrain de l'OSCE qui, grâce à son engagement et à son professionnalisme, a contribué sans relâche à répondre aux attentes accrues placées dans notre organisation en ces temps difficiles. Je ne doute pas que l'OSCE

continuera de jouer un rôle de premier plan dans la sécurité euro-atlantique et eurasiennne au cours des années à venir. Plateforme de dialogue et d'action commune ouverte à tous, l'OSCE offre un espace unique en son genre pour gérer et surmonter les divergences, apportant à plusieurs reprises la preuve de sa capacité à apporter des réponses efficaces aux défis en matière de sécurité dans notre région.

Lamberto Zannier  
Secrétaire général de l'OSCE  
Vienne, 2016

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE

La Présidence est choisie par le Conseil ministériel et les fonctions de Président en exercice sont exercées pour une durée d'une année par le Ministre des affaires étrangères de l'État participant qui a été retenu.

### **Allemagne : renouveler le dialogue, rétablir la confiance, restaurer la sécurité**

[www.osce.org/cio](http://www.osce.org/cio)

L'Allemagne a assumé une responsabilité particulière pour l'OSCE alors que des menaces persistantes pesaient sur la sécurité et la coopération en Europe et au-delà. Les conflits dans l'espace de l'OSCE, les attentats terroristes et la radicalisation, les déplacements de réfugiés et de migrants et leurs incidences sur nos sociétés ou les restrictions de plus en plus importantes imposées à la société civile et les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales ne sont que quelques-uns des exemples des grands défis auxquels les États participants de l'OSCE sont confrontés aujourd'hui.

Avec pour leitmotiv « Renouveler le dialogue, rétablir la confiance, restaurer la sécurité », la Présidence allemande de l'OSCE s'est attaquée à ces problèmes par des efforts visant à promouvoir une gestion durable du conflit en donnant des impulsions pour un dialogue politique renouvelé et en déterminant comment l'OSCE pouvait tirer le meilleur parti possible de ses possibilités et de son expérience.

*« Je suis fermement convaincu que les principes, les engagements et les valeurs énoncés conjointement par l'Est et l'Ouest dans le passé continuent de servir de base et de référence pour trouver des solutions pacifiques au nombre toujours plus grand de menaces graves pour la sécurité auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui. »*

Frank-Walter Steinmeier, Président en exercice de l'OSCE et Ministre allemand des affaires étrangères

### **GESTION DES CONFLITS**

Les conflits dans l'espace de l'OSCE et, en particulier, la crise en Ukraine et dans son voisinage, ont continué de figurer au centre des préoccupations de l'Organisation en 2016. En outre, la nouvelle escalade de violence dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh au printemps 2016 a nécessité des efforts redoublés pour gérer la crise. La Présidence allemande a déployé des efforts considérables pour faire face à ces conflits et à d'autres avec pour but de renforcer les structures dont l'Organisation dispose pour le règlement des conflits et d'améliorer les conditions de vie des populations touchées par les conflits en question.

La Présidence a été en mesure de faire adopter en temps voulu les mandats et les budgets de la Mission spéciale d'observation en Ukraine et de la Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk, et elle leur a fourni des orientations politiques et opérationnelles, des ressources et des capacités. La Présidence a demandé instamment à toutes les parties d'assurer la sûreté et la sécurité des observateurs, ainsi que leur libre-circulation, et d'appliquer les dispositions des accords de Minsk, seul cadre pour une solution politique à la crise en Ukraine et dans son voisinage. En tant que membre du format Normandie et au travers de son Représentant spécial en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral (GCT), l'Ambassadeur Martin Sajdik, la Présidence a contribué à des



discussions régulières axées sur les résultats en ce qui concerne l'application de tous les aspects des accords de Minsk et à la conclusion d'accords concrets portant notamment sur le désengagement des forces et du matériel.

Au cours de ses deux déplacements en Ukraine, dont l'un à Kramatorsk, dans l'est du pays, en compagnie du Ministre des affaires étrangères français Jean-Marc Ayrault, le Président en exercice de l'OSCE et Ministre allemand des affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a insisté sur son engagement en faveur d'une solution politique pacifique du conflit et sur le rôle indispensable de l'OSCE en matière d'observation et de médiation.

#### **GROUPE DE CONTACT TRILATÉRAL**

Le Groupe de contact trilatéral et ses groupes de travail ont poursuivi leurs activités tout au long de l'année en tenant régulièrement à Minsk des réunions coordonnées par l'Ambassadeur Martin Sajdik, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral.

Comme les années précédentes, ces pourparlers ont porté principalement sur les efforts visant à améliorer la situation de sécurité et à se mettre d'accord sur des mesures concrètes visant à faciliter l'application des dispositions respectives des accords de Minsk. Dans ce contexte, le GCT a adopté des décisions sur le déminage et sur l'interdiction des manœuvres à tirs réels, toutes deux approuvées le 3 mars 2016, ainsi que la décision-cadre sur le désengagement des forces et du matériel en date du 21 septembre. Ces décisions ont été élaborées par le Groupe de travail chargé des questions de sécurité sous la direction de l'Ambassadeur Ertugrul Apakan.

S'agissant des questions politiques, le GCT et le Groupe de travail chargé des questions politiques, dirigé par l'Ambassadeur Pierre Morel, ont mené des pourparlers approfondis sur les modalités d'élections locales dans certaines zones des régions de Donetsk et de Louhansk, sur l'amnistie, sur l'adoption de la loi relative au décret spécial instaurant l'autonomie dans certaines zones des régions de Donetsk et de Louhansk et sur la formule dite « formule Steinmeier », jetant ainsi des bases solides pour des pourparlers et des décisions ultérieures au sein du GCT, du format Normandie et du Parlement ukrainien.

Dans les domaines humanitaire et économique, coordonnés respectivement par l'Ambassadeur Toni Frisch et M. Per Fischer, les travaux se sont poursuivis sur des questions telles que l'accès aux détenus et leur libération ; les prestations sociales ; la remise en état de l'infrastructure vitale, notamment électrique et hydraulique ; et le soutien à l'action des organisations humanitaires internationales dans la zone du conflit.

S'agissant du conflit du Haut-Karabagh, la Présidence a réagi rapidement à la suite de l'escalade des hostilités le long de la ligne de contact en avril 2016 en organisant une séance spéciale du Conseil permanent (CP) et en préconisant l'adoption des accords conclus au niveau présidentiel à Vienne et Saint-Pétersbourg concernant le renforcement du Bureau du Représentant personnel, l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk, et la création d'un mécanisme d'enquête. La Présidence a appelé à la reprise d'un processus de négociations politiques afin de régler le conflit.

L'Allemagne a également intensifié ses efforts visant à créer des conditions propices à l'adoption de mesures supplémentaires pour le règlement d'autres conflits dans l'espace de l'OSCE. Le Président en exercice a nommé les ambassadeurs Günther Bächler et

Cord Meier-Klodt, des diplomates expérimentés, respectivement représentants spéciaux pour le Caucase du Sud et pour le processus de règlement transnistrien. Dans ces deux domaines d'activité, des développements positifs sont intervenus, comme en témoignent la reprise des réunions au titre du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents (MPRI) de Gali dans le cadre des Discussions internationales de Genève (DIG) et celle des pourparlers au format « 5+2 » ainsi que l'accord relatif à une feuille de route axée sur les résultats conclu dans le cadre du processus de règlement transnistrien. Au cours de ces déplacements dans ces deux régions, le Président en exercice, M. Steinmeier, a souligné qu'il s'engageait personnellement à soutenir les efforts déployés par l'OSCE pour résoudre ces conflits et examiné les possibilités d'adopter de nouvelles mesures en faveur du renforcement de la confiance et du dialogue.

La Présidence allemande a mis un accent particulier sur le renforcement des capacités de l'OSCE en matière d'alerte précoce, de prévention des conflits, de gestion des crises, de règlement des conflits et de réhabilitation post-conflit. À cet effet, la Présidence a animé, tout au long de l'année, des débats structurés avec les États participants. Quatre débats tables rondes organisés de concert avec le Secrétariat de l'OSCE, un atelier interne au niveau des experts, une retraite ciblée des ambassadeurs et une activité au niveau ministériel, organisée en marge de la 71<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, ont préparé le terrain à des recommandations concrètes, résumées dans un rapport de la Présidence, visant à renforcer encore les capacités de l'OSCE dans ce domaine.

## **RENFORCEMENT DES RÉPONSES DE L'OSCE AUX DÉFIS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ**

La Présidence a investi des efforts considérables dans le rétablissement de la confiance grâce à un dialogue renouvelé à tous les niveaux et à la coopération pour faire face aux principales menaces à la sécurité et à la stabilité. Dans le souci d'améliorer les échanges de stratégies politiques et de meilleures pratiques ainsi que de favoriser la coopération à l'avenir, la Présidence a organisé, financé ou soutenu plus de 300 manifestations dans tout l'espace de l'OSCE, ce qui témoigne du vaste éventail des thèmes inscrits à l'ordre du jour très complet de l'Organisation. La Présidence a mis spécialement l'accent sur l'introduction de nouveaux éléments pour un dialogue inclusif, informel et axé sur les résultats dans le cadre des formats existants ou en complément de ces derniers et sur l'encouragement des débats à propos des nouveaux défis. Dans le cadre de tous ces formats, la Présidence visait à accroître la participation de la société civile, des jeunes et des milieux universitaires, ainsi que des personnes actives dans les secteurs culturel et créatif et d'autres parties prenantes et acteurs concernés, afin d'avoir accès à toute la gamme des compétences et des expériences disponibles.

Illustration de cette démarche, la Conférence de la Présidence intitulée « La connectivité pour le commerce et l'investissement », tenue à Berlin en mai 2016, a réuni plus de 800 représentants d'États participants, des milieux universitaires, de la société civile et du monde des affaires pour réfléchir à de nouveaux moyens de renforcer la connectivité économique et la bonne gouvernance au sein de l'espace de l'OSCE. Dans la dimension humaine, plus de 300 personnes ont pris part à Berlin à une conférence très médiatisée de la Présidence portant sur la tolérance et la diversité pour y examiner des recommandations relatives à la lutte contre la haine et l'intolérance dans les sociétés de l'espace de l'OSCE.

Soucieux de promouvoir un dialogue de fond au niveau politique, le Président en exercice a invité les ministres des affaires étrangères des États participants de l'OSCE à assister à une

réunion informelle à Potsdam (Allemagne), le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Les discussions y ont porté sur les menaces pesant sur l'ordre européen de sécurité et sur les moyens pour l'Organisation d'y répondre de façon plus efficace. Des débats animés et qui, en partie, ont prêté à controverse se sont poursuivis au niveau ministériel à la Réunion du Conseil ministériel de Hambourg. Ces débats, ainsi que les décisions et déclarations qui ont été adoptées à la Réunion, ont montré que l'OSCE continuait d'être en mesure d'agir et de servir de plateforme de dialogue unique en son genre.

### **UN AGENDA POUR L'AVENIR**

La Présidence allemande et les présidences pour 2017 et 2018, qui seront assurées respectivement par l'Autriche et l'Italie, se sont déclarées convaincues que des mesures supplémentaires visant à renforcer l'OSCE en tant que pilier central de la sécurité européenne étaient indispensables et ont présenté une série de domaines et de mesures concrètes pour une action durable et future dans ce sens (dans la « Déclaration de Hambourg faite par la Troïka entrante : une OSCE forte pour une Europe sûre », voir ci-dessous).

La Troïka est convenue de continuer de s'employer à replacer l'OSCE au cœur de la diplomatie multilatérale en Europe et de garder ouvertes les voies de communication politique, surtout en ces temps difficiles. Elle s'est engagée à aider l'OSCE à s'adapter aux nouveaux défis que soulèvent des situations de conflit aux multiples facettes et à renforcer les instruments de l'OSCE relatifs à toutes les phases du cycle des conflits. La Présidence allemande a préparé le terrain à des activités supplémentaires en se fondant sur ses activités destinées à moderniser le Document de Vienne et sur la mission qui lui a été confiée à la Réunion du Conseil ministériel de Hambourg, qui était de lancer un dialogue structuré sur les défis et les risques actuels et futurs pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE.

*« La Présidence allemande, avec le ferme soutien de ses partenaires de la Troïka, a encouragé tous les États participants à assumer leurs responsabilités à l'égard de notre organisation et à conjuguer leurs efforts afin de se l'approprier. L'Allemagne continuera d'adhérer à ces objectifs et de soutenir l'OSCE. En nous fondant sur l'expérience acquise dans le cadre de la présidence de l'Organisation en 2016, nous sommes fermement convaincus que le dialogue, la coopération et un multilatéralisme revigoré sont les seules réponses viables aux défis que nous avons à relever aujourd'hui. »*

Frank-Walter Steinmeier, Président en exercice de l'OSCE et Ministre allemand des affaires étrangères

## **VINGT-TROISIÈME RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL**

8 ET 9 DÉCEMBRE, HAMBURG (ALLEMAGNE)

La Réunion du Conseil ministériel de 2016 à Hambourg a marqué l'aboutissement des efforts déployés par la Présidence allemande de l'OSCE pour renforcer l'Organisation face à des menaces croissantes en matière de sécurité. Elle a pu mettre à profit les débats qu'ont eus les ministres des affaires étrangères de ses États participants lors de leur réunion informelle à Potsdam le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Au cours de cette réunion répartie sur deux journées, les débats ont eu lieu à la fois en séance plénière officielle et dans des cadres plus informels tels qu'un déjeuner de travail réservé aux ministres et un dîner à la mairie de Hambourg, ainsi que lors de diverses activités thématiques parallèles et réunions de la Troïka avec les partenaires pour la coopération. Un intérêt particulier a été accordé aux efforts visant à trouver une solution aux conflits en cours dans

l'espace de l'OSCE, notamment la crise en Ukraine et dans son voisinage, au renforcement des capacités de l'Organisation en matière de gestion des crises civiles, à la relance de la maîtrise des armements et à la fourniture à l'OSCE des moyens de s'attaquer efficacement aux nouveaux défis mondiaux, y compris dans la dimension humaine de la sécurité.

Les ministres des affaires étrangères ont adopté dix décisions et des déclarations à Hambourg. Dans le domaine de la migration, les États participants sont convenus d'utiliser l'Organisation comme plateforme pour des échanges et pour continuer de s'attaquer aux problèmes liés à la migration là où l'OSCE a développé ses compétences. Le Conseil ministériel a adopté une décision de grande ampleur sur le renforcement de la bonne gouvernance et la promotion de la connectivité dans les sphères économique et environnementale. Les représentants des États participants ont déclaré qu'ils étaient résolus à étudier les moyens d'inverser les développements négatifs s'agissant de la maîtrise des armements conventionnels et, conscients des liens existant entre maîtrise de ces armements, mesures de confiance et de sécurité et contexte politico-militaire plus vaste, se sont félicités du lancement d'un dialogue structuré.

En plus des textes adoptés par consensus, le Président en exercice pour 2016 a résumé sa conception des travaux de la réunion dans une déclaration présentant ses propres conclusions. En outre, dans un rapport de synthèse, la Présidence a fait le bilan de tout le travail accompli en 2016 pour préparer le Conseil ministériel. Par ailleurs, la Troïka présidentielle 2017 de l'OSCE (Allemagne, Autriche et Italie) a présenté, dans la Déclaration de Hambourg, cinq lignes d'action qui constituent un programme de travail de l'OSCE pour l'avenir aux fins de « promouvoir une OSCE forte pour une Europe sûre ».

Un nouvel espace de débat et d'exposition, appelé « #mxdzone – Forum de dialogue de Hambourg » a été créé en marge de la réunion officielle du Conseil ministériel dans la cité hanséatique. Cet espace, une première pour un Conseil ministériel de l'OSCE, a servi à favoriser les échanges entre membres des délégations et représentants de la société civile, des médias et de la jeunesse. En préalable au Conseil, le Président en exercice, M. Steinmeier, a reçu de la société civile des recommandations qui avaient été formulées au cours d'une réunion organisée par la Plateforme de solidarité civile, une coalition d'ONG de tout l'espace de l'OSCE.

*« La question fondamentale qui se pose à nous est de savoir si nous souhaitons ou non continuer de promouvoir un concept de sécurité coopérative et globale. Ce concept, qui avait été envisagé à Helsinki, Paris et Astana, est menacé à la fois par la fréquence des crises et par la violation de règles et de principes par des États participants. Toutefois, à Hambourg, nous avons pris fermement position contre cette tendance. Malgré toutes nos divergences d'opinion, nous nous sommes réunis et avons mené des négociations constructives. Nous sommes parvenus à nous mettre d'accord sur un certain nombre de textes communs qui reflètent le large éventail d'activités de l'OSCE. Mais nous ne pouvons pas nous contenter de cela. Il nous faut maintenant mettre à profit cette dynamique pour faire en sorte que l'OSCE devienne encore plus efficace et gagne encore en capacité d'action à l'avenir. »*

Frank-Walter Steinmeier, Président en exercice de l'OSCE et Ministre allemand des affaires étrangères

### **Déclaration faite par la Troïka entrante de l'OSCE : une OSCE forte pour une Europe sûre**

Cinq lignes d'action :

1. Une solide plateforme de dialogue : élargir les voies de communication ;
2. Des progrès en faveur de la paix : investir dans le règlement durable des conflits ;
3. Une sécurité accrue pour tous : relancer les MDCS et la maîtrise des armements conventionnels en Europe ;
4. De nouveaux défis et une coopération renouvelée : arrêter notre programme commun ;
5. Notre organisation, notre responsabilité : donner à l'OSCE les moyens de s'acquitter de son mandat.

### **DÉCISIONS ET DÉCLARATIONS ADOPTÉES À LA RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE DE 2016**

#### **DÉCISIONS**

1. Décision sur le rôle de l'OSCE dans la gouvernance des déplacements massifs de migrants et de réfugiés
2. Décision sur le renforcement de la bonne gouvernance et la promotion de la connectivité
3. Décision sur les efforts de l'OSCE liés à la réduction des risques de conflit découlant de l'utilisation des technologies de l'information et des communications
4. Décision sur le renforcement de l'utilisation des renseignements préalables concernant les voyageurs
5. Décision sur les dates et le lieu de la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (Vienne, 7 et 8 décembre 2017)
6. Décision sur la Présidence de l'OSCE en 2019 (Slovaquie)
7. Décision sur la prorogation du mandat de la Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias (adoptée selon une procédure d'approbation tacite le 23 mars 2016)
8. Décision sur la Présidence de l'OSCE en 2018 (Italie) (adoptée selon une procédure d'approbation tacite le 27 juillet 2016)

#### **DÉCLARATIONS ET AUTRES DOCUMENTS**

1. De Lisbonne à Hambourg : Déclaration sur le vingtième anniversaire du cadre de l'OSCE pour la maîtrise des armements
2. Déclaration sur le renforcement des efforts déployés par l'OSCE pour prévenir et combattre le terrorisme
3. Déclaration ministérielle sur les projets d'assistance de l'OSCE dans le domaine des armes légères et de petit calibre ainsi que des stocks de munitions conventionnelles
4. Déclaration ministérielle sur les négociations relatives au processus de règlement transnistrien au format « 5+2 »

#### **CONFLIT TRANSNISTRIEN**

##### **AMBASSADEUR CORD MEIER-KLODT**

Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le processus de règlement transnistrien

L'approche des mesures concrètes adoptée par le Représentant spécial Meier-Klodt et la Mission de l'OSCE en Moldavie a été unanimement soutenue par les médiateurs et les observateurs dans le cadre du format « 5+2 ». Après deux années de blocage, une visite effectuée à Chisinau et Tiraspol a permis de relancer le processus politique avant la tenue

d'un premier cycle de pourparlers officiels au format « 5+2 » à Berlin les 2 et 3 juin avec un ordre du jour chargé et une feuille de route appelée « Protocole de Berlin ».

La visite effectuée sur place par le Président en exercice et la traditionnelle Conférence bavaroise, en juillet 2016, ont encore renforcé le processus tandis que le Gouvernement moldave s'engageait à élaborer un concept de statut spécial pour la Transnistrie, à améliorer la coordination interne et à doter le Bureau de la Réintégration de plus de ressources. Les résultats obtenus en 2016 ont été incorporés dans une déclaration consensuelle du Conseil ministériel de Hambourg, préparant le terrain à la Présidence autrichienne entrante.

## **CAUCASE DU SUD** **AMBASSADEUR GÜNTHER BÄCHLER**

Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le Caucase du Sud

La situation en Géorgie est restée relativement calme et stable, grâce aussi au bon fonctionnement du MPRI d'Ergneti et à la reprise des réunions dans le cadre du MPRI de Gali. L'Ambassadeur Bächler, Représentant spécial du Président en exercice pour le Caucase du Sud, et le Chef de la Mission d'observation de l'Union européenne (UE) en Géorgie ont facilité 11 réunions du MPRI d'Ergneti. Malgré la persistance de profondes divergences au sujet de la situation dans la région, des débats de fond ont eu lieu au cours des quatre cycles des DIG sous la présidence de l'Ambassadeur Bächler.

Lors de ses déplacements en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie, le Président en exercice s'est entretenu avec des représentants des gouvernements et d'organisations de la société civile de ces pays. Il a appelé leur attention sur les engagements souscrits dans le cadre de l'OSCE et les obligations qui en découlent tout en exprimant son soutien aux efforts de consolidation de la paix déployés dans la région.

## **AMBASSADEUR ANDRZEJ KASPRZY**

Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

[www.osce.org/prcio](http://www.osce.org/prcio)

L'année 2016 a été une année difficile caractérisée par l'instabilité et le nombre de victimes le plus élevé sur les lignes de front depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

À la suite des affrontements violents qui se sont produits en avril et à la demande des parties, le Bureau du Représentant personnel a effectué huit visites d'une journée sur place en soutien aux opérations humanitaires de recherche et de récupération des militaires tombés entre les positions sur la ligne de front. Les procédures utilisées pour suivre les exercices ont été appliquées pour assurer la sécurité des équipes de recherche des parties et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), lequel est présent sous son propre mandat. Durant cette période, le Bureau a informé en permanence la Présidence, les coprésidents du Groupe de Minsk et le Groupe lui-même de l'évolution de la situation.

Tout au long de l'année 2016, le Représentant personnel et les membres de son équipe se sont entretenus régulièrement avec les représentants des parties, y compris aux niveaux militaire et politique les plus élevés, et ont tenu la Présidence et les coprésidents du Groupe de Minsk informés par des rapports réguliers.

Apportant son soutien au Président en exercice et aux coprésidents pour la négociation d'un règlement pacifique, le Bureau du Représentant personnel a contribué à organiser la visite du Président en exercice dans le Caucase du Sud en juin et deux visites des coprésidents du Groupe de Minsk dans la région en avril et en octobre. Le Représentant personnel a également prêté son concours aux coprésidents dans le cadre d'une série de réunions distinctes avec les ministres des affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais en février, mai, juin et septembre, ainsi que de réunions conjointes en juillet et décembre, et les a aidés à se préparer aux rencontres entre les présidents arménien et azerbaïdjanais en mai et en juin. De concert avec les coprésidents, il a participé à des réunions d'information avec des ministres des affaires étrangères et des diplomates de haut rang à Washington, Berlin, Moscou et Vienne, ainsi qu'aux briefings organisés régulièrement à l'intention du Groupe de Minsk et du Président en exercice.

#### **ACTIVITÉS D'OBSERVATION**

Avec le soutien des parties, le Représentant personnel et son équipe ont procédé à 22 activités d'observation, dont cinq le long de la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et 17 sur la Ligne de contact. Des représentants du Groupe de planification de haut niveau ont également pu participer à quatre activités d'observation menées en février, mai, juillet et octobre. En outre, des représentants de la Présidence ont pris part à des activités d'observation en mai et en octobre.

Le Représentant personnel a par ailleurs continué de coopérer tout au long de l'année avec des représentants d'organisations internationales telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le CICR.

#### **UNE APPROCHE DU MAINTIEN DE LA PAIX « FAISANT INTERVENIR L'ENSEMBLE DE L'OSCE »**

Le Groupe de planification de haut niveau  
[www.osce.org/hlpg](http://www.osce.org/hlpg)

Le Groupe de planification de haut niveau, sis à Vienne, s'est employé à promouvoir une approche « faisant intervenir l'ensemble de l'OSCE » en renforçant sa coopération avec le Secrétariat de l'Organisation, dont le Centre de prévention des conflits, la Section Égalité des genres et les services juridiques, afin de faire mieux connaître les problèmes liés à la planification d'une éventuelle opération de maintien de la paix pour la zone du conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie et d'accroître l'efficacité de cette planification.

*« Nous devrions être conscients du fait que la planification d'une opération de maintien de la paix reposera sur une « approche faisant intervenir l'ensemble de l'OSCE ». Il est par conséquent préférable d'adopter cette approche dès maintenant plutôt qu'ultérieurement. »*  
Colonel Hans Lampalzer, Chef du Groupe de planification de haut niveau, rendant compte au Conseil permanent le 10 novembre 2016

## **PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES**

### **AMBASSADRICE MELANNE VERVEER**

Représentante du Président en exercice pour les questions liées à l'égalité des genres

Dans son rôle de Représentante spéciale du Président en exercice pour les questions liées à l'égalité des genres, l'Ambassadrice Melanne Verveer a mené de nombreuses activités destinées à favoriser l'intégration d'une démarche soucieuse de cette égalité à l'OSCE. À l'occasion de ses déplacements réguliers à Vienne, elle s'est entretenue de questions telles que les femmes, la paix et la sécurité, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et les stratégies visant à faire progresser une actualisation prévue du Plan d'action pour la promotion de l'égalité entre les sexes, adopté en 2004.

Comme convenu avec la Présidence, M<sup>me</sup> Verveer s'est rendue en Bosnie-Herzégovine en juillet et en Géorgie en novembre. Dans le cadre de ces visites, elle s'est entretenue avec des représentants des gouvernements, des parlements, de la société civile, de la communauté internationale et du secteur privé de ces deux pays.

Par ailleurs, M<sup>me</sup> Verveer a assisté à une réunion du Comité de la dimension humaine consacrée au genre et a prononcé un discours-programme sur les femmes, la paix et la sécurité au cours d'une manifestation parallèle à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité tenue à Vienne. Elle a également transmis un message par vidéo à la Réunion annuelle d'évaluation de la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine tenue à Varsovie et à la Conférence sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, organisée par la Section de l'égalité des genres de l'OSCE. M<sup>me</sup> Verveer a en outre participé à plusieurs conférences de haut niveau organisées par la Présidence à Berlin, notamment une conférence sur la lutte contre le terrorisme, le 31 mai, et une autre sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, le 18 novembre. Pour cette dernière, M<sup>me</sup> Verveer a coopéré étroitement avec la Présidence afin de réunir des spécialistes des thèmes traités et d'assurer le succès de la conférence.

### **TROIS REPRÉSENTANTS PERSONNELS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE POUR LA TOLÉRANCE ET LA NON-DISCRIMINATION**

La Présidence allemande a poursuivi la pratique consistant à nommer des représentants personnels du Président en exercice pour la tolérance et la non-discrimination afin de renforcer les activités de l'OSCE dans ce domaine (CiO.GAL 1/2016/Rev. 1).

Les représentants personnels ont assisté, individuellement ou ensemble, à plusieurs réunions à titre officiel, dont la première Réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée aux « Politiques et stratégies visant à promouvoir davantage la tolérance et la non-discrimination », une manifestation intitulée « Approche globale de la lutte contre l'intolérance et la discrimination à l'égard des musulmans dans la région de l'OSCE », une réunion d'experts consacrée à la lutte contre l'antisémitisme, la conférence de la Présidence sur la tolérance et la diversité et la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine.

Le rabbin Andrew Baker et le professeur Bulent Şenay se sont rendus ensemble au Royaume-Uni en juillet et en Suède en septembre. Le rabbin Baker s'est en outre rendu en Pologne en mai et en Norvège en septembre, et il a accompagné le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), Michael Link, en Hongrie



dans le cadre du projet du BIDDH financé par l'Allemagne visant à lutter contre l'antisémitisme et intitulé « Turning Words into Action ».

Au cours de leurs visites, les représentants personnels ont rencontré des représentants gouvernementaux, des autorités locales et de la société civile avec lesquels ils se sont entretenus de questions de tolérance et de non-discrimination, des préoccupations des différentes communautés religieuses et des mesures qui pourraient être adoptées pour améliorer leur situation ou leur statut.

## **ASSISTANCE DANS LE DOMAINE DES ACCORDS BILATÉRAUX**

### **HELMUT NAPIONTEK**

Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite

Le Représentant a continué de prêter son concours pour l'application de l'accord bilatéral conclu en 1994 entre les gouvernements letton et russe sur les garanties sociales pour les retraités militaires de la Fédération de Russie et leurs familles résidant en Lettonie. Selon les données les plus récentes disponibles, 8 282 personnes sont concernées par les dispositions particulières de l'accord bilatéral.

Aucune plainte individuelle n'a été déposée devant la Commission par des militaires à la retraite en 2016, une tendance stable depuis 2008. Aucun problème fondamental en rapport avec les travaux de la Commission ne s'est posé tout au long de l'année écoulée.

### **CADRE JURIDIQUE**

La situation juridique de l'OSCE et l'incidence qu'elle a sur son fonctionnement ont continué de figurer au centre des préoccupations en 2016. La Présidence allemande et son conseiller spécial, l'Ambassadeur John Bernhard, ont intensifié la recherche de solutions, en particulier lors des trois réunions du groupe de travail informel sur le renforcement du cadre juridique de l'OSCE. À défaut de trouver une solution qui aurait permis d'octroyer à l'Organisation une personnalité juridique internationale conformément aux quatre options examinées dans le cadre du groupe de travail, les États participants ont étudié les moyens de renforcer le statut juridique de l'OSCE par l'adoption d'une législation nationale et/ou au travers d'accords bilatéraux conclus avec l'Organisation. La Présidence a en outre soutenu une conférence organisée par l'Institut Max Planck de droit public comparé et de droit international à Berlin-Dahlem le 13 juillet 2016 et intitulée « Entre aspirations et réalités : renforcer le cadre juridique de l'OSCE » pour débattre de questions liées au statut juridique de l'Organisation du point de vue du spécialiste. Dans le rapport de 2016 au Conseil permanent, il a été conclu qu'un accord stand-by pourrait constituer une solution appropriée pour le futur rôle du Représentant.

## **JEUNESSE ET SÉCURITÉ**

### **MILENA STOŠIĆ, PAUL STEINER ET ANNA-KATHARINA DEININGER**

Représentants spéciaux de la Présidence en exercice pour la jeunesse et la sécurité

Dans le prolongement des initiatives des présidences suisse et serbe, la Présidence allemande a prêté une attention particulière aux plus jeunes générations.

Afin de permettre aux jeunes de mieux faire entendre leur voix et d'accroître leur participation à l'OSCE, Milena Stošić, Paul Steiner et Anna-Katharina Deininger, trois jeunes des pays de la Troïka – Serbie, Allemagne et Autriche – ont été nommés représentants spéciaux de la Présidence pour la jeunesse et la sécurité. Ils ont conseillé la Présidence sur des questions intéressant les jeunes, exprimé les points de vue des jeunes sur des questions telles que la lutte contre la radicalisation et le terrorisme, ainsi que la migration et les droits de l'homme, à des réunions de l'Organisation et se sont faits les chantres des préoccupations des jeunes dans la région de l'OSCE.

Soucieux de renforcer la participation des jeunes, de contribuer à leur intégration et de favoriser une coopération plus étroite dans la mise en œuvre des engagements relatifs à la jeunesse et à la sécurité, les représentants spéciaux ont organisé des manifestations parallèles à la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine et à la Réunion du Conseil ministériel, ainsi que la toute première réunion, à l'échelle de l'ensemble de l'Organisation, de ses points de contact pour les questions concernant la jeunesse, en étroite coopération avec le Centre de l'OSCE à Bichkek. Les représentants ont par ailleurs soutenu la Présidence autrichienne entrante dans ses préparatifs d'une série d'ateliers régionaux à l'intention de la jeunesse et portant sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme.

### **PARTENAIRES POUR LA COOPÉRATION**

La Présidence allemande s'est employée à promouvoir la participation des partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération à des réunions et des activités de l'OSCE, en assurant un dialogue continu entre l'Organisation et ses partenaires.

### **GROUPE DE CONTACT ASIATIQUE 2016**

Partenaires asiatiques pour la coopération : Afghanistan, Australie, Japon, République de Corée et Thaïlande

Présidence : **Serbie**

La Présidence serbe 2016 du Groupe de contact asiatique s'est employée activement à promouvoir un dialogue ouvert et constructif entre les États participants de l'OSCE et les partenaires pour la coopération.

Tout au long de l'année, le Président du Groupe de contact a continué de coopérer avec les partenaires asiatiques, comme suggéré dans le plan de travail conjoint élaboré par la Suisse et la Serbie, pays qui détenaient la présidence de l'OSCE en 2014 et 2015, respectivement. Suivant une approche déterminée par la demande et répondant aux intérêts des partenaires asiatiques, la Serbie a systématiquement contrôlé l'application des recommandations formulées dans la Déclaration ministérielle de Bâle 2014 sur la coopération avec les partenaires asiatiques. Les travaux menés l'année dernière visaient essentiellement à approfondir et à concrétiser le dialogue et la coopération avec les partenaires, ainsi qu'à échanger données d'expérience et enseignements en rapport avec des questions d'intérêt commun.

Le Groupe de contact s'est réuni à cinq reprises en 2016 et a examiné, entre autres, les questions suivantes :

- Situation de sécurité dans la péninsule coréenne, notamment développements récents et incidences pour l'OSCE ;

- Contribution accrue du Japon à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Asie ;
- ASEAN-OSCE : renforcement de la coopération entre les deux régions ;
- Application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité : le point de vue de l'Australie ;
- Sécurité, stabilité et développement en Afghanistan : transformer les menaces en chances pour les jeunes générations ;
- Cybersécurité et activités du Groupe de travail informel sur la cybersécurité, l'accent étant mis sur les mesures de confiance dans ce domaine ;
- Réseau OSCE de groupes de réflexion et d'établissements universitaires, ses projets et ses activités ;
- Rôle de l'OSCE dans l'application de l'agenda « femmes, paix et sécurité ».

Les représentants des pays partenaires ont informé les participants à ces réunions de la situation dans leur pays et fait des suggestions concernant d'autres domaines de coopération et activités.

### **CONFÉRENCE ASIATIQUE DE L'OSCE DE 2016**

Tenue à Bangkok (Thaïlande), les 6 et 7 juin, la Conférence asiatique de l'OSCE de 2016 était axée sur le renforcement de la sécurité globale, une place importante ayant été accordée à la cybersécurité, au développement durable, à la traite des êtres humains et à la migration illégale. La conférence a offert aux États participants de l'OSCE et aux partenaires asiatiques pour la coopération une occasion opportune d'échanger des vues et des données d'expérience dans le but de déterminer les domaines dans lesquels des formes de coopération spécifiques pourraient être envisagées.

Les trois séances thématiques correspondaient aux trois dimensions de l'OSCE tout en incluant des débats sur des thèmes d'actualité d'intérêt particulier, notamment les possibilités de coopération pour prévenir et combattre l'extrémisme violent et la radicalisation qui conduisent au terrorisme, lutter contre le terrorisme, promouvoir des mesures visant à sortir les gens de la pauvreté et améliorer leurs conditions de vie, renforcer le rôle des femmes dans la vie sociale et le développement économique, ainsi que s'attaquer aux causes profondes de la traite des êtres humains et de la migration clandestine.

### **GROUPE DE CONTACT MÉDITERRANÉEN**

Partenaires méditerranéens pour la coopération : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie

Présidence : **Autriche**

Les principaux thèmes de la Présidence autrichienne du Groupe de contact méditerranéen étaient le dialogue et l'ouverture, le Quartet du dialogue national tunisien, lauréat du prix Nobel, ayant participé à la première réunion du Groupe. Des représentants de la jeunesse, des acteurs de la société civile et des représentants religieux étaient quelques-uns des principaux participants aux réunions et autres initiatives du Groupe tout au long de l'année. Parmi ces activités, il y a lieu de citer la toute première retraite du Groupe de contact à l'extérieur de Vienne, organisée en coopération avec l'Espagne, et un atelier sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, organisé avec la Suisse et l'Allemagne à Aman (Jordanie). La Conférence méditerranéenne de l'OSCE de 2016, événement marquant de la Présidence, a traité des défis pour la sécurité globale et la jeunesse au nord et au sud de la Méditerranée. Les partenaires méditerranéens pour la coopération ont pris part activement à diverses réunions et à de nombreux projets de l'Organisation.

En 2016, le Groupe de contact a tenu cinq réunions sur les thèmes suivants :

- Renforcement du dialogue et de la dimension méditerranéenne de l'OSCE ;
- Enseignements retirés de la réponse à la crise migratoire et des réfugiés qui sévit actuellement de part et d'autre de la Méditerranée ;
- Rôle du dialogue et de la religion dans la prévention de l'extrémisme violent ;
- Prévention de la radicalisation terroriste des jeunes au nord et au sud de la Méditerranée et réaction à ce fléau ;
- Débouchés et création d'entreprises pour les jeunes au nord et au sud de la Méditerranée.

Le dialogue politique a été complété et renforcé par un éventail de plus en plus vaste de projets de coopération pratique couvrant les trois dimensions de l'OSCE et les domaines prioritaires actuels clés de l'Organisation et des partenaires méditerranéens. En particulier, en collaboration avec l'Espagne, l'Autriche a organisé la toute première retraite du Groupe de contact à l'extérieur de Vienne pour examiner les moyens de renforcer encore le Partenariat méditerranéen de l'OSCE. La retraite était précédée d'un atelier d'experts sur le thème du dialogue avec la société civile pour la cohésion sociale. La Présidence autrichienne a également organisé en Tunisie une table ronde régionale à l'intention de la jeunesse nord-africaine sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Pour présenter les résultats de cet atelier aux délégations, elle a organisé une réunion parallèle à la conférence de la Présidence de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme, tenue à Berlin, qui traitait de questions intéressant l'ensemble de l'Organisation.

### **CONFÉRENCE MÉDITERRANÉENNE DE L'OSCE DE 2016**

La Conférence méditerranéenne annuelle intitulée « La jeunesse du nord et du sud de la Méditerranée : relever les défis en matière de sécurité et accroître les débouchés » a eu lieu à la Hofburg, à Vienne, les 5 et 6 octobre. Pas moins de dix ministres et vice-ministres y ont participé, dont le Ministre libyen des affaires étrangères Mohammed Taher Siala, qui a réaffirmé que son pays était intéressé à devenir partenaire de l'OSCE pour la coopération. Tous les États participants se sont déclarés convaincus du fait que la participation active de représentants de la jeunesse à toutes les séances de la conférence leur avait permis de faire entendre leur voix dans les débats.

Si la Libye occupait une place importante à l'ordre du jour, c'est aussi en raison de la participation de Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la Mission de Soutien des Nations Unies en Libye, qui a fait des observations liminaires au cours du segment de haut niveau de la conférence. Des discours principaux ont aussi été prononcés par Sebastian Kurz, Ministre fédéral autrichien pour l'Europe, l'intégration et les affaires étrangères, et Vincenzo Amendola, Sous-Secrétaire d'État italien aux affaires étrangères et à la coopération internationale.

« Nous devons apprendre l'un de l'autre afin d'éviter un manque de perspectives constructives et l'extrémisme au nord comme au sud de la Méditerranée. L'OSCE dispose, avec son concept de sécurité globale, des compétences et des outils nécessaires pour apporter sa contribution, de concert avec d'autres organisations internationales. »  
Sebastian Kurz, Ministre fédéral autrichien pour l'Europe, l'intégration et les affaires étrangères

<b>14 janvier</b>	Allocution liminaire du Ministre Steinmeier, Président en exercice de l'OSCE (Vienne)
<b>25 janvier</b>	Première Réunion préparatoire du Forum économique et environnemental consacrée à la bonne gouvernance environnementale et au développement durable (Vienne)
<b>16 février</b>	Séminaire de haut niveau sur la doctrine militaire (Vienne)
<b>29 février</b>	Le Président en exercice prononce un discours devant le Conseil de sécurité des Nations Unies (New York)
<b>30 mars - 1<sup>er</sup> avril</b>	Le Président en exercice se rend en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Kirghizistan, visite les opérations de terrain de l'OSCE dans la région et signe l'accord sur la prorogation du fonctionnement de l'Académie de l'OSCE à Bichkek
<b>12 avril.</b>	Réunion de la Troïka ministérielle (Berlin)
<b>13 et 14 avril</b>	Première Réunion supplémentaire sur la dimension humaine consacrée à la poursuite de la promotion de la tolérance et de la non-discrimination (Vienne)
<b>19 avril</b>	Le Président en exercice loue le BIDDH pour son travail à la réunion du 25 <sup>e</sup> anniversaire (Varsovie)
<b>18 mai</b>	Le Président en exercice ouvre la Conférence d'affaires de haut niveau de la Présidence sur la connectivité économique (Berlin)
<b>19 mai</b>	La bonne gouvernance est le thème principal de la deuxième Réunion préparatoire du Forum économique et environnemental (Berlin)
<b>31 mai</b>	Le Président en exercice et le Ministre allemand des affaires étrangères ouvrent la conférence de haut niveau de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme (Berlin)
<b>2 juin</b>	L'importance du rôle du contrôle et de la surveillance parlementaires du secteur de la sécurité est soulignée à la conférence de l'OSCE sur le Code de conduite (Berlin)
<b>3 juin</b>	Reprise des pourparlers au format « 5+2 » sur le règlement transnistrien (Berlin)
<b>6 juin</b>	Conférence asiatique de l'OSCE sur le renforcement de la sécurité globale (Bangkok)
<b>20 juin</b>	Réunion d'experts de l'OSCE sur la lutte contre l'antisémitisme (Berlin)
<b>28 – 30 juin</b>	Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité
<b>29 juin - 1<sup>er</sup> juillet</b>	Le Président en exercice se rend en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie
<b>1<sup>er</sup> juillet</b>	Le Président en exercice prononce un discours à l'ouverture de la session annuelle de l'AP de l'OSCE (Tbilissi)
<b>6 juillet</b>	Conférence de la Présidence sur l'OSCE en tant que médiatrice (Berlin)
<b>20 juillet</b>	Séance spéciale du CP consacrée au rôle de l'OSCE dans le contexte des mouvements migratoires et de réfugiés (Vienne)
<b>22 juillet</b>	Conférence de haut niveau de l'OSCE sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes (Vienne)
<b>26 juillet</b>	Le Président en exercice se rend en Moldavie pour des entretiens à Chisinau et Tiraspol
<b>1<sup>er</sup> septembre</b>	Réunion ministérielle informelle (Potsdam)
<b>6 septembre</b>	Conférence de la Présidence sur la lutte contre l'antisiganisme (Berlin)

<b>7 et 8 septembre</b>	Conférence de l'OSCE sur la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail (Berlin)
<b>14 – 16 septembre</b>	Forum économique et environnemental (Prague)
<b>14 et 15 septembre</b>	Le Président en exercice se rend en Ukraine et y visite notamment la MSO à Kramatorsk, dans l'est de l'Ukraine
<b>19 – 30 septembre</b>	Le Président en exercice ouvre la Réunion de l'OSCE sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine en insistant sur l'importance qu'il accorde à cette dimension de l'Organisation (Varsovie)
<b>23 septembre</b>	Le Président en exercice de l'OSCE, son Secrétaire général et d'autres débattent des capacités de l'Organisation en matière de gestion des crises civiles au cours d'une réunion de haut niveau tenue en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies
<b>5 et 6 octobre</b>	Conférence méditerranéenne de l'OSCE
<b>14 octobre</b>	Le Président en exercice se rend au Conseil de l'Europe et prend la parole à l'Assemblée parlementaire du Conseil (Strasbourg)
<b>20 octobre</b>	Le Président en exercice ouvre la Conférence de la Présidence sur la tolérance et la diversité (Berlin)
<b>27 et 28 octobre</b>	La deuxième Réunion supplémentaire sur la dimension humaine porte sur la liberté d'expression et des médias, un accent particulier étant mis sur les situations de conflit (Vienne)
<b>10 et 11 novembre</b>	La troisième Réunion supplémentaire sur la dimension humaine est consacrée au rôle de bâtisseur de passerelles joué par les minorités nationales (Vienne)
<b>8 et 9 décembre</b>	Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE (Hambourg)

## CONSEIL PERMANENT

Le Conseil permanent est l'organe permanent de l'OSCE pour le dialogue et la prise de décisions politiques qui réunit les représentants des États participants de l'OSCE chaque semaine à Vienne.

### Conseil permanent

[www.osce.org/pc](http://www.osce.org/pc)

En 2016, sous la Présidence allemande de l'OSCE, les réunions hebdomadaires du Conseil permanent à Vienne ont été présidées par l'Ambassadeur Eberhard Pohl, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'OSCE.

Tout au long de l'année, l'Ambassadeur Pohl a accueilli à la tribune du Conseil permanent d'éminents conférenciers, notamment des ministres et vice-ministres des États participants et partenaires de l'OSCE et des hauts représentants d'organisations internationales. Ces conférenciers ont mis l'accent sur des questions revêtant une importance particulière pour la Présidence, telles que la situation humanitaire dans la zone de conflit dans l'est de l'Ukraine, les questions migratoires, la mémoire de l'Holocauste et l'égalité des genres.

Outre les travaux menés par les institutions et les opérations de terrain de l'OSCE, divers efforts de règlement des conflits dans l'espace de l'OSCE ont joué un rôle important dans nombre des 41 séances du Conseil permanent en 2016. Rien que sur la crise ukrainienne, le Représentant personnel du Président en exercice auprès du Groupe de contact trilatéral, Martin Sajdik, et l'Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation (MSO), Ertugrul Apakan, ont fait rapport, à cinq reprises au Conseil permanent. Le Président a également convoqué une réunion spéciale à la suite de la montée des violences dans la zone de conflit du Haut-Karabagh.

La Présidence allemande s'est employée à renforcer le rôle du Secrétaire général de l'OSCE au sein du Conseil permanent et a invité Lamberto Zannier à s'exprimer devant les États participants sur la coopération entre l'OSCE et les organisations régionales et internationales, les activités liées aux questions migratoires et les faits importants survenus au niveau régional.

En 2016, le Conseil permanent a tenu, avec le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), deux séances conjointes consacrées l'une au dialogue pour une sécurité renforcée en Europe et l'autre aux travaux de l'OSCE dans le domaine de la maîtrise des armements.

*« Le Conseil permanent a servi de plateforme centrale pour des échanges approfondis, qui révèlent souvent les profondes divisions devant être surmontées dans l'espace de l'OSCE pour rétablir une sécurité durable en Europe. L'objectif de la Présidence allemande a été de relancer le dialogue et de restaurer la confiance entre les États participants de l'OSCE. Le Conseil permanent a amplement contribué à mettre en pratique ces priorités au fil des semaines. »*

Ambassadeur Eberhard Pohl, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'OSCE et Président du Conseil permanent en 2016

Présidents des trois comités généraux nommés par le Président du Conseil permanent :

**Ambassadeur Cristian Istrate, Roumanie – Comité de sécurité**

**Ambassadeur Andreas Papadakis, Grèce (de janvier à juillet) et Ambassadeur Vuk Žugić, Serbie (d'août à décembre) – Comité économique et environnemental**

**Ambassadeur Katja Pehrman, Finlande – Comité sur la dimension humaine**

Le Président du Conseil permanent a nommé les Présidents des groupes de travail informel qui ont fait rapport au Conseil permanent sur les résultats de leurs activités :

**Ambassadeur Claude Wild, Suisse – Groupe de travail informel sur les migrations**

(séance du Conseil permanent du 20 juin)

**Ambassadeur Jutta Stefan-Bastl, Autriche – Groupe de travail informel sur la révision des barèmes des contributions en vigueur à l'OSCE** (séance du Conseil permanent du 8 juin)

## **INTERVENANTS DE HAUT NIVEAU AUX SÉANCES DU CONSEIL PERMANENT EN 2016**

14 janvier 2016	<b>Frank-Walter Steinmeier</b>	Président en exercice de l'OSCE en 2016 et Ministre allemand des affaires étrangères
21 janvier 2016	<b>Szabolcs Takács</b>	Président de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste
21 janvier 2016	<b>Felix Klein</b>	Représentant spécial du Ministère fédéral des affaires étrangères pour les relations avec les organisations juives, les questions relatives à l'antisémitisme et la mémoire de l'holocauste et les aspects internationaux des questions relatives aux Roms et Sintis, Allemagne
11 février 2016	<b>Araz Azimov</b>	Ministre adjoint azerbaïdjanais des affaires étrangères
10 mars 2016	<b>Ralf Kleindiek</b>	Secrétaire d'État du Ministère aux affaires familiales, aux personnes âgées, aux femmes et à la jeunesse, Allemagne
26 mai 2016	<b>Marina Kaljurand</b>	Ministre estonienne des affaires étrangères et Présidente du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe
2 juin 2016	<b>Mikheil Janelidze</b>	Ministre géorgien des affaires étrangères
9 juin 2016	<b>Thorbjørn Jagland</b>	Secrétaire général du Conseil de l'Europe
7 juillet 2016	<b>Ivan Šimonović</b>	Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme
14 juillet 2016	<b>Sebastian Kurz</b>	Prochain Président en exercice de l'OSCE en 2017 et Ministre autrichien des affaires étrangères



21 juillet 2016	<b>Joyce Anelay, Baronne Anelay de Saint Johns DBE</b>	Ministre d'État au Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni et Représentante spéciale du Premier Ministre en matière de prévention des violences sexuelles dans les conflits
27 octobre 2016	<b>Peter Maurer</b>	Président du Comité international de la Croix-Rouge
3 novembre 2016	<b>Ditmir Bushati</b>	Ministre albanais des affaires étrangères
10 novembre 2016	<b>Adela Raz</b>	Vice-Ministre afghane des affaires étrangères chargée de la coopération économique

## **FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ**

Le Forum est le principal organe décisionnel de l'OSCE pour les aspects militaires de la sécurité. Il se réunit toutes les semaines à Vienne pour examiner des questions telles que la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité (MDCS).

### **Forum pour la coopération en matière de sécurité**

[www.osce.org/fsc](http://www.osce.org/fsc)

*La situation en Ukraine et dans son voisinage demeure le principal thème de discussion au sein du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Un dialogue actif a eu lieu, portant sur des questions d'actualité en rapport avec la sécurité européenne, notamment la maîtrise des armements et les MDCS, le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, les armes légères et de petit calibre (ALPC) et les stocks de munitions conventionnelles (SMC) ainsi que la coopération sous-régionale en matière militaire et de défense. Le FCS a adopté cinq décisions pour soutenir la mise en œuvre des engagements existants et leur développement ultérieur. Plus particulièrement, il a adopté une décision pour étendre l'assistance aux partenaires pour la coopération de l'OSCE dans le domaine des ALPC et des SMC. En outre, les États participants ont décidé d'autoriser la publication, sur le site Web de l'OSCE, de certaines informations qu'ils échangent sur les mines antipersonnel, le transfert des armes classiques et les ALPC.*

### **UNE PLATFEORME DE DIALOGUE**

Les discussions stratégiques tenues dans le cadre des Dialogues de sécurité ont mis l'accent sur l'importance que revêt le FCS en tant que plateforme pour aborder et traiter les questions de sécurité. Les trois présidences du Forum exercées en 2016 (Pays-Bas, Pologne et Portugal) ont vivement encouragé les débats en organisant 19 Dialogues de sécurité, ce qui a permis aux États participants d'aborder des questions liées à la sécurité européenne relevant du mandat du FCS.

Le FCS a prouvé, une fois de plus, sa pertinence en tant que plateforme de dialogue et en tant que fournisseur d'assistance dans le domaine de la non-prolifération et du contrôle des échanges stratégiques. Il a continué de s'employer à compléter les efforts mondiaux dans ces domaines en facilitant la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs et la résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité. Les débats ont porté essentiellement sur les nouvelles mesures et les meilleures pratiques dans la mise en œuvre de ces résolutions.

### **MAÎTRISE DES ARMEMENTS ET MESURES DE CONFIANCE ET DE SÉCURITÉ**

Une importance particulière a été accordée à la question de la maîtrise des armements et des MDCS à travers un certain nombre d'activités.

De nombreuses délégations ont régulièrement profité des réunions hebdomadaires du Forum pour présenter leurs points de vue sur la crise ukrainienne. Les MDCS énoncées dans le Document de Vienne 2011 ont servi à soulever et à résoudre des questions de sécurité, ainsi qu'à effectuer des inspections et des visites d'évaluation.

Sous la Présidence néerlandaise, le FCS a organisé un Séminaire de haut niveau sur la doctrine militaire les 16 et 17 février, conformément aux dispositions du Document de Vienne 2011. Ce séminaire a été l'occasion tant attendue de faciliter les contacts entre

militaires et examiner l'évolution récente des doctrines militaires des États participants. La Présidence néerlandaise a également coprésidé une séance conjointe du Forum et du Conseil permanent consacrée à la sécurité européenne. La 26<sup>e</sup> Réunion annuelle d'évaluation de l'application a permis de procéder à un bilan de l'application des MDCS convenues.

Sous la Présidence polonaise, le FCS a apporté sa contribution à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité qui a eu lieu du 28 au 30 juin. Les débats tenus au cours de la deuxième séance de travail sur les problèmes et perspectives liés à la maîtrise des armements conventionnels et aux MDCS ont démontré que le Forum pouvait jouer un rôle clé pour promouvoir, au moyen de la coopération, des solutions aux défis actuels et futurs.

Sous la Présidence portugaise, le FCS a consacré un Dialogue de sécurité aux changements intervenus dans le rôle des forces militaires, en particulier les implications militaires doctrinales et pratiques. En outre, une séance commune du Forum et du Conseil permanent a été dédiée au réexamen du Cadre pour la maîtrise des armements élaboré par l'OSCE en 1996. Elle a montré que la maîtrise des armements, le désarmement et le renforcement de la confiance et de la sécurité et les MDCS continuaient de faire partie intégrante du concept de sécurité global et coopératif de l'OSCE.

À la suite des débats amorcés au sein du FCS, une Déclaration ministérielle intitulée « De Lisbonne à Hambourg : Déclaration sur le vingtième anniversaire du cadre de l'OSCE pour la maîtrise des armements » a été adoptée en décembre 2016. Ce document souligne l'importance continue de la maîtrise des armements conventionnels ainsi que des MDCS pour faire progresser la sécurité globale, coopérative et indivisible dans l'espace de l'OSCE et salue le lancement d'un dialogue structuré sur les défis et les risques actuels et futurs pour la sécurité dans l'espace de l'OSCE.

Outre les débats tenus régulièrement sur la maîtrise des armements ainsi que sur la modernisation et la mise à jour du Document de Vienne, plusieurs États participants ont publié des documents de réflexion et avant-projets de décisions « Document de Vienne Plus », comme le prévoit le Document de Vienne 2011. Le Coordonnateur pour le Document de Vienne auprès de la Présidence du FCS a organisé plusieurs réunions informelles pour aborder certains aspects de la mise à jour du Document de Vienne et la publication d'une nouvelle édition, laquelle n'a pas pu aboutir, faute de consensus lors d'une réunion spéciale du FCS.

Le FCS a continué d'œuvrer à une meilleure mise en œuvre du Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité. Le cinquième Débat annuel sur la mise en œuvre du Code de conduite, tenu en juillet, a permis de souligner l'intérêt qu'il y avait à continuer de se conformer à l'ensemble des normes et principes énoncés dans le Code et d'examiner sa mise en œuvre dans le contexte de la situation actuelle en matière de sécurité dans la région de l'OSCE.

### **GÉRER LES EXCÉDENTS D'ARMES ET DE MUNITIONS**

Le FCS et le Groupe informel des Amis sur les ALPC ont poursuivi leurs travaux visant à promouvoir la mise en œuvre des engagements existants et à identifier des moyens de rendre les mesures plus efficaces et efficientes. Un certain nombre d'initiatives de renforcement des capacités dans le domaine des ALPC et des munitions conventionnelles ont été entreprises. Dans le même temps, des projets d'assistance pratique de l'OSCE sur les ALPC et les SMC

ont continué d'être mis en œuvre, notamment en Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kirghizistan, Moldavie, Monténégro, Serbie et Tadjikistan.

#### **ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS PARTENAIRES DU FCS EN 2016**

##### **Dans le domaine de la maîtrise des armements conventionnels et des mesures de confiance et de sécurité**

– Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Union européenne, Institut allemand pour les affaires internationales et de sécurité

##### **Dans le domaine des armes légères et de petit calibre et des stocks de munitions conventionnelles**

– Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies (UNODA), Arrangement de Wassenaar, Small Arms Survey, Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, – Centre RACVIAC pour la coopération en matière de sécurité,

##### **Dans le domaine du Code de conduite**

– Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), Centre régional pour l'Europe du Sud-Est d'échange d'informations pour la réduction des armes légères (SEESAC)

##### **Dans le domaine de la non-prolifération et de la résolution 1540 du Conseil de sécurité**

– Comité 1540, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

## **ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE**

### **VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE**

Après l'appel lancé, dans la Charte de Paris pour une nouvelle Europe, en faveur d'un rôle accru des parlementaires au sein de 1990 de l'ancienne Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), les parlementaires se sont réunis, à Madrid les 2 et 3 avril 1991, à l'initiative du Parlement espagnol, pour créer une Assemblée parlementaire. À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en avril 2016, le Président de l'Assemblée de l'époque, le député finlandais Ilkka Kanerva, a remercié les milliers de parlementaires qui ont contribué depuis 1991 à faciliter le dialogue et à promouvoir la coopération et la sécurité en Europe.

#### **Assemblée parlementaire de l'OSCE**

Secrétaire général : **Roberto Montella**

**Budget** : 3 161 000 euros

**Effectifs** : 19 employés à temps complet et 8 chargés de recherche

[www.oscepa.org](http://www.oscepa.org)

Tout au long de l'année commémorative du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, les parlementaires ont donné une impulsion politique à des questions graves telles que la tentative de coup d'état et ses conséquences en Turquie, la crise des migrants et des réfugiés ainsi que la médiation des conflits. L'année a également été particulièrement chargée pour ce qui est des activités d'observation électorale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, qui ont mobilisé 334 parlementaires dans le cadre de 8 missions effectuées dans tout l'espace de l'OSCE.

#### **TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT EN TURQUIE ET SES CONSÉQUENCES**

L'Assemblée parlementaire a réagi rapidement à la tentative de prise de pouvoir par des factions militaires en Turquie le 15 juillet, la Présidente Christine Muttonen (député autrichienne) ayant immédiatement condamné l'attaque violente et souligné qu'il importait de respecter l'ordre constitutionnel turc. La Présidente a dirigé une délégation de haut niveau qui s'est rendue en Turquie le mois suivant pour s'entretenir les 16 et 17 août avec le Président turc, le Président du Parlement, le Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères, les dirigeants des partis d'opposition et d'autres responsables.

Dans les mois qui ont suivi, l'Assemblée parlementaire a continué à s'investir dans le pays. Tout en exprimant leur solidarité avec le peuple turc après la tentative de coup d'État, les parlementaires ont dit leur inquiétude quant aux risques qui ont pesé par la suite sur l'état de droit et réaffirmé que les droits de l'homme devaient être préservés dans la lutte contre les menaces en matière de sécurité.

#### **DONNER UNE IMPULSION FACE À LA CRISE DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS**

L'Assemblée s'est investie dans la question migratoire tout au long de l'année en effectuant des visites en République tchèque, France, Italie et Serbie. Les parlementaires ont discuté de la crise à l'occasion de la Réunion d'hiver de l'Assemblée à Vienne, où a été distribué un rapport spécial contenant des propositions concrètes à l'intention de l'OSCE et de ses États participants. Toujours à la Réunion d'hiver, le Comité permanent de l'Assemblée a créé une Commission ad hoc sur les migrations pour diriger les travaux de l'Assemblée sur le terrain.

L'Assemblée a continué d'examiner la question à sa Session annuelle à Tbilissi et à sa Réunion d'automne à Skopje.

Les parlementaires ont échangé, à plusieurs occasions, leurs vues sur les travaux liés aux migrations avec des représentants gouvernementaux des États participants de l'OSCE, apportant ainsi une contribution politique aux efforts déployés. En juillet, le Président de la Commission ad hoc de l'Assemblée sur les migrations, Filippo Lombardi (député suisse), a informé le Conseil permanent de l'OSCE du plan d'action de l'Assemblée, qui comprend la surveillance de la situation sur le terrain et l'élaboration de recommandations générales.

### **PROMOUVOIR LE DIALOGUE SUR L'UKRAINE**

La crise en Ukraine et dans son voisinage est restée au centre des préoccupations de l'Assemblée parlementaire en 2016. C'est l'un des conflits de l'espace de l'OSCE qui a été abordé lors d'un séminaire sur le règlement de conflit accueilli par la délégation allemande en avril. En juin, le Président Ilkka Kanerva (député finlandais) de l'époque s'est rendu à Kiev pendant 4 jours, pour s'entretenir avec le Président ukrainien, le Ministre des affaires étrangères ainsi que la pilote et députée Nadiya Savchenko, qui avait été récemment libérée d'une prison russe. Lors de ces réunions, M. Kanerva a souligné l'appui de l'Assemblée à l'intégrité territoriale de l'Ukraine et demandé que les Accords de Minsk soient pleinement appliqués.

Ces aspects ont été confirmés par la Présidente Muttonen lors de son déplacement à Moscou en novembre. Elle a déclaré : « nos parlementaires ont systématiquement exprimé leur profonde préoccupation quant à la situation qui découle du non-respect des principes consacrés dans l'Acte final d'Helsinki. Nous soutenons les Accords de Minsk et avons régulièrement appelé à ce qu'ils soient pleinement appliqués. »

### **OBSERVATION DES ÉLECTIONS**

L'Assemblée parlementaire a continué de donner une impulsion politique aux activités d'observation des élections de l'OSCE tout au long de 2016, les parlementaires ayant servi de coordonnateurs spéciaux des missions d'observation de courte durée envoyées par l'OSCE au Kazakhstan, en Biélorussie, en Fédération de Russie, en Géorgie, aux États-Unis d'Amérique, au Monténégro, en Moldavie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine. Les observateurs de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE ont étroitement collaboré avec des collègues du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE et d'autres organisations internationales, apportant ainsi leur expérience et avis politiques à cette tâche cruciale entreprise par l'OSCE.

### **VINGT-CINQUIÈME SESSION ANNUELLE, TBILISSI, 1<sup>ER</sup>-5 JUILLET 2016**

La 25<sup>e</sup> Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a réuni près de 300 parlementaires dans la capitale géorgienne, sous le thème « 25 ans de coopération parlementaire : instaurer la confiance par le dialogue ». La Session a abouti à l'adoption de la Déclaration de Tbilissi 2016, à l'élection de Christine Muttonen au poste de Présidente de l'Assemblée et à l'élection de plusieurs vice-présidents et responsables du Comité.

### **RÉUNION D'AUTOMNE, SKOPJE, 30 SEPTEMBRE – 2 OCTOBRE**

#### **RÉUNION D'HIVER, VIENNE, 18-20 FÉVRIER**

La Réunion d'automne 2016 de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE s'est tenue à Skopje sous le thème « Renforcer les mesures de confiance et la bonne gouvernance dans la région

de l'OSCE ». Quelque 170 parlementaires de l'espace de l'OSCE ont assisté à la réunion. Près de 250 parlementaires des États participants de l'OSCE se sont réunis les 25 et 26 février au Centre des congrès de l'OSCE à la Hofburg à Vienne à l'occasion de la 15<sup>e</sup> Réunion d'hiver de l'Assemblée, qui comprenait un débat spécial sur la crise des réfugiés et des migrants.

*« L'Assemblée parlementaire est prête à jouer son rôle pour renforcer l'efficacité de l'OSCE. Nos parlementaires sont un formidable outil de diplomatie directe. Tous nos travaux convergent vers le principe clé de renforcement du dialogue. »*

Christine Muttonen, Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

## SECRETARIAT

Secrétaire général : **Lamberto Zannier**

**Budget** : 40 858 800 euros (Budget unifié), 9 805 858 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 385

[www.osce.org/secretariat](http://www.osce.org/secretariat)

Dirigé par le Secrétaire général, M. Lamberto Zannier, le Secrétariat de l'OSCE, qui est sis à Vienne, fournit un appui à la Présidence. Le personnel du Secrétariat observe les tendances, fournit des avis d'experts et met en œuvre des projets sur le terrain. Il assure également le contact avec des organisations internationales et non gouvernementales, et fournit des services linguistiques, administratifs et financiers ainsi que des services liés aux conférences, au personnel et aux technologies de l'information.

### STRUCTURE DU SECRETARIAT

- Bureau du Secrétaire général
- Centre de prévention des conflits
- Département des ressources humaines
- Département de la gestion et des finances
- Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
- Bureau du contrôle interne
- Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains
- Département des menaces transnationales



## **PRÉVENTION DES CONFLITS**

Directeur du Centre de prévention des conflits : Ambassadeur Marcel Peško

**Effectifs** : 58 personnes

[www.osce.org/secretariat/conflict-prevention](http://www.osce.org/secretariat/conflict-prevention)

*Le Centre de prévention des conflits (CPC) est le lien direct entre le Secrétariat et les opérations de terrain. Il contribue ainsi à faire face à toutes les phases du cycle du conflit en fournissant des orientations et des avis sur les outils et instruments pertinents, un dispositif d'alerte précoce et un appui aux efforts que déploie l'OSCE pour atténuer les situations de crise et trouver des solutions politiques durables aux conflits en cours. Le CPC est une pierre angulaire de la dimension politico-militaire de l'OSCE.*

### **LA CRISE EN UKRAINE ET DANS SON VOISINAGE RESTE AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS**

Le CPC a continué de jouer un rôle déterminant dans la coordination des efforts déployés par l'OSCE pour régler la crise qui se prolongeait en Ukraine et dans son voisinage. Il a appuyé tous les efforts visant à mettre en œuvre un cessez-le-feu durable en vertu des Accords de Minsk, y compris l'application des décisions prises le 3 mars par le Groupe de contact trilatéral sur le déminage et la Décision-cadre du 21 septembre sur le retrait. Par exemple, le Centre a aidé la MSO à encore améliorer ses capacités techniques de surveillance. Il a également appuyé les efforts de règlement de conflit du Groupe de travail politique du Groupe de contact trilatéral. Il a continué de soutenir les activités du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine et de la Mission d'observation de l'OSCE aux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk.

#### **EFFORTS DE DÉMINAGE DÉPLOYÉS EN UKRAINE**

- Le CPC met en œuvre un projet extrabudgétaire pour renforcer la capacité des services d'urgence ukrainiens chargés de nettoyer les territoires contaminés par des restes explosifs de guerre en augmentant l'efficacité et la sécurité des équipes de neutralisation des munitions explosives. Un appui a été fourni pour élaborer deux projets extrabudgétaires sur le déminage humanitaire mis en œuvre par le Coordonnateur des projets en Ukraine.
- Des projets pour la sûreté et la sécurité chimiques en Ukraine, exécutés au titre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies renforcent la surveillance des produits chimiques toxiques et placés sous contrôle, et améliorent le système réglementaire ukrainien en matière de sûreté et de sécurité chimiques.

#### **ACTIVITÉS MENÉES À L'APPUI DU RÈGLEMENT DES CONFLITS**

Le CPC a continué de soutenir le processus de règlement du conflit en Moldavie en œuvrant en étroite collaboration avec la Mission de l'OSCE en Moldavie et le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE, l'Ambassadeur Cord Meier-Klodt, afin de parvenir à une solution négociée au conflit transnistrien. Il a participé à la réunion à « 5+2 » en juin à Berlin, la première après une longue interruption. En outre, le Centre a concouru à l'organisation d'une conférence sur le renforcement de la confiance tenue en Bavière avec des participants de Chisinau et Tiraspol en juin.

Le CPC a appuyé les travaux du Représentant spécial du Président en exercice pour le Caucase du Sud, l'Ambassadeur Angelo Gnädinger, au cours des quatre cycles des Discussions internationales de Genève, qui portaient sur les conséquences du conflit de 2008

en Géorgie, et les 11 réunions du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents tenues en 2016 à Ergneti. Il a activement participé à de nombreuses consultations qui se sont déroulées à Tbilissi, Soukhoumi, Tskhinvali et Moscou et co-animé le groupe de travail qui a été créé dans le cadre des Discussions internationales de Genève pour traiter des questions humanitaires. À l'appui de ces Discussions, le Centre a organisé une École d'été de l'OSCE à Vienne pour familiariser les jeunes de la région et au-delà avec les valeurs et engagements de l'Organisation et créer des liens entre les populations divisées par le conflit. D'autres projets du CPC étaient axés sur des questions humanitaires, comme les personnes disparues lors du conflit de 2008.

### **ACTIVITÉS MENÉES EN ASIE CENTRALE**

Le CPC a pris une part active à la dixième réunion annuelle de l'Équipe spéciale tenue le 8 juin à Douchanbé (Tadjikistan). Plus de 200 participants ont examiné les trois dimensions de la coopération entre l'OSCE et le Tadjikistan, et approuvé en commun les plans et priorités futurs. Cette réunion s'est tenue à la suite de la Réunion régionale des chefs des opérations de terrain de l'OSCE en Asie centrale, consacrée au thème de l'extrémisme violent et de la radicalisation qui conduisent au terrorisme dans la région, avec la participation d'organisations internationales et régionales, y compris la structure régionale anti-terroriste de l'Organisation de coopération de Shanghai, les Nations Unies et l'UE.

L'Académie de l'OSCE à Bichkek et le Kirghizistan ont signé le 31 mars un mémorandum d'accord prévoyant une prorogation de 10 ans. Le CPC a également soutenu le processus qui a abouti au renouvellement de l'accréditation des deux programmes de maîtrise et au prolongement du contrat de location du bâtiment de l'Académie en tant que contribution en nature du Gouvernement kirghize.

### **ACTIVITÉS MENÉES EN EUROPE DU SUD-EST**

Le CPC a continué de soutenir les États Parties à l'article IV des Accords de paix de Dayton. Le Centre pour la coopération en matière de sécurité (RACVIAC) a reçu le soutien du CPC pour organiser la deuxième conférence d'examen collégial pour les États Parties d'Europe du Sud-Est afin d'aborder et d'examiner conjointement leur échange annuel d'informations prévu dans le cadre du Code de conduite. Avec le soutien de la Mission de l'OSCE au Monténégro, le CPC a organisé un atelier régional sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité. Dans cette région, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie ont obtenu une aide pour éliminer les munitions excédentaires et améliorer la sûreté et la sécurité des stocks d'ALPC. Après la fourniture d'une assistance à la Bosnie-Herzégovine pour examiner son avant-projet de loi sur le contrôle des exportations des produits militaires, une activité de sensibilisation a été organisée par le CPC à l'intention de l'industrie de la défense sur ladite loi amendée, en étroite coopération avec le Ministère de l'économie et le Ministère de la sécurité.

### **SUIVI DES ÉVÉNEMENTS 24 HEURES SUR 24 ET SEPT JOURS SUR SEPT**

Le Centre de situation/communications a continué de suivre les événements ayant une incidence sur la sécurité et la stabilité dans l'espace de l'OSCE, servant de maillon essentiel dans la chaîne de sécurité entre le Secrétariat et les opérations de terrain.

- Organisation de 515 briefings quotidiens ;
- Publication de 1 646 mises à jour et rapports spéciaux ;
- Diffusion de 10 087 messages d'alerte ;
- Transmission aux délégations, en dehors des heures de travail normales, de 452 rapports sur les opérations de terrain.

### **ALERTE PRÉCOCE**

Le CPC a continué de promouvoir une approche structurée et systématique des activités d'alerte précoce au sein de l'Organisation, en particulier par le biais du Réseau des points de contact pour l'alerte précoce mis en place au sein des structures exécutives de l'OSCE. En 2016, il a organisé à Vienne la cinquième réunion annuelle de ce Réseau des points de contact, à laquelle ont participé 30 représentants d'opérations de terrain et d'autres structures exécutives, aux fins de l'échange d'informations et du renforcement des capacités. Compte tenu du rôle essentiel que joue l'analyse des conflits dans l'établissement de rapports en matière d'alerte précoce, les ateliers d'analyse des conflits organisés par le Centre demeurent un outil essentiel de renforcement des capacités pour les opérations de terrain intéressées. En outre, le Centre a facilité un certain nombre de réunions régionales et d'ateliers de renforcement des capacités axés sur l'utilisation de la panoplie d'outils de l'OSCE pour le cycle du conflit.

### **MÉDIATION**

En 2016, le Centre a organisé plusieurs activités de renforcement des capacités en matière de facilitation de la médiation et du dialogue, y compris un accompagnement personnalisé des représentants spéciaux du Président en exercice. Il a également conçu une procédure d'évaluation pour aider la Présidence entrante dans son étude des possibilités de dialogue en Ukraine. Dans le domaine des orientations opérationnelles, il a commandé l'élaboration d'une étude sur les médiateurs privilégiés au sein de l'OSCE.

### **MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS POLITICO-MILITAIRES**

La Section d'appui du CPC au FCS a mené une douzaine d'activités de renforcement des capacités sur des questions liées au Document de Vienne 2011, aux ALPC, au Code de conduite et autres MDCS convenues. Elle a contribué en particulier aux progrès accomplis en Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kirghizistan, Moldavie, Monténégro, Serbie et Tadjikistan en matière de renforcement des capacités et de la sécurité des ALPC et SMC ainsi que de destruction d'armes et de munitions excédentaires. En outre, la Section d'appui a compilé toutes les informations militaires échangées et a régulièrement fourni des rapports aux États participants. Elle a organisé des dialogues spécifiques à chaque pays et contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour l'application de la résolution 1540 sur la non-prolifération des armes de destruction massive. Par ailleurs, elle a contribué à l'élaboration d'une approche plus cohérente de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité, notamment par le biais de l'élaboration et du lancement d'un ensemble de lignes directrices interne à l'OSCE.

### **ÉCHANGE D'INFORMATIONS MILITAIRES**

Le CPC facilite l'échange d'informations militaires entre les États participants tel que stipulé dans le Document de Vienne 2011. Cet échange d'informations est un élément clé du renforcement de la confiance dans l'espace de l'OSCE. Le Réseau de communication de l'Organisation, créé en vertu de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe (1990), fournit à tous les États participants un canal fiable, rapide et sécurisé pour la transmission d'informations militaires.

### **APPUI À LA GESTION DE PROJETS ET DE PROGRAMMES**

Le CPC a continué de fournir un appui en matière de gestion de programmes et de projets au Secrétariat et aux opérations de terrain et a contrôlé la qualité de toutes les propositions de projets extrabudgétaires et leur conformité au Système de réglementation commun de la

gestion de l'OSCE. Des avis d'experts ont été fournis sur 95 propositions de projet d'un montant de 31,4 millions d'euros, ainsi que sur les contributions volontaires à la MSO d'un montant de 19,8 millions d'euros. Par ailleurs, le Centre a facilité des sessions de formation à la gestion du cycle de projet, à la planification des programmes et projets et à l'auto-évaluation, destinées à plus de 173 membres du personnel de l'OSCE.

#### **DÉPLACEMENTS DE POPULATIONS EN EUROPE DU SUD-EST**

Le Programme régional de logement soutenu par l'OSCE, qui traite des problèmes liés aux déplacements de population exceptionnels résultant du conflit de 1991-1995, reste un exemple positif de coopération régionale. L'OSCE continue de fournir un appui et des avis d'experts à ce programme, qui permettra de répondre aux besoins en matière de logement et de réinsertion de près de 27 000 familles de réfugiés (74 000 personnes) parmi les plus vulnérables.

- Achèvement de la construction de 126 logements individuels en 2016 (taux d'occupation de 70 %) et signature d'accords avec 18 communes pour la fourniture de 438 solutions de logements sociaux en Bosnie-Herzégovine.
- Lancement de la construction d'un immeuble à Belgrade (235 appartements) en septembre.
- Au Monténégro, attribution de 62 logements construits à Niksic à des familles déplacées et remise des clés en juin, et lancement le même mois de la construction d'un foyer pour personnes âgées à Pljevlja.

## MENACES TRANSNATIONALES

Département des menaces transnationales **Alexey Lyzhenkov** (jusqu'en juin 2016) et **Rasa Ostrauskaite** (à partir de décembre 2016)

**Effectifs** : 30 personnes

[www.osce.org/secretariat/policing](http://www.osce.org/secretariat/policing)

[www.osce.org/secretariat/terrorism](http://www.osce.org/secretariat/terrorism)

[www.osce.org/secretariat/cyber-ict-security](http://www.osce.org/secretariat/cyber-ict-security)

[www.osce.org/secretariat/borders](http://www.osce.org/secretariat/borders)

[www.polis.osce.org](http://www.polis.osce.org)

*Le Département des menaces transnationales de l'OSCE a continué de soutenir les États participants et les Partenaires pour la coopération en les aidant à lutter contre les menaces transnationales. Le Département, créé en 2012, s'est fixé pour objectif de mieux traduire les engagements politiques en programmes d'action efficaces et durables, notamment en organisant des réunions conjointes d'experts, en partageant des informations et des meilleures pratiques, et en coordonnant la mise en œuvre des projets et des plans d'action. Le Département comprend une cellule de coordination qui s'occupe, entre autres, des questions de sécurité liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et trois unités thématiques : l'Unité d'action contre le terrorisme, l'Unité chargée de la sécurité et de la gestion des frontières et l'Unité pour les questions stratégiques de police.*

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La lutte contre le terrorisme est restée l'une des grandes priorités de l'OSCE. La prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents qui mènent au terrorisme, la stratégie de lutte contre le retour des combattants terroristes étrangers, les activités concernant la lutte contre le terrorisme, axées sur les jeunes et les femmes, sont des thèmes qui ont été examinés au cours d'une conférence sur la lutte contre le terrorisme, qui s'est tenue à Berlin. Les conclusions de cette conférence ont permis de recentrer ultérieurement le travail des États participants au cours de l'année, qui s'est achevée par l'adoption d'une Déclaration ministérielle sur le renforcement des efforts de l'OSCE pour prévenir et combattre le terrorisme et d'une deuxième décision ministérielle sur l'amélioration de l'utilisation de renseignements préalables sur les passagers.

Dans sa première déclaration, l'OSCE réaffirmait sa détermination à combattre le terrorisme sous toutes ses formes et se félicitait de la poursuite de la campagne #UnitedCVE (« L'OSCE unie dans la lutte contre l'extrémisme violent »), qui a été suivie par près de 16 millions de personnes dans les médias sociaux en 2016, et qui avait pour but de mieux faire connaître au public les activités de lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation. Plusieurs activités de sensibilisation ont été organisées dans le cadre de cette campagne, notamment un concours de dessin #LetsDoodle pour défier l'extrémisme violent et un concours régional pour les étudiants, qui s'est tenu en marge du Conseil ministériel (Hambourg) dans le cadre de l'initiative « Peer-2-Peer : Challenging Extremism » appuyée par Facebook. La décision ministérielle sur l'amélioration de l'utilisation des renseignements préalables sur les passagers montre que l'OSCE joue un rôle actif dans la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et qu'elle la prolonge. L'utilisation accrue des renseignements préalables sur les passagers empêchera les individus soupçonnés de terrorisme de se déplacer entre les frontières, notamment ceux qui reviennent de zones de conflit.

## **CYBERSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ DES TIC**

De nombreux États considèrent désormais que les cybercapacités sont un élément légitime et nécessaire de leur arsenal stratégique aux côtés de la diplomatie, de l'influence économique et de la puissance militaire. Or, dans ce domaine, le principal problème tient à la nature intangible du cyberspace, qui peut favoriser l'ambiguïté, l'équivoque et le malentendu et entraîner des tensions ou des conflits entre les États.

En 2016, les États participants ont élargi la liste des mesures de confiance élaborées par l'OSCE pour réduire les risques de conflits découlant de l'utilisation des TIC, en incluant notamment la protection des infrastructures essentielles, qui est une préoccupation majeure en ce qui concerne la sécurité nationale. Au Conseil ministériel de Hambourg, les ministres des affaires étrangères se sont engagés à mettre en œuvre les mesures de confiance existantes, à en élaborer d'autres et à renforcer les travaux de l'OSCE dans ce domaine.

Le Département des menaces transnationales a continué d'aider les États participants à appliquer les mesures de confiance pertinentes élaborées par l'OSCE dans le domaine des TIC. En 2016, le taux de mise en œuvre de ces mesures a atteint près de 90%, contre 70% en 2015. En outre, un premier essai de connexion (test de ping) a confirmé que la quasi-totalité des États participants étaient prêts à prendre part à une communication de crise sur un éventuel incident de sécurité entre les États dû au cyberspace ou aux TIC.

## **SÉCURITÉ ET GESTION DES FRONTIÈRES**

Les combattants terroristes étrangers continuent de poser un grave problème aux organismes chargés de la sécurité aux frontières. L'OSCE a pris l'initiative d'aider ces organismes à faire face à cette menace. Par exemple, la première équipe mobile de formation de l'OSCE se tient prête à aider les agents qui travaillent en première ligne aux frontières à lutter contre ce phénomène.

En outre, l'Organisation s'emploie à améliorer les capacités opérationnelles des centres de coopération policière et des centres de coopération policière et douanière en Europe du Sud-Est afin d'améliorer l'échange d'informations et les mécanismes de coopération entre les services de sécurité et de gestion des frontières dans la région.

Un atelier organisé en novembre 2016 à Malte a montré qu'il était important d'améliorer les mécanismes de coopération dans la région méditerranéenne. Les participants se sont entendus pour élaborer une initiative visant à créer des réseaux de coopération et d'échange durables entre les organismes chargés de la sécurité des frontières dans cette région.

Un autre atelier, organisé à Douchanbé pour améliorer la coopération entre l'Afghanistan et le Tadjikistan dans la lutte contre l'augmentation du trafic illicite transfrontière de biens culturels, a contribué à la décision de créer des ateliers similaires, qui auront lieu dans d'autres régions en 2017.

Le Département des menaces transnationales a créé la Plateforme de l'OSCE pour l'égalité des genres dans le domaine de la sécurité et de la gestion des frontières afin de renforcer le rôle moteur des femmes et d'intégrer la question de l'égalité des genres dans les services frontaliers à tous les niveaux.

## **ACTIVITÉS DE POLICE DANS LA LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES**

Le Département des menaces transnationales a mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre les services de répression dans le cadre des priorités définies en matière de criminalité liée aux migrations et au trafic illicite de stupéfiants, et d'enquêtes antiterroristes et de cybercriminalité.

Le Département, avec le concours du Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains, a contribué au renforcement des capacités de répression pour enquêter sur des affaires de traite d'êtres humains et de trafic de migrants et identifier les victimes, notamment en organisant des cours et des ateliers de formation spécialisés.

Pour améliorer l'efficacité de la lutte contre le trafic de drogues illicites, le Département des menaces transnationales s'est concentré sur la formation des agents de répression afghans, ainsi que sur le renforcement des capacités dont disposent les pays d'Europe de l'Est pour lutter contre le trafic de nouvelles substances psychoactives.

Le Département et le BIDDH ont élaboré un module de formation sur les « enquêtes antiterroristes et les droits de l'homme ». Deux cours de formation pilotes, élaborés conjointement, ont eu lieu en Albanie et en Espagne.

Les activités de police fondées sur le renseignement ont été le thème principal de la réunion annuelle des experts de police de l'OSCE, qui a eu lieu en 2016. Les participants ont demandé au Département de rédiger un guide de l'OSCE sur ce thème, qui sera publié d'ici le milieu de l'année 2017.

La criminalité traditionnelle s'intéresse de plus en plus au cyberspace. Pour mieux la contrer, le Département des menaces transnationales a organisé des cours de formation de base et avancés destinés aux policiers chargés des enquêtes sur la cybercriminalité en Europe du Sud-Est et dans le Caucase du Sud.

En coopération avec la Présidence allemande de l'OSCE, le Département a organisé la conférence de l'OSCE sur le programme d'action pour lutter contre le trafic de stupéfiants dans le monde, dans le cadre de l'UNGASS 2016. Cette conférence a permis d'examiner les propositions sur la façon d'aider les États participants de l'OSCE et les partenaires pour la coopération à donner suite au document final de l'UNGASS.

## ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE :

**M. Halil Yurdakul Yigitgüden**

Effectifs : 20 personnes

[www.osce.org/economic-activities](http://www.osce.org/economic-activities) - Activités économiques

[www.osce.org/environmental-activities](http://www.osce.org/environmental-activities) - Activités environnementales

[www.osce.org/secretariat/eeforum](http://www.osce.org/secretariat/eeforum) - Forum économique et environnemental

*Donnant suite aux priorités de la Présidence allemande de l'OSCE concernant la deuxième dimension en 2016, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE (ci-après Bureau du Coordonnateur) a renforcé son action pour mettre en œuvre une gouvernance économique et environnementale efficace et assurer une bonne connectivité entre les États participants de l'OSCE, notamment dans le cadre du Forum économique et environnemental.*

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Bureau du Coordonnateur, qui aide les États participants à lutter contre la corruption, a mené une mission nationale d'évaluation des besoins dans ce domaine en Mongolie et a organisé un séminaire d'experts au Kirghizstan sur l'éducation et les industries extractives. Il a également conçu et mis en place, avec le BIDDH et en étroite collaboration avec les opérations de terrain de l'OSCE, un projet sur les liens entre l'argent et la politique dans l'Europe du Sud-Est. Ce projet contribue à l'amélioration de la gestion des ressources publiques et à la lutte contre la corruption dans les Balkans occidentaux. Il s'agissait notamment de définir les tendances et d'échanger des pratiques optimales pour mieux combattre la corruption dans les domaines du financement des partis politiques, des déclarations de revenus et de patrimoine des fonctionnaires ainsi que des marchés publics.

### LE MANUEL DE L'OSCE SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le *Manuel sur la lutte contre la corruption* (OSCE) a été publié au printemps 2016. Son but est de mieux faire connaître l'éventail des instruments internationaux disponibles aux responsables des politiques nationales et aux praticiens de la lutte contre la corruption, et de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de mesures et de politiques efficaces dans ce domaine.

### LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le Bureau a continué de renforcer la capacité des États participants à prévenir et éliminer le blanchiment de capitaux et à frapper au cœur des activités financières de la grande criminalité, en organisant notamment plusieurs cours de formation spécialisés sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme, qui ont eu lieu en Autriche, en Moldavie et en Ukraine. Au Tadjikistan, une mission d'évaluation et un atelier ont été organisés avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Groupe eurasiatique sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les participants ont pu identifier les besoins d'assistance technique des autorités nationales et ont fourni une formation sur les compétences nécessaires pour détecter le blanchiment de capitaux en utilisant des moyens et des instruments financiers modernes. En juin, une réunion régionale des services de renseignement financier chargés de la lutte contre le financement du terrorisme a eu lieu à Belgrade pour discuter des tendances observées et des meilleures pratiques utilisées dans la lutte contre le financement du



terrorisme dans la région. En octobre, le Bureau contribué à mettre au point une évaluation nationale des risques liés au blanchiment de capitaux en Bosnie-Herzégovine.

### **GESTION DE LA MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE**

Plusieurs missions d'évaluation ont permis de recenser des initiatives de renforcement des capacités visant à améliorer les politiques de migration de main-d'œuvre. Une réunion d'experts organisée en juin a permis de définir les actions prioritaires dans le cadre du groupe de travail informel sur les migrations créé sous l'impulsion de l'Ambassadeur de Suisse auprès de l'OSCE. Le 14 décembre, le Bureau du Coordonnateur et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont organisé une table ronde à Vienne consacrée à l'évolution du Pacte mondial des Nations Unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Les participants ont examiné les modalités et les enjeux futurs des prochaines négociations visant à l'adoption du Pacte en 2018 ainsi que la façon dont les deux organisations peuvent contribuer ensemble à l'obtention d'un consensus généralisé dans la région de l'OSCE à cette fin.

### **FACILITATION DU TRANSPORT ET DU COMMERCE**

En Asie centrale, l'OSCE a fourni une assistance ciblée dans le cadre du processus d'adhésion à l'Accord de facilitation des échanges de l'OMC et de sa mise en œuvre. L'Organisation a notamment créé des comités nationaux de facilitation des échanges et élaboré un plan de travail pour mettre en œuvre les profondes réformes qui seront menées dans ce domaine. Elle a ainsi facilité l'organisation d'un atelier régional sur la facilitation des échanges à Astana. Le Bureau du Coordonnateur a soutenu les efforts déployés par les États participants pour créer et renforcer un cadre réglementaire favorable aux échanges commerciaux et aux investissements. Il a accueilli la 14<sup>e</sup> session du Groupe d'experts de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) sur les liaisons terrestres entre l'Europe et l'Asie, qui s'est tenue à Erevan. Les participants ont examiné les principaux faits récents qui ont fait progresser les initiatives visant à intensifier les liaisons euro-asiatiques en vue de stimuler la croissance économique régionale, notamment en améliorant les accords juridiques existants.

### **UNE BONNE GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE POUR UNE DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE**

Dans le cadre de ses activités consacrées à l'environnement, le Bureau du Coordonnateur a continué d'aider les États participants de l'OSCE à concrétiser leurs engagements en matière d'environnement et de sécurité, notamment ceux qui sont en rapport avec le Programme de développement post-2015, à savoir les Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le changement climatique et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

Le rassemblement annuel des centres d'Aarhus à Vienne en novembre a montré que les 60 membres du réseau de ces centres étaient de plus en plus résolus à s'attaquer aux problèmes d'environnement et de sécurité dans 14 États participants. Il a également démontré que les Centres d'Aarhus pouvaient jouer un rôle concret dans la transition vers une économie verte et une gestion efficace des ressources, qui seront des thèmes prioritaires pour le Bureau du Coordonnateur en 2017. Les participants se sont félicités du lancement d'un nouveau site internet : [Aarhus.osce.org/](http://Aarhus.osce.org/)

## **RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE**

La gestion des feux de forêt a continué d'être au cœur des activités du Bureau du Coordonnateur dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe. Dans la région du Caucase du Sud, le Bureau a mis au point, en collaboration avec le Centre mondial de surveillance des incendies et le Service forestier canadien, un système d'évaluation des risques d'incendie qui servira d'outil d'alerte rapide pour les décideurs. L'expérience acquise dans cette région a permis de lancer une nouvelle initiative visant à renforcer les capacités de gestion des feux de forêt dans les zones touchées par Tchernobyl. Le Bureau a également renforcé les capacités locales et encouragé la coopération transfrontière afin d'exécuter divers projets de réduction des risques axés sur les communautés.

## **GESTION DE L'EAU : FAIRE COÏNCIDER LES INTÉRÊTS ET LES AVANTAGES**

La protection du bassin du fleuve Dniestr, qui sépare la Moldavie de l'Ukraine, est une activité qui est restée prioritaire dans le programme du Bureau du coordonnateur. Grâce au succès de ses activités d'appui à la gestion de l'eau, à la réduction des risques et à l'adaptation aux effets du changement climatique dans le bassin depuis 2004, le Bureau du Coordonnateur a aidé la communauté internationale à constituer un portefeuille d'activités dans le but de faire progresser la coopération transfrontière dans le cadre de nouvelles initiatives qui seront lancées en 2017 pour le bassin du Dniestr.

## **GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX : DONNER PLUS D'AUTONOMIE AUX CITOYENS**

Le Bureau du Coordonnateur, avec l'appui de ses partenaires de l'Initiative Environnement et Sécurité (ENVSEC) et d'un financement de la Commission européenne, encourage les parties prenantes à éliminer les résidus produits par les anciennes mines d'uranium en Asie centrale. Outre les centres d'Aarhus à Och (Kirghizistan) et à Khoudjand (Tadjikistan), qui sont les principaux partenaires locaux de ce projet, trois nouveaux centres publics d'information sur l'environnement ont été créés dans les zones concernées pour sensibiliser les citoyens au domaine de la radioprotection et les encourager à participer activement aux activités le concernant.

## **CHANGEMENT CLIMATIQUE : ÉVALUATION DE SES EFFETS SUR LA SÉCURITÉ**

Des autorités nationales, des ONG et des universitaires d'Europe de l'Est, du Caucase du Sud et de l'Asie centrale se sont rassemblés dans leurs régions respectives pour examiner les effets du changement climatique sur la sécurité et recenser les zones géographiques prioritaires où ces effets seront les plus ressentis. Organisées dans le cadre d'un projet ENVSEC dirigé par l'OSCE, ces trois consultations régionales ont également permis de donner des indications sur la marche à suivre pour mieux coopérer en matière d'adaptation au changement climatique transfrontière, tout en contribuant également à la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

*«En tant que Président de l'initiative ENVSEC en 2016, mes objectifs étaient notamment de renforcer les atouts du programme de travail de l'ENVSEC sur le plan de la sécurité et d'accroître la visibilité de l'Initiative auprès des parties prenantes. La réunion consacrée à l'ENVSEC, qui a eu lieu en marge de la huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » à Batumi (Géorgie), a permis à plusieurs ministres, d'autres représentants de haut niveau et à des représentants de la société civile d'échanger leurs expériences sur la façon dont l'ENVSEC s'attaque aux nouveaux risques pour l'environnement et la sécurité. »*

M. Yurdakul Yigitgüden, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE

## **MANUEL SUR LA PROTECTION DES RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES CONTRE LES CATASTROPHES NATURELLES**

Les pannes d'électricité constituent une menace croissante pour la sécurité énergétique dans toute la région de l'OSCE. Le Bureau du Coordonnateur a donc judicieusement publié un manuel sur l'évaluation des risques et la gestion des réseaux électriques afin d'améliorer la résilience aux risques naturels et de réduire les risques de pannes. Le manuel comprend des contributions d'éminents spécialistes des milieux universitaires, des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé.

## **FORUM ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL**

Le 24<sup>e</sup> Forum économique et environnemental de l'OSCE a porté sur le renforcement de la stabilité et de la sécurité dans le cadre d'une coopération en matière de bonne gouvernance. Ses conclusions ont contribué à la décision du Conseil ministériel sur le renforcement de la bonne gouvernance et la promotion de la connectivité. Plus de 670 participants ont participé à deux réunions préparatoires à Vienne et à Berlin, ainsi qu'à la réunion de clôture à Prague. Peter Eigen, fondateur de Transparency International, et qui faisait partie des principaux orateurs, a souligné qu'il était nécessaire d'établir une nouvelle forme de coopération entre l'État, le secteur privé et la société civile dans la lutte contre la corruption. « Une coopération triangulaire de l'État, des entreprises et de la société civile peut contribuer à une meilleure gouvernance et à un monde plus sûr », a-t-il déclaré. En outre, le Comité économique et environnemental a également présenté une plateforme permettant d'échanger des avis de façon constructive sur des thèmes touchant le domaine économique et environnemental.

## LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Représentante spéciale et Coordinatrice : **Ambassadrice Madina Jarbussynova**

**Effectifs:** 13 personnes

[www.osce.org/combating-human-trafficking](http://www.osce.org/combating-human-trafficking)

*Le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains aide les États participants à mieux prévenir la traite des êtres humains, à poursuivre ceux qui commettent des crimes dans ce domaine et à protéger les victimes de la traite. Dans le contexte des situations de crise actuelles dans la région de l'OSCE et son voisinage, le Bureau de la Représentante spéciale a continué de diriger l'action de l'OSCE visant à renforcer les actions pénales, aider les personnes victimes de la traite et sensibiliser les groupes vulnérables.*

### MIGRATION ET TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

La traite des êtres humains pratiquée dans un contexte de migrations dues aux crises est un thème qui est encore largement ignoré. La Représentante spéciale a effectué plusieurs visites officielles dans des centres d'accueil et de protection provisoire, notamment à Lampedusa (Italie), et Gaziantep (Turquie), pour se rendre compte par elle-même des progrès accomplis par les autorités compétentes dans l'identification des victimes potentielles de la traite des êtres humains dans les flux mixtes de migrants et de réfugiés. Ces visites d'information étaient essentielles car elles ont permis de mieux comprendre l'impact de la crise actuelle au niveau local, de faciliter l'élaboration de recommandations politiques adaptées et éclairées et de contribuer à la mise au point d'initiatives de renforcement des capacités et de sensibilisation. En Ukraine, la Représentante spéciale a continué de coopérer avec les autorités et la Mission spéciale d'observation pour leur faire mieux comprendre, ainsi qu'aux personnes déplacées elles-mêmes, la nature des risques posés par la crise.

### CRIMINALITÉ FORCÉE

Le thème de la conférence de haut niveau de la 16<sup>e</sup> Alliance contre la traite des êtres humains, qui s'est tenue en avril 2016, a porté sur le phénomène répandu, mais encore mal appréhendé, des êtres humains victimes de la traite aux fins de criminalité forcée dans toute la région de l'OSCE. La conférence visait à renforcer la capacité des systèmes de justice pénale de notre région de détecter la criminalité forcée, de poursuivre les vrais responsables et de démanteler leurs réseaux criminels, ainsi que d'appliquer le principe de non-sanction et de fournir une aide appropriée aux victimes.

### VISITES DE PAYS

Les visites de pays font toujours partie intégrante des activités de l'OSCE pour lutter contre la traite des êtres humains. Elles permettent en effet au Bureau de faire la liaison au niveau national avec les gouvernements, les parlementaires, les membres de la magistrature, les organisations internationales et les ONG. Ces visites officielles jouent un rôle essentiel qui correspond parfaitement au mandat de la Représentante spéciale. Elles ont en effet pour but d'aider et d'encourager les gouvernements à donner une place importante à la lutte contre toutes les formes de traite des êtres humains dans leurs programmes politiques. En 2016, le Bureau de la Représentante spéciale a effectué des visites de suivi et des visites de pays dans plusieurs États participants de l'OSCE, notamment l'Arménie, la République tchèque, la Roumanie, la Turquie et les États-Unis d'Amérique. Le Bureau a également publié des rapports nationaux sur la République tchèque, le Kazakhstan, le Tadjikistan et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

### **FORMATION PRATIQUE À LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS LE LONG DES VOIES DE MIGRATION**

Plus de 55 policiers, procureurs, inspecteurs du travail, enquêteurs financiers et représentants de la société civile des pays d'origine, de destination et de transit traversés par les voies de migration ont participé au premier cours de formation fondé sur la simulation organisé par l'OSCE. Ce cours, dont le thème principal était la traite aux fins d'exploitation de main d'œuvre et d'exploitation sexuelle, a également donné lieu à une simulation d'enquêtes financières, qui sont un élément clé du démantèlement d'organisations criminelles complexes. « En durcissant les actions pénales contre les trafiquants opérant le long des voies de migration, nous nous efforçons de mieux armer les agents qui travaillent en première ligne pour identifier et protéger les victimes potentielles tout en veillant à l'élaboration de mécanismes d'orientation adéquats et efficaces », a déclaré l'Ambassadrice, M<sup>me</sup> Jarbussynova.

### **PRÉVENTION DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT**

Dans le cadre de la lutte contre la traite aux fins de toutes les formes d'exploitation, le Bureau de la Représentante spéciale a organisé en septembre, à Berlin, le premier d'une série de cinq ateliers sur les moyens de prévenir la traite des êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement en recourant à des mesures impliquant les marchés publics. Plus de 170 experts représentant des gouvernements, la société civile, des organisations internationales, des organisations du secteur privé, des syndicats et des milieux universitaires se sont réunis pour examiner les pratiques qui peuvent être prometteuses dans le domaine de la prévention de la traite des êtres humains, notamment celles qui s'appuient sur un approvisionnement éthique. Un deuxième atelier sur ce thème a eu lieu au ministère de l'Intérieur (Londres) en novembre. D'une durée de deux jours, il a réuni plus de 40 experts et décideurs d'États participants de l'OSCE.

## ÉGALITÉ DES GENRES

Conseillère principale pour l'égalité des genres : **Ambassadrice Miroslava Beham**

**Effectifs** : 7 personnes

[www.osce.org/gender](http://www.osce.org/gender)

*L'OSCE, qui a élaboré un cadre complet de politique générale en faveur de l'égalité des genres, reconnaît ainsi l'importance d'une approche globale de la sécurité au profit de tous.*

### LES FEMMES ET LE CONFLIT

Pour mettre en évidence le lien qui existe entre l'égalité des genres et la sécurité globale, la Section Égalité des genres de l'OSCE a coopéré avec deux institutions d'experts sur le renforcement de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

La Section a œuvré en partenariat avec l'Institute for Inclusive Security afin d'organiser l'Académie consacrée au Plan d'action national relatif à la résolution 1325, soutenue par l'OSCE. L'académie, qui s'est tenue à Vienne en septembre, a rassemblé des praticiens de la société civile et des administrations publiques de l'ensemble de la région de l'OSCE. Les participants, réunis en petits groupes interactifs, ont examiné les tendances mondiales de la mise en œuvre du plan d'action national, se sont intéressés aux avantages et inconvénients des différentes stratégies opérationnelles, ont partagé des pratiques optimales en faveur de l'inclusion des femmes et échangé des vues sur les problèmes rencontrés dans ce domaine. Les participants ont utilisé des outils d'Inclusive Security pour évaluer la structure de leurs plans actuels ou des plans prévus, recenser les lacunes et définir les résultats escomptés.

Pour rapprocher les décideurs et les universitaires qui étudient la résolution 1325, la Section de la parité des genres a accueilli la réunion annuelle des universitaires du groupe de réflexion de l'Académie suédoise Folke Bernadotte, qui évaluent l'application de cette résolution. Des hauts responsables de l'OSCE ont pu se joindre aux débats et trouver des synergies et des points d'entrée pour coopérer avec le milieu universitaire en vue de renforcer le rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits.

*« La violence a non seulement une incidence sur la sécurité des femmes, mais elle les empêche également de participer aux activités de la société et d'apporter leurs aptitudes, leurs connaissances et leurs compétences. »*

Lamberto Zannier, Secrétaire général de l'OSCE

### MENTORAT

La Section de l'égalité des genres a lancé la phase suivante de la mise en place de réseaux de mentorat dans la région de l'OSCE. Les programmes de mentorat sont un moyen efficace de donner davantage d'autonomie aux femmes et de renforcer leur participation dans toutes les sphères de la vie quotidienne. La Section a envoyé des formateurs de Serbie à Kiev pour transmettre aux organisations de femmes roms des compétences et des outils pouvant les aider à mettre en œuvre le programme d'action pratique de l'OSCE visant à créer des réseaux de mentorat. La méthode sera élargie l'année prochaine à au moins cinq pays de la région de l'OSCE et l'accent sera mis sur les femmes appartenant à des groupes minoritaires, des femmes migrantes et des femmes victimes d'actes de violence sexistes.

### UN RUBAN BLANC POUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Le Secrétaire général de l'OSCE, Lamberto Zannier, a remis des distinctions (« rubans blancs ») à quatre hauts responsables masculins pour récompenser le travail qu'ils ont accompli en faveur de l'égalité des genres, aussi bien dans les activités de l'OSCE et dans l'ensemble de la région.

Le colonel Hans Lampalzer, Chef du Groupe de planification de haut niveau de l'OSCE ; l'Ambassadeur Andrej Benedejčič, Chef de la Représentation de la Slovénie auprès de l'OSCE et Président du Réseau MenEngage de l'Organisation ; l'Ambassadeur Clemens Koja, Chef de la Mission de l'Autriche auprès de l'OSCE ; Miroslava Beham, Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de genre ; l'Ambassadeur Ertugrul Apakan, Chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine ; et le Secrétaire général de l'OSCE Lamberto Zannier.

### **VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE**

La violence contre les femmes a un impact durable non seulement sur la victime, mais aussi sur son entourage, sa communauté et l'ensemble de la société dans laquelle elle vit. La combattre est donc une priorité pour l'OSCE.

La Section de l'égalité des genres a lancé une enquête sur la violence contre les femmes dans une dizaine d'États participants de l'OSCE situés dans les régions de l'Europe du Sud-Est, de l'Europe de l'Est et du Caucase du Sud. L'enquête s'est concentrée en particulier sur les expériences des femmes dans les conflits et les situations post-conflit. Les données comparatives recueillies sur les différentes formes de violences qu'elles ont subies serviront à améliorer les politiques et les programmes d'appui des divers acteurs, nationaux et internationaux, qui s'emploient à prévenir et à lutter contre les violences basées sur le genre. En apportant de nouvelles données, l'enquête fait progresser les efforts visant à concrétiser les engagements de l'OSCE et d'autres organismes internationaux en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes.

La Section a bénéficié de l'appui de la Présidence allemande pour organiser une conférence internationale sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, au cours de laquelle des décideurs, des chercheurs, des représentants des forces de l'ordre et des militants ont pu échanger des bonnes pratiques et identifier les domaines dans lesquels une action renforcée est nécessaire. Le recueil intitulé «Lutte contre la violence à l'égard des femmes dans la région de l'OSCE» donne un aperçu des thèmes de la conférence et met en évidence les bonnes pratiques et le travail effectué sur le terrain par les structures exécutives de l'OSCE. Il présente également un ensemble de recommandations et de domaines d'action dans la région de l'OSCE.

Le féminicide est l'une des violations les plus graves des droits de l'homme et la forme la plus grave de violence basées sur le genre. Lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Section de l'égalité des genres a organisé un colloque en partenariat avec l'ONU DC, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence contre les femmes, le Conseil universitaire pour le système des Nations Unies et le réseau européen WAVE (*Women Against Violence Europe*) pour mieux faire connaître cette question. Les participants ont identifié des domaines où la collecte et l'analyse de données sur le féminicide pourraient être améliorées et systématisées en vue de renforcer la prévention et les interventions.

## **BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME**

Directeur : **Michael Georg Link**

**Budget** : 17 225 500 euros (Budget unifié), 3 750 164 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 84 internationaux, 73 locaux

[www.osce.org/odihr](http://www.osce.org/odihr)

*En tant que principale institution de l'OSCE axée sur la dimension humaine, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), basé à Varsovie, fournit un soutien, une assistance et une expertise aux États participants et à la société civile aux fins de promouvoir la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, la tolérance et la non-discrimination. Il s'occupe également des questions liées aux Roms et aux Sintis.*

*En 2016, le BIDDH a célébré les 25 ans de son action visant à renforcer les institutions démocratiques, lutter contre les menaces pour les droits de l'homme et améliorer la tolérance dans toute la région de l'OSCE. Le Bureau a continué à encourager la reprise du dialogue en Ukraine et répondu à de nombreuses demandes d'assistance en matière de migrations.*

« En 2016, le BIDDH a célébré ses 25 ans d'activités en tant qu'institution de l'OSCE axée sur la dimension humaine et accueilli la 20<sup>e</sup> Réunion sur la mise en œuvre de cette dimension. Bien que des progrès aient été réalisés dans de nombreux domaines, l'année 2016 nous a rappelé que de nombreux défis sont encore à relever s'agissant des aspects humains de la sécurité et que le BIDDH reste particulièrement bien placé pour aider les États participants à respecter leurs engagements en matière de dimension humaine et coopérer avec eux. »  
Michael Georg Link, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme

### **ÉLECTIONS**

Au cours de la période considérée, le BIDDH a observé 15 élections dans la région de l'OSCE. Les missions, qui se sont appuyées sur sa méthode d'observation, ont été guidées par deux objectifs principaux : premièrement, vérifier que les États participants de l'OSCE respectent les engagements qu'ils ont pris à l'égard de l'Organisation ainsi que les obligations internationales et d'autres normes relatives aux élections démocratiques, et deuxièmement, formuler des recommandations concrètes et concises pour aider les États participants à améliorer leurs processus électoraux. Le Bureau a également aidé de nombreux États participants à donner suite aux recommandations des missions d'observation électorale du BIDDH, en examinant la législation électorale et en fournissant une expertise technique. Le Manuel du BIDDH sur le suivi des recommandations électorales, qui a récemment été publié, a servi de document de référence à ces activités.

Les observateurs du BIDDH ont souvent coopéré avec des parlementaires de l'OSCE, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN et du Parlement européen pour mener à bien les nombreuses observations effectuées dans le passé.

**Notre droit de participation – promouvoir la participation des personnes handicapées à la vie politique**



En octobre, le BIDDH a organisé un séminaire d'experts de haut niveau à Helsinki pour examiner les défis à relever et les bonnes pratiques à utiliser pour créer des sociétés plus inclusives. Environ 140 participants, notamment des organisations de personnes handicapées, des parlementaires, des représentants d'institutions de médiateurs, des opérations de terrain de l'OSCE, ainsi que des membres d'autres organisations internationales, ont échangé des idées sur la possibilité d'offrir aux personnes handicapées des chances réelles de participer à la vie publique et aux affaires politiques.

### **DÉMOCRATISATION**

En 2016, le BIDDH a fourni un appui dans les domaines suivants : indépendance et diversification des systèmes judiciaires, droits à un procès équitable en période d'urgence et de transition, réforme de la justice pénale, renforcement des capacités de la société civile et plaidoyer. Le respect des principes démocratiques et l'égalité hommes-femmes sont deux domaines qui ont été valorisés auprès des parlements, des partis politiques et pendant les périodes électorales, l'accent étant mis sur l'éthique politique, la lutte contre la corruption, le renforcement du rôle des femmes dans les processus décisionnels et l'encouragement à la participation politique des groupes sous-représentés. Pour répondre aux besoins croissants, le BIDDH a aidé 15 États participants à élaborer des politiques d'intégration des migrants et des politiques de migration de main-d'œuvre fondées sur les droits de l'homme, et formé plus de 500 professionnels à ces sujets et aux droits des migrants. Il a également donné des avis sur la mise en place de cadres régissant la délivrance sûre de documents de voyage. Le BIDDH a fourni une aide juridique aux États participants en évaluant les procédures législatives et en examinant les lois visant en particulier les réformes constitutionnelles.

### **DROITS DE L'HOMME**

En 2016, le BIDDH a terminé son troisième cycle d'observation de la liberté de réunion et d'association et a présenté un rapport contenant des conclusions et des recommandations tirées des observations menées dans sept États participants. Le Bureau a continué d'observer la situation des défenseurs des droits de l'homme dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE et a contribué à renforcer les capacités de certains acteurs étatiques et non étatiques en matière de droits de l'homme et de sécurité. Il a également fourni des avis d'experts dans le cadre des formations et des manifestations qu'il a organisées. La liberté de religion ou de conviction, la protection des défenseurs des droits de l'homme, le renforcement des institutions nationales des droits de l'homme et l'éducation aux droits de l'homme ont été au centre d'un certain nombre d'activités. D'autres projets ont concerné diverses questions : les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme, l'encadrement policier des manifestations publiques et la liberté d'association et de réunion pacifique, ainsi que l'intégration des considérations liées à l'égalité hommes-femmes et la prévention de la torture. En coordination avec la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, le BIDDH a réactivé son portefeuille de projets de lutte contre la traite à la fin de 2016.

### **TOLÉRANCE ET NON-DISCRIMINATION**

Le BIDDH a poursuivi son action de lutte contre les crimes de haine et l'intolérance en 2016, notamment en renforçant les capacités et les moyens de mieux signaler leurs auteurs, en publiant des informations sur les crimes de haine commis dans la région de l'OSCE et en proposant des programmes de formation aux membres des services de répression, aux procureurs et à des groupes de la société civile. D'autres activités ont prolongé son action, notamment le lancement d'un projet de trois ans sur la lutte contre l'antisémitisme, la réunion annuelle des points de contact nationaux sur les crimes haineux en novembre ainsi que des

conférences consacrées à la lutte pour éliminer l'intolérance et les crimes haineux contre les musulmans et les chrétiens, qui ont eu lieu en février et en décembre, respectivement.

### **LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME : DES MOTS À L'ACTION**

Le BIDDH a lancé un projet pluriannuel de lutte contre l'antisémitisme en 2016. Le projet se concentre sur trois domaines : apporter une réponse aux besoins de sécurité des communautés juives en s'appuyant sur les lignes directrices rédigées en concertation avec des experts nationaux et communautaires, s'attaquer à l'antisémitisme par l'éducation, élaborer des lignes directrices pour les politiques de l'éducation, et encourager la formation de coalitions entre les communautés pour mieux mobiliser les énergies afin de faire évoluer les mentalités.

### **QUESTIONS CONCERNANT LES ROMS ET LES SINTIS**

L'OSCE s'est engagée à améliorer la sécurité des communautés roms et sintis et à encourager la participation publique et politique de ces populations, en particulier les femmes et les jeunes.

Le BIDDH a mis au point un cours de formation interactif de deux jours destinés aux agents des services de répression et présentant la façon d'effectuer des missions de police efficaces et respectueuses des droits de l'homme dans les communautés roms et sintis. Le cours donne un certain nombre d'indications utiles aux policiers qui sont en contact avec les Roms, les Sintis et les communautés mixtes. Il présente des stratégies de police efficaces, justes et adaptées aux besoins des communautés roms, et recommande des pratiques qui respectent les normes relatives aux droits de l'homme et tiennent compte de l'égalité hommes-femmes. Le BIDDH a dirigé une formation à Bucarest pour 20 agents qui travaillent en première ligne dans les communautés roms et une autre à Varsovie pour 16 officiers supérieurs. Une formation a également été dispensée à des agents travaillant en première ligne qui étudient dans des écoles de police à Slatina et Campina (Roumanie) et à Odessa (Ukraine).

En 2016, pendant la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, le BIDDH a encouragé le dialogue sur les problèmes que rencontrent les Roms et les Sintis pour accéder à leurs droits électoraux. Y ont participé, entre autres, des responsables politiques roms et sintis ainsi que des représentants de la société civile, y compris les femmes et les jeunes.

### **MISSIONS D'OBSERVATION ÉLECTORALE MENÉES EN 2016**

*Composées d'une équipe principale d'experts et d'observateurs à court et long terme*

\*Désigne des missions d'observation électorale restreinte, composées d'une équipe principale d'experts et d'observateurs à long terme

\*\*Désigne soit une mission d'évaluation électorale, soit une équipe composée uniquement d'un noyau d'experts électoraux

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| 1. ** Slovaquie         | élections législatives, 5 mars                  |
| 2. Kazakhstan           | élections législatives anticipées, 20 mars      |
| 3. *Serbie              | élections législatives anticipées, 24 avril     |
| 4. Mongolie             | élections législatives, 29 juin                 |
| 5. Biélorussie          | élections législatives, 11 septembre            |
| 6. Fédération de Russie | élections législatives, 18 septembre            |
| 7. Géorgie              | élections législatives, 8 octobre et 30 octobre |

- |   |   |
|---|---|
| 8. Lituanie                               | élections législatives, 9 octobre   |
| 9. Monténégro                             | élections législatives, 16 octobre  |
| 10. États-Unis d'Amérique                 | élections générales, 8 novembre   |
| 11. Moldova                               | élections présidentielles, 30 octobre et 13 novembre  |
| 12. Ouzbékistan                           | élections présidentielles anticipées, 4 décembre  |
| 13. ** Autriche                           | élections présidentielles, nouveau deuxième tour après<br>invalidation du premier, 4 décembre |
| 14. Ex-République yougoslave de Macédoine | élections législatives anticipées,<br>11 décembre   |

## HAUTE-COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES

Haute-Commissaire : **Astrid Thors** (jusqu'au 19 août 2016)

**Budget** : 3 407 600 euros (Budget unifié), 616 652 euros (ressources extrabudgétaires)

Effectifs : 21 internationaux

9 locaux

[www.osce.org/hcnm](http://www.osce.org/hcnm)

*Le poste de Haut-Commissaire pour les minorités nationales a été créé en 1992 afin d'identifier les tensions ethniques susceptibles de mettre en danger la paix, la stabilité ou les relations amicales au sein des États participants, ou entre eux, et de rechercher un règlement rapide.*

*En 2016, la Haute-Commissaire a continué à s'acquitter de son mandat dans l'espace de l'OSCE en aidant les États participants à faire face à un certain nombre de problèmes d'intégration et à promouvoir la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, notamment les droits des minorités, et une égalité effective, autant de points qui sont essentiels pour préserver la stabilité dans les sociétés.*

### INTÉGRATION DES SOCIÉTÉS MARQUÉES PAR LA DIVERSITÉ

Les visites dans la région de l'OSCE permettent à la Haute-Commissaire d'obtenir des informations de première main et de rester en phase avec son mandat, mais l'échange d'informations, de recommandations et d'avis juridiques ainsi que l'appui fourni aux projets continuent de jouer un rôle déterminant dans ses activités.

En 2016, la Haute-Commissaire a effectué neuf visites axées sur des problèmes d'intégration et a organisé des manifestations en Géorgie, au Kazakhstan et au Kirghizstan portant sur l'éducation, la police et la participation politique dans les sociétés multiethniques.

En décembre, le gouvernement moldave a adopté une stratégie d'intégration qui renforce la cohésion sociale tout en protégeant et favorisant les droits des minorités nationales. La Haute-Commissaire a contribué à l'élaboration de cette stratégie.

### ÉDUCATION

Une conférence de deux jours a été organisée les 20-21 avril 2016 à la Haye pour célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire du lancement des *Recommandations de la Haye concernant les droits des minorités nationales à l'éducation*. Son objectif était d'évaluer et de mettre en valeur le rôle de l'éducation dans la prévention des conflits. La conférence a réuni 180 représentants de pouvoirs publics, experts, enseignants, professionnels de l'éducation ainsi que des acteurs non étatiques actifs dans le domaine de l'éducation, de la prévention des conflits et du rétablissement de la paix qui ont pu examiner les problèmes que pose l'adaptation des systèmes éducatifs à des sociétés diversifiées sur le plan ethnique.

Pour marquer l'événement et souligner que l'éducation peut contribuer à la prévention des conflits, la Haute-Commissaire a organisé un concours vidéo appelé « Notre école, notre diversité ». Des élèves âgés de 12 à 18 ans venus de tous les pays de la région de l'OSCE ont été invités à filmer une vidéo de 60 secondes sur l'importance de la diversité dans la salle de classe. Le concours, qui a été un grand succès, a permis de recueillir 101 contributions d'élèves du secondaire venus de 15 États participants de l'OSCE.

En novembre, le Bureau de la Haute-Commissaire a contribué à une conférence de deux jours tenue à Skopje sur les droits à l'éducation dans les sociétés où règne la diversité. La Conférence a également célébré le 20<sup>e</sup> anniversaire de la publication des *Recommandations de la Haye concernant les droits des minorités nationales à l'éducation* et a rassemblé quelque 100 représentants d'institutions de l'État, de la société civile, des milieux universitaires, de la communauté internationale et des communautés nationales.

### **LE PRIX MAX VAN DER STOEL**

L'Association pour le dialogue et la recherche historiques, une organisation non gouvernementale basée à Chypre, a remporté le prix Max van der Stoel 2016 pour son travail sur l'enseignement de l'histoire en tant qu'outil de réconciliation. Depuis sa fondation en 2003, le but de cette association est de contribuer à faire avancer la compréhension historique à Chypre entre le public et les éducateurs, indépendamment de leur origine ethnique, religieuse, culturelle ou sociale, notamment en fournissant un accès à des possibilités de formation fondées sur le respect de la diversité et la multiplicité des points de vue.

### **RÉUNION SUPPLÉMENTAIRE SUR LA DIMENSION HUMAINE**

En octobre, la Haute-Commissaire, en coopération avec la Présidence serbe et le BIDDH, a organisé une réunion supplémentaire sur la dimension humaine concernant les minorités nationales, la médiation et l'intégration. Cette manifestation a réuni 190 représentants de pouvoirs publics, de milieux universitaires et de la société civile de toute la région de l'OSCE. Le but de la réunion était d'inciter les participants à examiner le rôle de la médiation et les questions relatives aux minorités nationales dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE, et d'étudier les possibilités offertes par la diversité des liens qui peuvent être établis dans diverses sociétés pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement économique dans et entre les États.

Conformément à son mandat, la Haute-Commissaire se rend régulièrement dans les États participants de l'OSCE afin de s'entretenir de questions relatives aux minorités avec des responsables publics, des représentants de minorités et des membres de la société civile. En 2016, la Haute-Commissaire a effectué neuf visites de ce type.

### **Mars**

Ukraine

Bosnie-Herzégovine

### **Avril**

Géorgie

### **Mai**

Croatie

Hongrie

Slovaquie

Moldavie

### **Juin**

Serbie

Kosovo<sup>1</sup>

---

1 Toute référence au Kosovo, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, dans le présent rapport devrait être comprise conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

## REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS

Représentante : **Dunja Mijatović**

**Budget** : 1 481 600 euros (Budget unifié), 397 467 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 15

[www.osce.org/fom](http://www.osce.org/fom)

*En 2016, la sécurité des journalistes est restée l'une des principales priorités du Bureau de la Représentante pour la liberté des médias, une institution de l'OSCE basée à Vienne et ayant pour mandat d'aider les États participants à s'acquitter de leurs engagements en matière de liberté de la presse et de liberté d'expression.*

Les meurtres, les agressions ainsi que les intimidations à l'encontre des médias se sont poursuivis en 2016 dans toute la région de l'OSCE. La prévention de la violence n'a pas beaucoup avancé et force est de constater que peu de mesures efficaces ont été prises pour arrêter et juger les responsables. Pour quantifier l'ampleur du problème, la Représentante Dunja Mijatović a produit un tableau complet des professionnels des médias tués dans les États participants depuis 1992, ainsi que des données sur les enquêtes judiciaires s'y rapportant. Elle a également demandé aux États d'aider le Bureau en fournissant des informations montrant à quel point ce problème est répandu. Ces informations doivent être publiées au début de 2017.

La protection et l'impunité des auteurs de crimes commis contre les journalistes ont fait partie des multiples problèmes auxquels la Représentante a été confrontée dans son action pour aider les États participants à créer un environnement propice à la liberté de la presse et la liberté d'expression.

### PRINCIPALES QUESTIONS

La Représentante a placé la lutte contre l'extrémisme violent au rang de ses principales priorités en 2016. Elle a mis l'accent sur cette question, ainsi que sur les solutions possibles, dans le communiqué qu'elle a publié sur les moyens de protéger la liberté d'expression tout en combattant le terrorisme. Elle a organisé peu après, avec le concours du Département des menaces transnationales de l'OSCE et de la Mission en Bosnie-Herzégovine, une réunion d'experts à Sarajevo. Les participants ont partagé des pratiques exemplaires utilisées dans la mise en œuvre des stratégies en ligne visant à lutter contre l'extrémisme violent sur Internet.

Le fléau de la propagande a continué d'être virulent au cours de l'année, mais la Représentante a poursuivi son combat pour défendre un journalisme professionnel affranchi de tout contrôle et influence. Elle s'est notamment associée à la Présidence en exercice pour organiser une réunion d'experts sur les mesures à prendre pour faire face à la propagande de guerre et défendre la liberté des médias. Plus de 100 journalistes, experts des médias, diplomates et décideurs ont pu ainsi aborder des questions telles que les droits de l'homme et les conséquences juridiques de la propagande.

Duna Mijatović a continué de travailler avec des jeunes journalistes de Russie et d'Ukraine sur des projets lancés dans la région pour instaurer la confiance entre les deux groupes et améliorer les normes de déontologie journalistique.

En outre, son Bureau a organisé des réunions entre des représentants d'associations de journalistes russes et ukrainiens pour favoriser le dialogue et améliorer les pratiques

professionnelles. À la suite de ces réunions, le Bureau a publié un livre intitulé « *Deux pays, une profession* » qui retranscrit le dialogue entre les deux groupes.

Consciente qu'il est essentiel, pour qu'une démocratie fonctionne pleinement, de pouvoir accéder aux informations détenues par les pouvoirs publics, la Représentante a également abordé la question du droit d'accès à l'information en organisant une conférence de haut niveau à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la première loi sur la liberté de l'information au monde, adoptée par le Parlement suédois. La conférence a permis de recenser les principales étapes jalonnant les politiques d'accès à l'information et de mettre en évidence les profondes lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre pratique des engagements pris dans ce domaine.

Enfin, comme les effets de l'évolution technologique sur la pratique du journalisme continuent de soulever diverses questions juridiques, réglementaires et éthiques, la Représentante a continué de traiter la question en mettant l'accent sur le rôle des intermédiaires d'Internet dans le processus de collecte et de distribution.

### **OBSERVATION DE L'ÉVOLUTION DES MÉDIAS ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS PRIS À L'ÉGARD DE L'OSCE**

Les activités de la Représentante peuvent être classées en deux catégories distinctes : l'observation de l'évolution des médias, afin de signaler rapidement les problèmes qui pourraient porter atteinte à leur liberté et à la liberté d'expression, et la fourniture d'une aide aux États participants pour qu'ils honorent leurs engagements dans ces domaines. En 2016, la Représentante a sollicité plus de cent soixante-dix fois les gouvernements de 41 États participants afin d'examiner un large éventail de questions, notamment la violence et les menaces contre les journalistes, les poursuites pénales pour diffamation, les verdicts et peines d'emprisonnement prononcés à la hâte en raison d'une couverture médiatique défavorable et les mesures prises pour promulguer ou appliquer des lois qui nuisent à la liberté et au pluralisme des médias.

### **ACTIVITÉS DE FORMATION**

La Représentante a consacré beaucoup de temps et de ressources à la formation et au perfectionnement professionnel des membres des médias. Elle a notamment organisé :

- des ateliers pour des jeunes journalistes russes et ukrainiens ;
- des séminaires sur des questions relatives à la liberté d'expression à l'intention de juges et procureurs turcs ;
- des tables rondes entre syndicats de médias russes et ukrainiens.

### **CONFÉRENCES DE PRESSE RÉGIONALES**

La Représentante a continué d'organiser des conférences régionales sur les médias pour les États participants d'Asie centrale et du Caucase du Sud. Ces conférences ont réuni des professionnels des médias de ces régions, qui ont pu partager des expériences avec des collègues, des représentants de pouvoirs publics et des experts internationaux. En 2016, le thème de ces conférences a porté sur les problèmes très divers qui entravent la liberté des médias et la liberté d'expression. Avec le concours de la Mission de l'OSCE en Serbie, la Représentante a également organisé une conférence de presse pour les États participants en Europe du Sud-Est sur le thème de la liberté d'expression dans l'univers concurrentiel du numérique.

## **OPÉRATIONS DE TERRAIN**

En plus de ses organes politiques, l'OSCE dispose d'un réseau de 16 opérations de terrain situées en Europe du Sud-Est, en Europe orientale, dans le Caucase du Sud et en Asie centrale.

### **OPÉRATIONS DE TERRAIN EN 2016**

Les opérations de terrain de l'OSCE aident les pays hôtes à concrétiser les engagements qu'ils ont pris envers l'OSCE et à renforcer les capacités locales dans le cadre de projets concrets qui répondent à leurs besoins. Leurs activités varient en fonction du contexte dans lequel elles interviennent, ainsi que de la situation dans le pays hôte, et sont régies par le mandat de l'opération concernée. Les opérations de terrain permettent à l'OSCE de s'attaquer aux crises lorsqu'elles éclatent et jouent un rôle déterminant dans de nombreux endroits après le conflit. Elles contribuent notamment à rétablir la confiance dans les communautés qui ont été touchées.

### **L'OSCE DISPOSAIT, EN 2016, DE 16 OPÉRATIONS DE TERRAIN :**

#### **EUROPE DU SUD-EST**

Présence en Albanie  
Mission en Bosnie-Herzégovine  
Mission au Kosovo  
Mission au Monténégro  
Mission en Serbie  
Mission à Skopje

#### **EUROPE DE L'EST**

Mission en Moldavie  
Coordonnateur des projets en Ukraine  
Mission spéciale d'observation en Ukraine  
Mission d'observation aux postes de contrôle russes de Goukovo et Donetsk

#### **CAUCASE DU SUD**

Bureau à Erevan

#### **ASIE CENTRALE**

Centre à Achgabat  
Bureau du Programme à Astana  
Centre à Bichkek  
Bureau au Tadjikistan  
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan



## **DES SOLUTIONS RÉGIONALES À DES PROBLÈMES RÉGIONAUX**

### **Europe du Sud-Est**

Les opérations de terrain en Europe du Sud-Est se sont constamment efforcées d'intégrer une dimension régionale dans leurs activités en vue de consolider la coopération régionale, d'encourager la réconciliation et d'améliorer les relations intercommunautaires. Des activités régionales telles que le projet « Suivez-nous », qui facilite le dialogue entre des femmes éminentes de Belgrade et de Prishtinë/Pristina, et le « processus de Skopje », qui vise à créer des conditions propices au retour et à l'intégration, contribuent de manière significative à promouvoir le dialogue entre les habitants de la région. Le Programme régional de logement est un autre exemple positif de coopération régionale qui vise les déplacements de population dus au conflit de 1991–1995, et aide les familles de réfugiés les plus vulnérables en matière d'accès au logement et de réinsertion.

Les opérations de terrain en Europe du Sud-Est, conscientes de l'importance du rôle joué par les jeunes dans les processus de réconciliation et dans la lutte contre des nouveaux défis tels que l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, redoublent d'efforts pour encourager les jeunes à échanger et à nouer des contacts personnels au niveau régional. L'exemple des visites d'échanges et des universités d'été pour les jeunes Albanais et Serbes, organisées par la Présence en Albanie et la Mission en Serbie, est intéressant à cet égard.

La création d'un Bureau régional de coopération pour la jeunesse à Tirana – une conséquence directe du sommet de Paris sur les Balkans occidentaux – est une étape importante vers le renforcement de la coopération régionale. L'OSCE, par le biais de ses opérations de terrain dans la région, a déjà commencé à définir les modalités de coopération avec ce Bureau pour faciliter les échanges entre jeunes et faire mieux connaître le lien qui existe entre la jeunesse et la sécurité.

Reconnaissant que la coopération régionale est indispensable dans la lutte contre les menaces transnationales, la Présence en Albanie et la Mission au Kosovo soutiennent un projet visant à améliorer le renseignement sur la criminalité et à renforcer les capacités d'action dans la région.

Faire face aux défis régionaux restera une priorité pour les opérations de terrain de l'Europe du Sud-Est dans les années à venir, d'autant que l'Organisation a cette capacité particulière de créer des passerelles, de rapprocher les individus et d'apporter des solutions régionales.

## **PRÉSENCE EN ALBANIE**

Chef de la Présence : **Ambassadeur Florian Raunig** (jusqu'en juillet 2016) et **Ambassadeur Bernd Borchardt** (depuis octobre 2016)

**Budget** : 2 907 900 euros (Budget unifié), 507 100 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 20 internationaux, 62,5 locaux

[www.osce.org/albania](http://www.osce.org/albania)

*L'année 2016 a été dominée par les débats au sujet de la réforme de la justice en Albanie. La Présence a continué d'aider les autorités albanaïses à réaliser des progrès durables, à améliorer la confiance dans les institutions et à faire face à des problèmes régionaux émergents.*

### **SOUTENIR LES CITOYENS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE**

Des campagnes d'information des électeurs, en particulier des femmes, des jeunes et des Roms, ont été menées en préalable aux élections partielles de 2016 et des élections générales prévues en 2017. Les citoyens ont été encouragés à voter et à s'opposer au vote familial.

Pour aider les citoyens albanaïses à mieux s'orienter dans le domaine législatif, la Présence a lancé une plateforme en ligne appelée « Je connais la loi » ([www.njohligjin.al](http://www.njohligjin.al)). Proposant des résumés juridiques simplifiés sur des questions de tous les jours, cette plateforme a été consultée à ce jour par des milliers de personnes.

Le débat public sur le passé totalitaire de l'Albanie s'est considérablement intensifié en 2016 après que la Présence a procédé à un sondage sur les connaissances, les perceptions et les attentes des citoyens. Grâce à des films documentaires et à un théâtre itinérant, la Présence a encouragé les citoyens à en apprendre davantage sur le passé de leur pays. À l'incitation de l'OSCE et avec le soutien de cette dernière, l'organisme public de radiodiffusion a consacré une série de débats à cette question.

La Présence a aidé les autorités albanaïses à élaborer des plans d'action locaux pour protéger les enfants de la traite et de l'exploitation. Ces plans se fondaient sur les conclusions d'une analyse approfondie et des entretiens menés avec 150 spécialistes de la protection des enfants.

Les structures locales prescrites par la nouvelle loi relative aux unités d'administration locale ont été mises en place avec le soutien de la Présence dans quatre municipalités pilotes. Leur but est d'améliorer les services municipaux et la participation des citoyens à la prise de décisions.

### **RENFORCER L'EFFICACITÉ DES INSTITUTIONS ET LES RESPONSABILISER DAVANTAGE**

La Présence a prêté son concours au Parlement albanaïse pour accroître sa transparence et nouer le dialogue avec les citoyens. Dans le cadre d'activités facilitées par la Présence, du personnel parlementaire – formé dans le passé par l'OSCE – a organisé des séances d'information sur la démocratie et la participation citoyenne au processus législatif à l'intention de quelque 500 étudiants d'établissements d'enseignement secondaire et d'universités. Avec le soutien de la Présence, un bureau de circonscription multipartite a été ouvert à Shkodra. Les membres du Parlement ont utilisé ce bureau et un autre a été ouvert à Korça en 2015 pour échanger des avis avec les citoyens.

*« La Présence de l'OSCE a contribué notablement à l'amélioration des activités législatives albanaises en favorisant un renforcement des normes de transparence et en rapprochant les activités législatives des citoyens. »*  
Ilir Meta, Président de l'Assemblée albanaise

La ville d'Elbasan a créé un conseil local de sécurité publique – première structure de ce type en Albanie – avec le soutien de la Présence. L'objectif principal du conseil est de mobiliser toutes les parties prenantes locales pour s'attaquer ensemble à des questions telles que la criminalité, la violence domestique et l'extrémisme violent.

En 2016, la Présence a prêté son concours au Gouvernement albanais pour organiser une réunion de haut niveau consacrée aux combattants terroristes étrangers et aux routes de migration irrégulière. Elle soutient également les autorités dans l'élaboration d'un plan d'action de grande ampleur contre la culture et le trafic de cannabis.

La Présence a continué de contribuer en 2016 à l'amélioration du système de justice administrative en renforçant les capacités des parties prenantes concernées et en présentant des recommandations qui ont été élaborées après avoir suivi des procès administratifs. Le projet « Pour une justice sans lenteurs » a été étendu en 2016 à six districts de plus. Le nombre d'audiences improductives a été réduit dans tous les tribunaux qui ont souscrit à cette initiative.

La Présence a par ailleurs aidé les autorités compétentes en la matière à améliorer les normes de traitement des détenus en accordant une attention particulière aux délinquantes. Elle s'est employée à sensibiliser les juges et les procureurs à l'existence du service de probation, ainsi qu'à renforcer les capacités des agents de probation pour ce qui est de l'évaluation psychologique des délinquants bénéficiant d'un sursis probatoire. En conséquence, on est passé de moins de 40 cas dans lesquels il a été recouru à des moyens de surveillance électronique en 2015 à plus de 150 en 2016.

La Présence a prêté son concours aux autorités albanaises dans le cadre de leurs efforts de démilitarisation. En 2016, quelque 160 tonnes de deux composants de napalm – oxyde d'aluminium et xylène – ont été reconditionnées en toute sécurité avant d'être expédiées en France en vue de leur élimination définitive.

## **LUTTER CONTRE LA CORRUPTION**

Tout au long de l'année 2016, la Présence a aidé les autorités albanaises aux niveaux central et local dans le cadre des efforts déployés par ces dernières pour lutter contre la corruption et promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux. Des activités de renforcement des capacités ont été organisées dans le souci de combattre la corruption et de promouvoir un comportement approprié dans les affaires, de sensibiliser les jeunes aux questions liées à la corruption et d'encourager la société civile à participer plus activement aux processus consultatifs concernant les politiques.

## **PARTENARIATS**

En 2016, la Présence a coordonné ses activités avec le Parlement et toute une série d'institutions et organismes gouvernementaux albanais, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe, l'Union européenne de radiodiffusion, USAID, l'UE, plusieurs organismes de l'ONU, la

Mission européenne d'assistance au système de justice albanais (EURALIUS) et  
l'*International Criminal Investigation Training Assistance Program* des États-Unis.

## **MISSION EN BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Chef de la Mission : **Ambassadeur Jonathan M. Moore**

**Budget** : 11 493 300 euros (Budget unifié), 973 297 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 39 internationaux, 282,5 locaux

[www.osce.org/bih](http://www.osce.org/bih)

*Malgré des tensions politiques accrues en Bosnie-Herzégovine, en particulier à propos des élections locales, le pays a accompli des progrès en 2016, notamment avec l'acceptation de sa demande d'adhésion à l'UE en septembre. Bien qu'il y ait des signes encourageants d'un renforcement des valeurs communautaires au niveau local, la Mission a réagi rapidement à la fragilité dans certaines localités, ce qui montre une fois de plus à quel point il importe de disposer d'une vaste présence sur le terrain et d'importantes capacités de réaction.*

### **UN ENSEIGNEMENT NON-DISCRIMINATOIRE DE QUALITÉ**

La Mission a intensifié son engagement contre le système dit des « deux écoles sous un même toit » en se concentrant sur l'unification administrative en tant que mesure indispensable pour éliminer la ségrégation scolaire. En juillet 2016, suite à la décision d'ouvrir une nouvelle école à Jajce, la Mission a noué le dialogue avec les autorités nationales et cantonales et obtenu le soutien de la communauté internationale pour faire bloc contre la ségrégation et soutenir les élèves qui s'opposaient à cette mesure. La décision n'a pas été appliquée pour l'année scolaire 2016/2017, mais reste préoccupante.

La Mission a poursuivi ses efforts visant à résoudre la question de la langue bosniaque en Republika Srpska, où les autorités ont instauré une pratique discriminatoire en remplaçant la formulation « langue bosniaque » par « langue du peuple bosniaque » dans les écoles. Le dialogue avec des interlocuteurs aux niveaux politique et local a permis d'éviter une aggravation des tensions et le boycott des établissements, permettant ainsi aux enfants d'aller à l'école et de poursuivre leur scolarité. Cette question doit encore être réglée au niveau politique.

### **RENFORCER L'ÉTAT DE DROIT**

Œuvrant en coopération avec des institutions nationales et des partenaires internationaux, la Mission a mené à bonne fin une analyse du traitement des crimes de guerre au niveau de l'État et proposé des améliorations dans ce domaine. Elle a par ailleurs organisé plus de 50 sessions de formation à l'intention du corps judiciaire et de la police sur des thèmes choisis dans le cadre de son programme d'observation des procès. Elle a aussi continué d'apporter une assistance technique à ses interlocuteurs dans le cadre d'une initiative visant à trouver des solutions efficaces aux problèmes influant sur la réponse judiciaire aux crimes de guerre, aux crimes de haine et à la traite des êtres humains.

### **PRÉVENIR LA HAINE ET L'EXTRÉMISME ET Y FAIRE FACE**

Les 22 Coalitions contre la haine parrainées par la Mission ont organisé 60 activités dans 24 endroits répartis à travers le pays au cours de la campagne de la Semaine de la tolérance. Cette campagne visait à encourager tous les citoyens à prendre part à des activités de promotion de la tolérance et de récits positifs en rapport avec la diversité, la coopération interethnique et le dialogue interreligieux. Afin d'éviter que des personnes ne tombent dans l'extrémisme violent, la Mission a accru son soutien aux initiatives de dialogue interreligieux au niveau local.

## **SOUTENIR LES PROCESSUS DE RÉFORME**

La Mission a aidé les commissions de l'Assemblée parlementaire à organiser des débats publics sur des questions liées aux processus de réforme en cours dans le pays en invitant des membres du public ainsi que des représentants des chambres basses des parlements, du gouvernement et d'ONG à y participer. Les dirigeants de partis politiques de 18 municipalités se sont associés à l'initiative soutenue par la Mission consistant à créer un code de déontologie régissant le comportement des partis politiques et de leurs candidats durant les périodes précédant les élections afin que les campagnes électorales soient équitables et professionnelles.

## **INTÉGRER LES PERSONNES MARGINALISÉES**

Des progrès considérables ont été accomplis dans la mise en œuvre du Programme régional de logement. À ce jour, 1 118 bénéficiaires ont été sélectionnés et 126 familles ont emménagé dans de nouveaux logements. La Mission, en coopération avec le HCR, soutient le pays dans les efforts déployés par ce dernier pour élaborer des outils permettant de s'assurer de la viabilité des retours et concevoir des actions visant à offrir aux rapatriés un accès égal aux droits et aux services. Elle a aussi prêté son concours au Ministère des droits de l'homme et des réfugiés pour l'élaboration d'amendements à la Loi sur l'interdiction de la discrimination.

## **COOPÉRATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ**

La Bosnie-Herzégovine a été victime de deux attentats terroristes en 2015. Dans le cadre des activités novatrices qu'elle mène avec la société civile, les communautés religieuses, les jeunes, les éducateurs et les citoyens, la Mission a prêté son concours à des acteurs locaux pour prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme en s'appuyant sur le Plan d'action accompagnant La Stratégie de lutte contre le terrorisme pour 2015-2020. La Mission a pris la tête des efforts internationaux visant à assurer un stockage des armes et des munitions dans de bonnes conditions de sécurité et elle a aidé le pays à se conformer à ses engagements internationaux en matière de sécurité.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SENSIBILISATION AUX PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT**

La Mission a coopéré avec le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales sur un projet régional de réduction du risque de catastrophe en renforçant les capacités et la coopération transfrontalière entre la Bosnie-Herzégovine et la Serbie.

À l'occasion de la Journée de la Terre, la Mission a réuni des responsables de l'Assemblée d'Herzégovine-Neretva et du Ministère du commerce, du tourisme et de la protection de l'environnement, ainsi que des dirigeants de collectivités locales et de centres Aarhus pour débattre de la gouvernance environnementale et du rôle de la société civile dans l'élaboration d'une législation, de programmes et de politiques en la matière.

## **JEUNESSE ET GENRE**

La plateforme novatrice du Groupe consultatif de jeunes, constituée de divers jeunes bénévoles, a été pleinement intégrée aux activités d'élaboration et d'exécution des programmes de la Mission. Son Unité des questions de genre a mis en œuvre un plan d'action en la matière et progressé dans ses activités de programme, telles que la lutte contre la violence domestique, en dispensant des formations à la police et en établissant des protocoles et un système centralisé de collecte de données.

## **LÉGISLATION ÉLECTORALE**

En 2016, la Mission a apporté un soutien non négligeable à un groupe de travail interadministrations chargé d'amender la Loi sur les élections et la Loi sur le financement des partis politiques. En coopération avec la Commission électorale centrale, des partenaires internationaux et des ONG, plusieurs recommandations du BIDDH et du Groupe d'États contre la corruption ont été mises en application.

## **PARTENARIATS**

En partenariat avec l'Ambassade d'Allemagne, la Mission a organisé une conférence d'un type nouveau sur la promotion des possibilités de développement économique au niveau local. Les crimes de haine en Europe centrale ont constitué le thème principal d'une réunion organisée par la Mission en coopération avec l'Université de Sarajevo et en partenariat avec les opérations de terrain de la région. La Mission a également coopéré avec les commissions internationales des bassins hydrologiques du Danube et de la Sava, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales, la Mission de l'OSCE au Monténégro et le Centre Aarhus de Banja Luka pour organiser une conférence régionale sur le contrôle de la qualité de l'eau.

## MISSION AU KOSOVO

Chef de la Mission : **Ambassadeur Jan Braathu**

**Budget** : 17 942 400 euros (Budget unifié), 284 263 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 134 internationaux, 398,5 locaux

[www.osce.org/kosovo](http://www.osce.org/kosovo)

*La Mission a poursuivi ses activités de grande ampleur avec les institutions et communautés kosovares en se concentrant sur l'amélioration de la réponse des administrations locales et de l'administration centrale aux besoins des communautés non majoritaires, d'une part, et sur le renforcement de leur efficacité et responsabilité, de l'autre.*

*Tout au long de l'année 2016, la Mission a axé ses activités sur la promotion de la démocratie et des droits de l'homme grâce à divers programmes tels que l'initiative « Suivez-nous », l'académie du dialogue, des forums interreligieux et un programme d'apprentissage ciblé spécialement sur les femmes et les jeunes. En outre, dans deux des cinq régions du Kosovo, la Mission a réuni des maires et s'est assurée de leur engagement en faveur du dialogue et d'initiatives interethniques.*

*Dans le domaine des droits de l'homme, la Mission a coopéré avec des partenaires pour créer des conditions favorables au retour et à l'intégration – dans le cadre du Processus de Skopje – ainsi qu'avec l'Église orthodoxe serbe et les institutions kosovares pour faire campagne en faveur de la protection des sites culturels et religieux.*

*En procédant à une opération de collecte des bulletins de vote le 24 avril 2016, la Mission a permis aux électeurs remplissant les conditions requises au Kosovo de participer aux élections législatives serbes et contribué à éviter les tensions éventuelles.*

### DROITS DES COMMUNAUTÉS

Pour veiller à ce que les municipalités respectent les droits linguistiques, la Mission a élaboré, à l'intention du Bureau du Commissaire aux langues, un système de suivi très complet. Cet outil de suivi permettra au Commissaire d'avoir une vue d'ensemble de l'application des droits linguistiques et d'améliorer les performances des institutions.

De concert avec ses partenaires internationaux, la Mission a veillé à ce que le quota obligatoire des 12 % d'inscrits dans l'enseignement supérieur soit respecté pour l'ensemble des communautés et elle est intervenue en faveur du maintien des programmes en bosniaque et en turc à l'Université de Prizren. Grâce à ces efforts conjoints, près de 400 étudiants de communautés non albanaises se sont inscrits pour l'année scolaire 2016/2017 à des programmes d'enseignement supérieur en albanais, bosniaque et turc.

<p>La Mission a organisé une campagne en ligne contre la violence sexiste durant les 16 jours d'activisme. Cette campagne visait à promouvoir un service d'assistance téléphonique gratuit et a touché presque 200 000 personnes par l'intermédiaire des médias sociaux.</p>
--

### BONNE GOUVERNANCE

La Mission a œuvré en étroite coopération avec les institutions centrales et locales afin d'améliorer leurs performances et de faire en sorte que les principes de bonne gouvernance comme la responsabilité, l'inclusivité et la transparence soient respectés. Elle a, par exemple, travaillé avec le Ministère de l'administration locale pour nouer le dialogue avec les



municipalités et mobiliser leur soutien en faveur de l'application de la Stratégie d'autonomie locale 2016-2020 ; mis au point des plateformes numériques de participation du public pour les municipalités de Prishtinë/Priština et Gjakovë/Đakovica ; et élaboré des stratégies de communication pour 16 municipalités, huit de ces stratégies ayant été approuvées.

### **DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS**

En coopération avec la Mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX Kosovo), la Mission a créé le Forum pour la transparence de la justice, un espace formel de dialogue entre les médias et les institutions de justice. Son but est d'accroître la transparence du système judiciaire en invitant des juges et des procureurs à expliquer les procédures judiciaires à des journalistes afin d'assurer le respect du droit d'accès à l'information, du droit au respect de la vie privée et de la présomption d'innocence dans les processus judiciaires.

Soucieuse de renforcer les organes de presse et le pluralisme des médias dans le nord du Kosovo, la Mission a organisé une école de journalisme à l'intention de 20 jeunes. Les cinq meilleurs candidats se sont vus offrir la possibilité de faire un stage dans des médias de langue serbe et quatre d'entre eux ont obtenu en définitive un emploi à temps plein.

### **Normalisation des relations**

Afin de contribuer à l'application des accords sur le dialogue facilité par l'UE entre Prishtinë/Priština et Belgrade, la Mission a organisé plusieurs stages de mise au courant à l'entrée en service à l'intention de 378 membres de l'ancien corps de protection civile et de 32 anciens membres du personnel administratif du Ministère serbe des affaires intérieures, ainsi que des cours de préparation à l'examen du barreau pour 33 avocats diplômés du nord du Kosovo.

### **SÛRETÉ PUBLIQUE**

À la demande du Gouvernement, la Mission a participé activement à l'élaboration de stratégies et de plans d'action visant à prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, ainsi que les cybermenaces et les menaces nucléaires, et à s'en protéger. Pour traduire ces documents en actes et enrichir l'éventail des méthodes utilisées pour s'attaquer à ces menaces, la Mission a organisé plusieurs activités et fourni régulièrement des avis, un soutien et des compétences techniques aux organismes et institutions responsables. Une des activités en question était une conférence sur la lutte contre l'extrémisme violent à laquelle ont assisté plus de 200 participants et représentants d'institutions et d'organisations internationales et régionales reconnues.

### **LA SÛRETÉ PUBLIQUE EN CHIFFRES (ACTIVITÉS MENÉES EN COOPÉRATION AVEC LES SERVICES DE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LES FORUMS POUR LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS)**

13 stages de formation à l'intention de quelque 300 participants ;  
25 ateliers à l'intention de quelque 500 participants ;  
9 conférences auxquelles ont assisté quelque 800 participants ;  
42 séminaires et débats tables rondes à l'intention de quelque 900 participants.

### **DROITS DE L'HOMME**

En avril 2016, la Mission a facilité la conclusion d'un accord entre la Police du Kosovo, le Conseil de la justice, le Conseil des procureurs et l'Association du barreau concernant la création d'un mécanisme de coordination de la mise à disposition d'une représentation

juridique gratuite pour les personnes accusées d'avoir commis un délit et qui n'ont pas les moyens de recruter des avocats privés. L'accord est mis en œuvre par les parties, ce qui permet d'assurer la cohérence des prestations des avocats de la défense et d'exercer un contrôle sur ces prestations.

### **PARTENARIATS**

En coopération avec l'UNICEF, la Mission a exécuté un projet d'initiation aux médias appelé « PONDER » à l'intention de 80 jeunes. Le but de ce projet était d'aider les jeunes à repérer l'extrémisme violent et à s'en protéger en leur apprenant à avoir un regard critique sur l'information et les messages radicaux.

## MISSION AU MONTÉNÉGRO

Chef de la Mission : **Ambassadrice Janina Hrebickova** (jusqu'au 30 novembre 2016)

**Budget** : 2 146 200 euros (Budget unifié), 204 779 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 8,5 internationaux, 31,5 locaux

[www.osce.org/montenegro](http://www.osce.org/montenegro)

*Tout au long de l'année 2016, la Mission au Monténégro a continué de contribuer au processus de réforme en cours dans le pays. La fourniture d'un soutien à la Commission électorale d'État pour préparer les élections législatives a constitué en particulier un axe important de ses activités. La Mission a coopéré étroitement avec des partenaires nationaux pour continuer de promouvoir l'égalité des genres, la liberté des médias, la bonne gouvernance et les droits de l'homme.*

### ASSISTANCE DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La Mission a fourni une assistance technique à la Commission électorale centrale (CEC) en préalable aux élections législatives tenues en octobre sous un cadre juridique révisé. Le soutien apporté par la Mission s'articulait autour des éléments suivants : un programme de formation à l'intention des commissaires aux élections ; la fourniture d'une aide pour l'élaboration d'activités d'information du public, comme le remaniement du site Web de la CEC; et la production de spots télévisés visant à éduquer les électeurs. Avant le jour du scrutin, la Mission a en outre fourni à l'équipe de journalistes du service public de radiodiffusion des avis d'experts internationaux sur les normes d'éthique professionnelle des médias en rapport avec les élections.

### PROMOUVOIR LES PRINCIPES DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

En partenariat avec le Ministère des droits de l'homme et des minorités, la Mission a élaboré un clip vidéo intitulé « Count Me In », qui a été diffusé sur 11 chaînes de télévision pendant la campagne mondiale intitulée « 16 jours d'activisme contre la violence sexiste ». La Mission a également contribué à l'élaboration d'un commentaire sur la Loi relative à l'égalité des genres et, en coopération avec le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), elle a organisé des stages de formation pour facilitateurs portant sur la promotion de l'égalité des genres au Ministère de l'intérieur et à la Direction de la police. La Mission a continué de s'employer à renforcer les capacités des points de contact municipaux pour les questions de genre et a mis en chantier une analyse de l'intégration des questions relatives aux femmes au niveau local. Cette analyse se fonde sur les engagements énoncés dans 23 mémorandums d'accord relatifs à la promotion de l'égalité des genres, qui ont été signés par l'ensemble des municipalités, le Ministère des droits de l'homme et des minorités et la Mission.

### LIBERTÉ D'EXPRESSION EN EUROPE DU SUD-EST

En sa qualité de coordinatrice d'une activité à laquelle participent six opérations de terrain de l'OSCE dans la région, la Mission a fait produire et diffuser un documentaire télévisé de 45 minutes sur la liberté d'expression et la liberté des médias. Le film traite de problèmes communs, tels que les pressions politiques et financières exercées sur les médias et les journalistes indépendants, la non-application de la législation relative aux médias et le financement précaire des médias du service public. Un accent particulier est mis dans ce film sur l'importance de préserver l'indépendance rédactionnelle des organismes de radiodiffusion

du service public. Le documentaire a été diffusé par six chaînes de télévision publiques de la région en décembre.

### **LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE**

En partenariat avec le Bureau du Coordonnateur national de la lutte contre la traite, la Mission a formé plus de 450 membres de la police des frontières à l'adoption d'une démarche axée sur la victime pour les enquêtes sur la traite des êtres humains et s'est employée à promouvoir la coopération régionale à cet égard. Elle a également soutenu la coopération régionale en matière de frontières et les activités des patrouilles effectuées conjointement par les Monténégrins et les Albanais, ce qui a donné lieu à des saisies de drogues et des opérations de répression de la pêche illégale menées en coopération avec les polices voisines.

### **RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE ET DE LA RESPONSABILITÉ AU SEIN DES COMMUNAUTÉS LOCALES**

En coopération avec le Ministère de l'intérieur et l'Union des municipalités, la Mission a soutenu le programme annuel des meilleures pratiques dans l'administration locale, qui offre l'occasion à toutes les municipalités de présenter leurs meilleures pratiques et des solutions novatrices pour la fourniture des services publics locaux. Le but de ce programme est d'accroître la transparence, l'efficacité et la responsabilité des communautés locales, ainsi que d'améliorer les conditions de travail au sein de ces dernières.

### **SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR L'INTERDICTION DE LA DISCRIMINATION**

En coopération avec le Ministère des droits de l'homme et des droits des minorités, la Mission a organisé six séminaires de formation à l'intention des employés des centres de protection sociale pour appliquer la Loi sur l'interdiction de la discrimination en reconnaissant pleinement et en traitant de façon appropriée les cas de discrimination. Ces séminaires ont porté sur les problèmes pratiques rencontrés dans l'application de la loi et sur les principales causes de discrimination.

### **PLAN D'ACTION POUR UN PARLEMENT PLUS SENSIBLE AUX DIFFÉRENCES ENTRE LES SEXES**

En s'appuyant sur la feuille de route pour un parlement sensible aux différences entre les sexes et en coopération avec la Commission parlementaire pour l'égalité entre les sexes, la Mission a concouru à l'élaboration d'un plan d'action pour un parlement plus sensible à ces différences. Cette activité a bénéficié du soutien d'experts du BIDDH.

### **PARTENARIATS**

La Mission a travaillé en 2016 en étroite coopération avec toute une série d'institutions et organismes publics, ainsi qu'avec le Parlement, et plusieurs agences de l'ONU, l'UE, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne de radiodiffusion et le DCAF, de même qu'avec les missions diplomatiques au Monténégro.

## **MISSION EN SERBIE**

Chef de la Mission : **Ambassadeur Peter Burkhard** (jusqu'en octobre 2016) et **Ambassadeur Andrea Orizio** (à compter d'octobre 2016)

**Budget** : 6 365 000 euros (Budget unifié), 265 628 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 23 internationaux, 104 locaux

[www.osce.org/serbia](http://www.osce.org/serbia)

*En 2016, la Mission a fourni à la Serbie une assistance et des avis d'experts visant à aider le pays à atteindre son objectif qui est de consolider son système démocratique régi par une série de règlements bien harmonisés dont le respect est assuré par une justice équitable, indépendante et efficace. Ce système repose notamment sur de solides mécanismes de responsabilité, sur un important rôle de contrôle exercé par le Parlement et les institutions publiques indépendantes, sur le dialogue avec les organisations de la société civile et sur des médias libres.*

### **VERS LA PLEINE INDÉPENDANCE DU POUVOIR JUDICIAIRE ET UN SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE MODERNE**

La Mission a continué d'aider la Serbie à renforcer son indépendance judiciaire et à mettre en place un système de sélection et de carrière fondé sur le mérite en observant le cadre juridique et les procédures disciplinaires ainsi qu'en formulant des recommandations visant à améliorer la pratique juridique dans ce domaine. La Mission a favorisé des débats participatifs entre experts sur le processus de réforme constitutionnel concernant la magistrature. Pour lutter contre la corruption, la Mission a prêté son concours au gouvernement, à la société civile et au secteur privé en organisant des activités de formation à la gouvernance d'entreprise, aux enquêtes sur les délits financiers et les poursuites exercées en la matière, aux techniques de blanchiment d'argent et aux enquêtes menées dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme. La Mission a commencé à aider le Bureau du Procureur de l'État à promouvoir l'état de droit dans l'administration publique. Elle s'est employée à promouvoir un système de justice pénale axé sur la victime en faisant siennes les Instructions relatives au fonctionnement des services d'aide aux victimes mis en place par le ministère public. Dans le domaine du suivi des procès pour crimes de guerre, la Mission a assisté à 500 audiences devant la Haute cour et la Cour d'appel à Belgrade.

### **LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE**

La Mission a continué de favoriser la coopération régionale entre le ministère public et les organismes chargés de l'application de la loi pour lutter contre la criminalité organisée. Avec le soutien de la Mission, le Bureau du Procureur de l'État chargé de lutter contre la criminalité organisée a adopté un système informatique de pointe pour gérer des données d'enquêtes complexes qui a été mis au point et offert par la Direction italienne antimafia. La Mission a aidé à organiser une réunion des procureurs chargés de la criminalité organisée d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de l'Italie, du Monténégro, de Roumanie, de Serbie et de Slovénie, qui a donné lieu à la signature d'une déclaration d'intention et à un engagement des procureurs à améliorer la coopération régionale et à définir les modalités d'un échange direct d'informations. La Mission a organisé des débats complémentaires sur la mise en œuvre de la déclaration, au cours desquels il a été prévu de poursuivre ce processus en 2017.

## **LIBERTÉ DES MÉDIAS À L'ÈRE NUMÉRIQUE**

Des professionnels des médias, des universitaires et des représentants de la société civile ont contribué à la future Stratégie serbe relative aux médias en formulant des recommandations à la conférence de suivi « Speak Up ! » organisée par la Mission en coopération avec le Projet d'assistance technique aux organisations de la société civile, le Programme People2People (rapprochement des peuples) et la Délégation de l'UE en Serbie. Le groupe de travail pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie relative aux médias a soumis ses recommandations au Ministère de la culture et de l'information. Ces recommandations portent essentiellement sur la pérennité économique de l'information et du contenu médiatique d'intérêt public, l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine du journalisme et la création d'un espace d'information numérique, la législation en vigueur, l'autoréglementation et la liberté des médias, ainsi que la responsabilité des professionnels des médias.

## **SOUTIEN À L'ÉLABORATION ET À L'APPLICATION D'UN PLAN D'ACTION NATIONAL SUR LA RÉOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES**

La Mission a encouragé le Gouvernement dans la démarche participative adoptée par ce dernier pour l'élaboration du Plan d'action national 2016-2020 en vue de l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité en organisant cinq consultations publiques et une conférence finale. Le groupe de travail et le Gouvernement ont bénéficié du soutien de la Mission pour la création d'un réseau de 15 organisations de la société civile spécialisées dans les questions de genre et de sécurité et chargées d'assurer le suivi de la mise en œuvre du nouveau Plan d'action.

## **INSTAURATION DE LIENS ENTRE LA JEUNESSE SERBE ET ALBANAISE**

Pour compléter les efforts déployés par les gouvernements serbe et albanais, les opérations de terrain de l'OSCE dans ces deux pays ont favorisé les liens, la coopération et le dialogue entre leurs jeunes citoyens. En 2014, les deux pays avaient signé un accord visant à stimuler la coopération à long terme entre leurs jeunes. En 2016, 20 jeunes femmes et hommes serbes et albanais ont été formés aux compétences numériques et à la gestion du cycle des projets tout en se familiarisant avec les principaux engagements de l'OSCE.

*« Quand on parle de connectivité régionale, il ne s'agit pas seulement de voies ferrées ou d'autoroutes. Il s'agit surtout des jeunes de la région. »*

Ambassadeur Andrea Orizio, Chef de la Mission de l'OSCE en Serbie

## **DES EFFORTS D'INCLUSION DES ROMS COURONNÉS DE SUCCÈS**

- La Mission coopère depuis 2013 avec la Délégation de l'UE en Serbie dans le cadre de son projet d'assistance technique à l'inclusion des Roms (TARI) en aidant les institutions serbes à réaliser leurs objectifs stratégiques dans le domaine des droits de l'homme, de la coordination institutionnelle, des soins de santé, du renforcement de la société civile, de l'éducation, du logement et de l'emploi. En 2016, dans le cadre du projet TARI, il y a lieu de citer les réalisations ci-après des institutions serbes :
- Constitution de 20 équipes municipales mobiles pour l'inclusion des Roms ;
- Création d'une base de données nationale pour le suivi des efforts d'inclusion des Roms et l'établissement de comptes rendus à ce sujet ;
- Participation de 30 organisations de la société civile à l'élaboration et au suivi de politiques en faveur des Roms ;

- Octroi de bourses et mentorat pour 1 000 élèves d'établissements d'enseignement supérieur ;
- Élaboration, par 14 municipalités, de plans d'amélioration de l'infrastructure ;
- Mise en place d'un nouveau système d'information géographique pour inventorier les implantations non conformes ; et
- Recrutement de 60 Roms par 17 entreprises.

### **PARTENARIATS**

Le Programme régional de logement, instauré pour remédier aux déplacements de population à la suite des conflits de 1991-1995, reste un exemple positif de coopération régionale. Dans le cadre de ce programme, l'OSCE, par l'intermédiaire de ses missions en Serbie, en Bosnie-Herzégovine et au Monténégro, continue, en coopération avec le HCR, de prêter son concours à 74 000 des familles de réfugiés les plus vulnérables pour répondre à leurs besoins en matière de logement et de réintégration.

## MISSION À SKOPJE

**Chef de la Mission** : Ambassadrice Nina Suomalainen

**Budget** : 6 346 000 euros (budget unifié), 14 089 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 43 internationaux, 107 locaux

[www.osce.org/skopje](http://www.osce.org/skopje)

*En 2016, la Mission de l'OSCE à Skopje a coopéré avec les pouvoirs publics et les organisations de la société civile sur des projets visant à contribuer à la mise en œuvre de réformes dans les domaines de la police démocratique, de la gouvernance locale, des élections et de l'appareil judiciaire. Le soutien à la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ohrid est resté une priorité, une importance particulière ayant été accordée à l'amélioration des relations interethniques. La Mission s'est également employée à suivre l'évolution de la situation de sécurité, y compris les problèmes posés par les flux migratoires mixtes, et à jouer un rôle d'alerte précoce en la matière.*

### UNE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

La Mission continue d'apporter une valeur ajoutée grâce à sa présence sur le terrain, qui lui permet d'observer l'évolution de la situation de sécurité et de jouer un rôle d'alerte précoce en la matière, ainsi que d'exécuter des activités destinées à instaurer des relations interethniques constructives. Soucieuse de promouvoir la coexistence et de désamorcer les tensions éventuelles, la Mission entreprend des mesures de confiance et facilite le dialogue entre toutes les parties prenantes concernées.

### RÉPONSE AUX FLUX MIGRATOIRES MIXTES ET À LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Pour faire face aux problèmes posés par les flux migratoires mixtes, la Mission a suivi une approche axée sur la victime et fondée sur les droits de l'homme dans l'exécution d'activités spécifiques de renforcement de la gestion des frontières et de lutte contre la traite des êtres humains. En 2016, elle s'est employée à renforcer les capacités des travailleurs sociaux intervenant en première ligne pour identifier les victimes de la traite et elle a prêté son concours aux avocats qui fournissent une aide juridictionnelle aux victimes. Pour contribuer à remédier aux aspects sécuritaires de la migration, la Mission a aussi déployé des équipes mobiles dans les zones frontalières concernées.

### ÉTAT DE DROIT ET OBSERVATION DES PROCÈS

Seule organisation internationale disposant de l'expérience et des capacités opérationnelles nécessaires pour observer les procès en cours dans le pays, la Mission a poursuivi ses activités dans ce domaine en 2016 en suivant quelque 90 audiences dans le cadre de 18 procès très médiatisés. Elle a par ailleurs soutenu la coalition d'ONG *All for Fair Trials* dans l'observation de quelque 450 audiences de tribunaux, ce qui a donné lieu à un rapport d'évaluation détaillé sur le respect des droits de procédure des parties. Enfin, la Mission a aussi suivi tous les développements procéduraux liés aux affaires traitées par le Bureau du Procureur public spécial.

### UNE ÉDUCATION INTÉGRÉE GRÂCE AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE PASSERELLES

Outre les efforts qu'elle continue de déployer pour favoriser l'intégration dans les écoles, la Mission a poursuivi en 2016 son projet d'établissement de passerelles, qui vise à accroître l'interaction entre enfants d'origines ethniques différentes et à renforcer les relations



interethniques. En 2016, le projet a permis de soutenir 27 écoles réparties à travers tout le pays, qui ont exécuté 70 activités auxquelles ont participé quelque 800 élèves.

### **POLICE DÉMOCRATIQUE ET LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE**

La Mission a continué de s'employer à renforcer les capacités institutionnelles du Ministère de l'intérieur en se concentrant sur les principes d'une police démocratique dans une société multiethnique. Afin d'accroître la confiance du public dans cette police, la Mission a organisé des débats tables rondes avec 36 policiers et 45 journalistes locaux. La question du rôle des femmes dans la création de communautés plus sûres a aussi été examinée avec des citoyens dans le cadre d'ateliers consacrés à la discrimination fondée sur le genre. La Mission a en outre organisé des exercices transfrontaliers et dispensé des cours sur mesure sur l'échange de données avec d'autres pays, l'application de mesures spéciales d'enquête et les enquêtes effectuées dans le cadre de la lutte contre les menaces transnationales.

### **LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT ET LE TERRORISME**

En partenariat avec des experts régionaux et les principales parties prenantes, la Mission a organisé un atelier-débat sur la lutte contre l'extrémisme violent, qui a permis de rassembler des informations sur les causes de ce phénomène et les réponses à lui apporter. Dans le souci de renforcer les capacités des policiers intervenant en première ligne pour identifier et prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, la Mission a aussi concouru à la publication d'un manuel de formation et d'un guide. Elle s'est par ailleurs employée à renforcer les capacités des mouvements de jeunesse à prévenir la radicalisation.

### **RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET SOUTIEN À LA GOUVERNANCE LOCALE**

Au cours de la période qui a précédé les élections législatives tenues en décembre, la Mission a signé un mémorandum d'accord avec la Commission électorale d'État en vue de soutenir une série d'activités visant à renforcer les capacités de cette dernière en matière d'administration d'élections. Elle a également aidé à constituer deux groupes de formateurs, l'un pour l'application des normes de gestion des ressources humaines dans les municipalités, et l'autre sur l'examen/l'analyse des fonctions afin d'accroître l'efficacité des institutions publiques.

### **PRÉVENIR LES PROPOS ET LES CRIMES HAINEUX**

La Mission a organisé des cours de formation consacrés aux thématiques suivantes :

- L'identification et le traitement des crimes haineux pour 80 juges, procureurs publics et conseillers ;
- L'identification et la compréhension des crimes haineux, ainsi que les enquêtes sur ces crimes, pour 240 cadres et 24 formateurs de la police membres de différentes communautés ;
- La lutte contre les propos haineux, pour 25 jeunes militants qui reproduiront ces activités au sein de leurs communautés ;
- La lutte contre les propos haineux avec la participation de neuf équipes d'élèves d'établissements secondaires de Skopje ; et
- La lutte contre les crimes et les propos haineux pour 45 étudiants pendant l'École d'été sur les droits de l'homme et le droit pénal.

La Mission a aussi créé un site Web pour la Campagne nationale contre les propos haineux, [www.nohate.mk](http://www.nohate.mk), ainsi qu'une application pour téléphone intelligent contre les propos

haineux, disponible à l'adresse <http://nemrazi.mk/app/>, et a réalisé cinq brèves vidéos sur l'importance de lutter contre la discrimination ainsi que les propos et les crimes haineux et de l'autorégulation des médias. En 2016, 67 incidents ont été signalés sur le site Web dédié au suivi des crimes haineux.

## **PARTENARIATS**

Compte tenu de la mixité des flux migratoires, la Mission à Skopje a intensifié sa coopération avec le HCR et l'OIM, ainsi qu'avec les institutions publiques et les organisations de la société civile concernées, pour lutter contre la traite des êtres humains et la migration illégale. Elle a également coopéré avec les opérations de terrain de l'OSCE en Albanie et au Monténégro, la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est et l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) pour organiser des stages de formation à l'intention de la police des frontières. La Mission a continué de jouer un rôle important dans le cadre du mécanisme des acteurs principaux de la sécurité avec la Délégation de l'UE, l'Ambassade des États-Unis d'Amérique et le Bureau de liaison de l'OTAN à Skopje.

## MISSION EN MOLDAVIE

Chef de la Mission : **Ambassadeur Michael Scanlan**

**Budget** : 2 292 000 euros (Budget unifié), 112 700 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 13 internationaux, 39 locaux

[www.osce.org/moldova](http://www.osce.org/moldova)

*La Mission de l'OSCE en Moldavie a pour mandat principal d'aider le pays à négocier un règlement global, pacifique et durable du conflit transnistrien, fondé sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Moldavie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues avec, pour la Transnistrie, un statut spécial garantissant pleinement les droits humains, politiques, économiques et sociaux de sa population. À cette fin, la Mission facilite l'interaction entre les deux rives du Dniestr/de la Nistru, allant de réunions de groupes de travail techniques pour régler des questions pratiques influant sur le quotidien des habitants des deux rives à des négociations politiques à des niveaux élevés dans le cadre du format international à « 5+2 » en vue de parvenir à un règlement définitif.*

### **REDYNAMISER LE DIALOGUE DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE RÈGLEMENT TRANSNISTRIEN**

En 2016, le processus de négociation s'est caractérisé par une nouvelle dynamique reposant sur une solide cohésion entre les médiateurs et les observateurs dans le cadre des pourparlers à « 5+2 ». La preuve en est la visite qu'ils ont effectuée ensemble en avril à Chisinau et Tiraspol et qui a abouti à la reprise du processus à « 5+2 » après une interruption de deux ans. Les participants à la réunion à « 5+2 » tenue à Berlin en juin ont rejoint le point de vue des partenaires internationaux, à savoir qu'un processus axé sur les résultats était une condition indispensable pour progresser. La réunion a abouti à la signature du Protocole de Berlin, premier document de ce type depuis 2012, dans lequel les parties se sont engagées à prendre des mesures concrètes pour renforcer la confiance mutuelle, notamment dans les domaines de l'écologie, de l'éducation, des transports et des télécommunications. Les résultats ciblés bénéficieront à la population des deux rives du Dniestr/de la Nistru et sont conformes aux paramètres internationalement convenus du règlement du conflit transnistrien qui définissent le mandat de la Mission. Toutefois, bien que plusieurs réunions se soient tenues au niveau des groupes de travail, les campagnes électorales menées sur les deux rives après la pause estivale ont détourné l'attention des parties de l'application de l'accord.

### **AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES SITES DE STOCKAGE DE MUNITIONS**

De nombreuses installations de stockage ont été rénovées en 2016 et leurs systèmes de sécurité et de surveillance modernisés. La Mission a également facilité des cours de formation à la sécurité physique et à la gestion des stocks donnés par des instructeurs allemands, autrichiens, canadiens, suédois et suisses à l'intention de 71 officiers moldaves.

### **FAITS MARQUANTS EN 2016**

- Reprise du processus de négociation à « 5+2 » avec une nouvelle approche du dialogue après une interruption de deux ans ;
- signature du Protocole de Berlin, premier accord de ce type depuis 2012, qui a insufflé au processus « 5+2 » une nouvelle dynamique axée sur des résultats concrets ; et
- adoption d'une stratégie nationale de consolidation des relations interethniques pour 2017–2027 qui est conforme aux Lignes directrices sur l'intégration dans des sociétés marquées par la diversité adoptées par l'OSCE à Ljubljana.

## **PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME**

La Mission a facilité des conférences publiques au sein des communautés locales afin de mieux leur faire connaître les services juridiques gratuits défendant les droits fondamentaux des habitants. Elle a publié un guide exhaustif sur l'aide juridictionnelle primaire et doté des étudiants en droit et des assistants juridiques des compétences et des connaissances nécessaires pour représenter les individus vulnérables. Dans le cadre d'une série de rencontres du Club des droits de l'homme, la Mission a réuni 190 avocats actifs des deux rives du Dniestr/de la Nistru pour examiner les problèmes juridiques auxquels la population locale est confrontée et avoir un échange de vues à ce sujet.

En 2016, la Mission a consacré presque 70 % de son budget pour la lutte contre la traite et les questions de genre aux problèmes auxquels sont confrontées les communautés à l'extérieur de la capitale, dont les membres sont plus vulnérables à la violence domestique et à la traite et touchés davantage par ces fléaux. La Mission a également prêté son concours aux services de l'État pour former des policiers aux fins de l'application des nouveaux amendements à la Loi sur la violence domestique, qui sont conformes aux recommandations du BIDDH.

## **RENFORCER LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

Quelque 200 élèves d'établissements d'enseignement secondaire des deux rives du Dniestr/de la Nistru ont eu la possibilité d'affûter leurs talents de débatteurs dans le cadre d'activités de formation organisées par la Mission, dont l'objectif était de permettre aux jeunes, y compris des minorités nationales, de participer à la vie civique et aux débats publics. La Mission a par ailleurs poursuivi ses efforts visant à renforcer le professionnalisme des journalistes et l'indépendance des médias grâce à des projets de développement des médias, en particulier en améliorant les capacités des étudiants en journalisme.

## **FAVORISER UNE SOCIÉTÉ RÉSILIENTE ET INCLUSIVE**

En coopération avec la Haute-Commissaire pour les minorités nationales (HCMN), la Mission a prêté son concours au Gouvernement moldave pour l'élaboration d'une stratégie nationale de consolidation des relations interethniques pour la période 2017-2027. Présentée sous sa forme définitive en 2016, cette stratégie servira à faciliter l'intégration sociale tout en protégeant les droits culturels et linguistiques des minorités. Dans ce contexte, la Mission a organisé, en coopération avec le HCMN, une série d'activités et de réunions avec des responsables et des représentants des minorités nationales. Elle a aussi continué d'apporter son concours au HCMN dans le cadre de la coopération de ce dernier avec le groupe de travail parlementaire créé en 2015 pour assurer la pleine application de la Loi de la République de Moldavie de 1994 sur le statut spécial de la Gagaouzie, qui a créé une unité territoriale autonome dans le sud de la Moldavie.

## **PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES JEUNES GRÂCE À L'OSCE MISE EN SCÈNE**

Dans le cadre du projet « L'OSCE mise en scène », 32 élèves des deux rives du Dniestr/de la Nistru ont joué le rôle des représentants des États participants de l'OSCE dans le cadre d'une simulation du Conseil permanent pour se familiariser avec la diplomatie et les capacités de négociation et de prise de décisions. Les quatre meilleurs ont été récompensés par un voyage à Vienne pour assister à une séance du Conseil permanent. L'OSCE mise en scène a pour but d'enseigner aux jeunes des deux rives les compétences nécessaires pour promouvoir la confiance et renforcer le dialogue en vue de résoudre un conflit.

## **PARTENARIATS**

En coopération avec le BIDDH, la Mission a organisé un atelier sur les bonnes pratiques internationales en matière de commémoration de l'Holocauste. La Mission a financé la participation d'une délégation moldave, comportant des représentants des communautés juive et Rom, à la rencontre annuelle de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, tenue à Lasi, en Roumanie. Grâce aux efforts déployés par le BIDDH et la Mission, le Parlement moldave a réaffirmé son engagement à élaborer, d'ici la fin de 2016, un plan d'action pour le souvenir de l'Holocauste en rapport avec le territoire moldave et l'éducation en la matière.

## MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION EN UKRAINE

Observateur en chef : Ambassadeur **Ertugrul Apakan**

**Budget** : 98 774 700 euros pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017, 79 019 800 euros provenant de contributions mises en recouvrement et 9 650 418 euros de contributions extrabudgétaires

**Effectifs** : 1 114 personnes (786 internationaux, 328 locaux), dont 688 observateurs au 31 décembre 2016

[www.osce.org/smm](http://www.osce.org/smm)

*Avec un effectif de plus de 1 100 personnes réparties sur 23 sites à travers tout le pays, la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO) concentre l'essentiel de son action et de ses efforts sur le terrain. En outre, pour réduire les tensions et favoriser la paix, la stabilité et la sécurité, la Mission a également participé activement aux travaux du Groupe de contact trilatéral en présidant le groupe de travail sur les questions de sécurité. Les progrès ont souvent été lents, pour ne pas dire inexistant, mais une percée a été réalisée le 21 septembre avec la signature de la Décision-cadre sur le retrait des forces et du matériel. Les accords de Minsk n'étant pas intégralement appliqués, en particulier s'agissant d'un cessez-le-feu et du retrait des armes prohibées derrière des lignes désignées, la Décision-cadre s'appuie sur ces éléments clés.*

*La Mission contribue aussi aux entretiens dans le cadre du format Normandie, dont les décisions ont été prises en s'appuyant sur ses activités d'observation et ses rapports. Elle a concouru en outre à une réunion organisée avec l'Assemblée générale des Nations Unies en 2016, au cours de laquelle l'Observateur en chef a fait une évaluation de la situation de sécurité et humanitaire dans l'est de l'Ukraine.*

### **RETRAIT**

Tout au long de l'année, la situation en matière de sécurité dans l'est de l'Ukraine est restée volatile. En particulier, il a été déterminé de longue date que la proximité des forces et du matériel constituait un facteur exacerbant et potentiellement aggravant, plusieurs cas ayant été recensés dans lesquels les parties en conflit se rapprochaient l'une de l'autre, ce qui a donné lieu à des flambées majeures et de longue durée, surtout autour de Yasynuvata-Avdiiivka.

La décision prise par les signataires le 21 septembre de retirer leurs forces et leur matériel de trois zones pilotes – Stanytsia Louhanska, Petrovsk et Zolote – a donc été accueillie avec satisfaction. La Mission est présente en tant qu'observatrice dans ces trois zones – des caméras y ont été installées – depuis la signature de l'accord. Si le retrait a commencé dans une certaine mesure à Petrovsk et Zolote, les restrictions à la liberté de circulation font qu'il s'est avéré impossible de confirmer si le retrait est complet. Des forces et du matériel sont cependant encore présents dans la région de Stanytsia Louhanska.

La violence a persisté dans cette région et son voisinage, mais diminué considérablement à Zolote et Petrovsk depuis le 21 septembre.

### **UNE OBSERVATION 24 HEURES SUR 24 ET SEPT JOURS SUR SEPT**

Comme de nombreuses violations du cessez-le-feu se produisent la nuit, la MSO a renforcé ses capacités d'observation nocturne. Le recours à tout un éventail de techniques, dont des drones et autres techniques de surveillance, la création de nouvelles bases de patrouille

avancées le long de la ligne de contact (où une présence constante permet une observation 24 heures sur 24 et sept jours sur sept) et l'installation de caméras dans les principaux points chauds et les principales zones de retrait ont permis à la MSO de surmonter les contraintes et les risques considérables associés au déploiement de patrouilles mobiles terrestres nocturnes. Les risques, qui incluent la présence de mines et de munitions non explosées, sont exacerbés par l'absence de visibilité. Depuis l'augmentation de ses capacités d'observation et suite à l'installation de caméras, la MSO a constaté une diminution des niveaux de violence.

### **RESTRICTIONS À LA LIBERTÉ DE CIRCULATION**

Le Conseil permanent de l'OSCE a décidé que les observateurs de la MSO devaient bénéficier d'un accès sûr et sécurisé à l'ensemble de l'Ukraine. Les signataires des décisions du Groupe de contact trilatéral ont indiqué à plusieurs reprises que toute restriction en la matière constituait une violation. La liberté de circulation des observateurs de la MSO continue cependant d'être restreinte, notamment sous la forme d'interdictions d'accès ; du brouillage et parfois de la destruction pure et simple des drones de la MSO ; de la perturbation et de la destruction d'autres moyens techniques de la Mission ; de l'absence de garanties de sécurité de la part des parties ; de menaces directes pour la sécurité des observateurs du fait que des armes sont positionnées et utilisées à proximité de ces derniers, du pointage d'armes directement contre les observateurs ; et du refus de retirer les mines ou les munitions non explosées ou encore de délimiter les zones concernées.

Les dispositions prévues pour réagir rapidement à ces restrictions sont rarement appliquées, créant un sentiment d'impunité.

*« Tout au long de l'année, la situation en matière de sécurité dans l'est de l'Ukraine est restée volatile. En particulier, il a été déterminé de longue date que la proximité des forces et du matériel constituait un facteur exacerbant et potentiellement aggravant. »*  
Ambassadeur Ertugrul Apakan, Observateur en chef de la MSO de l'OSCE

### **DES VIES CIVILES EN DANGER**

Le conflit entrant désormais dans sa troisième année, le sort des civils est devenu particulièrement préoccupant. Leur liberté de circulation continue d'être réduite, seuls cinq postes de contrôle étant opérationnels le long d'une ligne de contact s'étendant sur 500 kilomètres. L'un d'eux, au pont de Stanytsia Louhanska, lequel a été détruit, dessert toute la région de Louhansk.

Près de 25 000 personnes passant chaque jour à travers ce qui, fondamentalement, constitue des goulets d'étranglement en y étant bloqués pendant des heures, voire des jours entiers, le risque pour les civils d'être la cible de violences est élevé. Quatre personnes ont perdu la vie au poste de contrôle d'Olenivka le 27 avril sous des tirs d'obus d'artillerie.

Bon nombre des citoyens ukrainiens passent dans des zones contrôlées par le gouvernement pour y toucher leur pension ou acheter de la nourriture et des médicaments, illustration des conditions socio-économiques et humanitaires catastrophiques qui règnent dans les zones qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental.

Les prestations sociales de l'État étant indisponibles et le secteur industriel étant presque totalement à l'arrêt dans ces zones, les résidents sont contraints de traverser la dangereuse ligne de contact et/ou de dépendre d'une assistance humanitaire limitée et d'une modeste aide financière fournies par ceux qui sont de fait au pouvoir.

La situation des civils est aggravée par les perturbations majeures de l'approvisionnement en eau, gaz et électricité lorsque des bombardements endommagent l'infrastructure correspondante. La MSO facilite et suit régulièrement les travaux de réparation, mais le fait que les parties n'offrent pas de garanties de sécurité restreint parfois l'accès des équipes de réparation et de la MSO aux sites en question.

### **PARTENARIATS**

La MSO échange régulièrement des informations avec les bureaux et organismes des Nations Unies actifs dans le pays, ainsi qu'avec d'autres acteurs internationaux tels que le CICR. La Mission maintient le contact avec le Centre commun de contrôle et de coordination, en particulier aux fins de l'informer des préoccupations humanitaires des civils et de faciliter le dialogue.

#### **Activités menées par la MSO de l'OSCE en 2016 en chiffres**

<b>340</b>	rapports quotidiens et ponctuels publiés
<b>26 956</b>	patrouilles effectuées
<b>320 130</b>	violations du cessez-le-feu constatées
<b>3 099</b>	cas dans lesquels la présence d'armes a été constatée en violation des lignes de retrait de Minsk
<b>1 950</b>	cas de restriction de la liberté de circulation

**[www.osce.org/ukraine-smm](http://www.osce.org/ukraine-smm)**



## COORDONNATEUR DES PROJETS EN UKRAINE

Coordonnateur des projets : **Ambassadeur Vaidotas Verba**

**Budget:** 3 598 800 euros (Budget unifié), 2 065 599 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs :** 3 internationaux, 47 locaux

[www.osce.org/ukraine](http://www.osce.org/ukraine)

*Le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine a élargi son soutien aux efforts déployés par le pays pour mettre en œuvre les réformes pendant la crise en Ukraine et dans son voisinage. Le Coordonnateur a intensifié les opérations dans des domaines critiques, comme la formation de la nouvelle force de police et des unités de déminage, et il a permis à plus de 30 organisations partenaires ukrainiennes d'accomplir des progrès notables dans de nombreux autres domaines.*

### **LE COORDONNATEUR DES PROJETS A CONCOURU AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :**

- formation de plus de 7 800 policiers des services de patrouille et de proximité, ainsi que des départements de lutte contre la cybercriminalité et la traite des êtres humains ;
- participation de plus de 500 militants de la société civile à des débats sur le projet de loi relatif aux consultations publiques et sur le cadre conceptuel relatif au Fonds national de soutien au développement de la société civile ;
- activités de renforcement des capacités dans les domaines de la corruption et des droits de l'homme, organisées à l'intention de plus de 1 500 juges ; et
- formation de plus de 700 avocats dans le domaine de la protection des droits de l'homme.

### **STIMULER LA RÉFORME DU SYSTÈME JUDICIAIRE**

L'Ukraine accomplissant des progrès décisifs dans la réforme de son système judiciaire afin de le rendre indépendant des influences politiques mais responsable à l'égard de la société, le Coordonnateur s'est employé à promouvoir un dialogue inclusif dans le cadre du processus d'élaboration de textes législatifs essentiels pour tenir compte de ces changements, y compris la modification de la Constitution. Soucieux de faire en sorte que ces réformes soient conformes aux engagements souscrits dans le cadre de l'OSCE, le Coordonnateur a concouru à l'élaboration des lois correspondantes en fournissant des conseils et des avis juridiques. Afin de renforcer le rôle de la Cour constitutionnelle, le Coordonnateur a joué un rôle actif dans l'introduction d'un mécanisme de recours constitutionnel, outil permettant aux citoyens de saisir la Cour s'ils estiment que les actions du Gouvernement sont contraires au droit fondamental. Pour la première fois dans l'histoire du pays, la Cour a fait référence à l'avis d'expert du Coordonnateur et aux lignes directrices du BIDDH dans son arrêt abolissant les dispositions discriminatoires limitant la liberté de réunion religieuse.

Ces changements systémiques sont allés de pair avec des efforts visant à améliorer le système de formation juridique des juges et des juristes en introduisant notamment trois cours en ligne et quatre cours dispensés par des formateurs à l'intention des juges, ainsi qu'un examen d'entrée du niveau du master.

Yuriy Baulin, Chef de la Cour constitutionnelle ukrainienne

« Les citoyens doivent avoir la certitude que leurs droits constitutionnels sont protégés, que l'autorité judiciaire constitutionnelle – la Cour constitutionnelle ukrainienne – peut examiner leurs préoccupations dans le cadre d'un processus indépendant et équitable. Autoriser la Cour constitutionnelle à examiner les requêtes de citoyens ordinaires revêt donc une importance primordiale pour rétablir la confiance dans le système judiciaire. »

## **ASSURER UN RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE**

Après l'adoption par le Gouvernement ukrainien d'une stratégie révisée de développement de la société civile pour 2016-2020, élaborée avec le soutien de l'OSCE, le Coordonnateur a contribué à sa mise en œuvre en élaborant un projet de loi sur les consultations publiques et un document de réflexion à l'intention du fonds national de soutien aux initiatives de la société civile, qui est financé par l'État. Le Coordonnateur a aussi prêté son concours au Conseil national des réformes, organe consultatif dépendant du Président ukrainien, dans l'utilisation d'outils en ligne pour favoriser le recours à un dialogue concret sur la réconciliation et la réforme au sein de la société. Pour favoriser le dialogue dans le cadre des réformes, en particulier sur le processus de décentralisation, le Coordonnateur a élaboré un cours en ligne à l'intention des experts qui sont en mesure d'animer un tel dialogue.

Les efforts visant à faire participer la société civile à la gouvernance ont reposé sur la fourniture d'un soutien pour l'observation des installations de détention, afin d'éviter les violations des droits de l'homme, et sur l'élaboration d'une méthode d'observation des procès et de formation. Le Coordonnateur a en outre commencé à promouvoir un nouveau rôle pour la société civile dans le contrôle démocratique des organismes du secteur de la sécurité.

## **VEILLER SUR LES COMMUNAUTÉS TOUCHÉES PAR LA CRISE**

Tout en permettant aux communautés touchées par le conflit dans l'est de l'Ukraine de porter les problèmes qu'elles rencontraient à l'attention des autorités centrales dans le cadre de séances de dialogue animées par l'OSCE, le Coordonnateur des projets s'est aussi employé à accroître leur sécurité, notamment en mettant à leur disposition du matériel pour délimiter clairement les zones minées. Les organisations internationales ont considéré l'apparition de repères et de signes sur la ligne de contact comme une des améliorations dans la situation humanitaire dans la zone du conflit. Des recommandations visant à améliorer l'accès à la justice dans l'est de l'Ukraine ont par ailleurs été soutenues.

Pour contribuer à atténuer l'impact de la crise, le Coordonnateur a aidé à rédiger un programme d'État pour la réinsertion des anciens combattants et de leurs familles et élaboré un cours sur les aspects des conflits liés au genre à l'intention des travailleurs sociaux, de la police et des militaires. Soucieux de faire en sorte que la couverture du conflit par les médias soit conforme à la déontologie et aux normes journalistiques, le Coordonnateur a soutenu des études sur le contenu des médias, organisé des cours de formation, facilité des débats au sein de la communauté des médias et élaboré un manuel des meilleures pratiques liées à un journalisme sensible aux conflits.

## **RÉPONDRE AUX MENACES ÉMANANT DE LA CYBERCRIMINALITÉ, DU TERRORISME ET DU BLANCHIMENT D'ARGENT**

Le Coordonnateur des projets a aidé l'Ukraine à élaborer une méthode d'évaluation et, pour la première fois, à procéder à une évaluation nationale des risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Cette évaluation, indispensable pour déterminer les

faiblesses et les vulnérabilités du système de contrôle de la gestion financière du pays, est aussi une exigence du Groupe d'action financière (GAFI), chargé de la réaction internationale à ces délits. Pour faire face à une autre tendance criminelle de plus en plus nette, le Coordonnateur a aidé à lancer, au sein de la police récemment réformée, un service spécialisé dans la cybercriminalité en mettant à sa disposition du matériel pédagogique, en élaborant des cursus et en formant 170 policiers.

### **PARTENARIATS**

Le Coordonnateur a coopéré avec des partenaires internationaux, dont le Centre international de déminage humanitaire de Genève, pour l'élaboration d'une politique humanitaire d'action contre les mines, le Conseil de l'Europe pour la toute première évaluation nationale du risque lié au blanchiment de capitaux et des recommandations pour faire face à la problématique des tribunaux déplacés dans le Donbass, ainsi qu'avec ONU-Femmes et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour un cours de formation à l'intention de facilitateurs du dialogue.

## **MISSION D'OBSERVATION AUX POSTES DE CONTRÔLE RUSSES DE GOUKOVO ET DE DONETSK**

Observateur en chef : **Simon Eugster** (jusqu'en avril 2016) et **Flavien Schaller** (depuis mai 2016)

**Budget** : 1 435 666,67 euros

**Effectifs** : 20 personnes (au 31 décembre 2016)

[www.osce.org/om](http://www.osce.org/om)

*En 2016, la Mission d'observation a maintenu sa présence permanente aux deux postes de contrôle russes de Goukovo et de Donetsk en agissant conformément aux principes de l'impartialité et de la transparence. Elle a rendu compte toutes les semaines à la Présidence et aux États participants de la situation et des mouvements à ces deux points de passage frontaliers. Elle a aussi établi 11 rapports ponctuels sur les convois russes en route pour l'Ukraine et des observations particulières aux deux points de passage.*

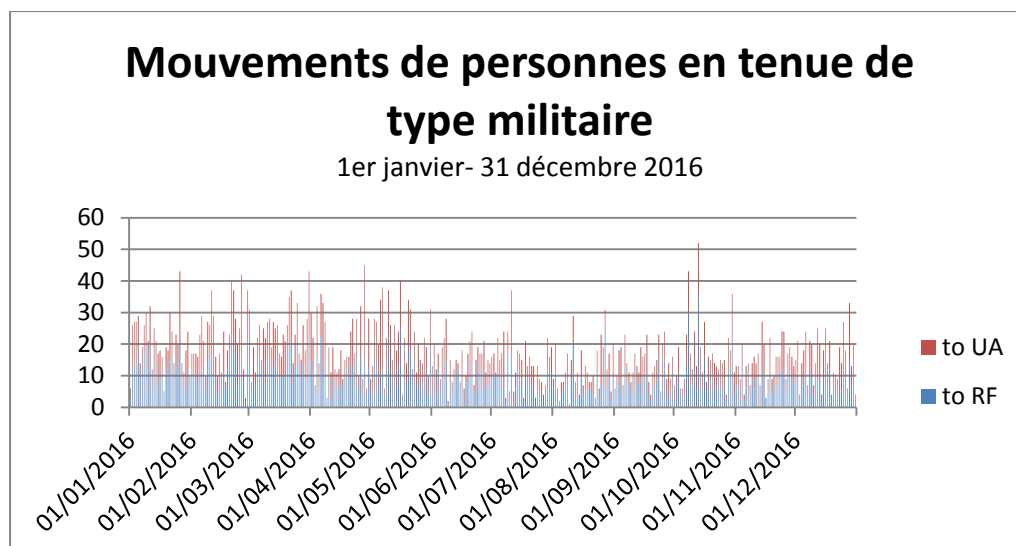
### **CONTACTS AVEC LES AUTORITÉS RUSSES ET LES MÉDIAS**

La Mission d'observation a continué d'améliorer ses relations avec les autorités dans sa zone d'opérations. Le 2 août, des représentants des autorités russes se sont rendus dans les bureaux de la Mission à Donetsk, Goukovo et Kamensk. Cette visite a contribué à améliorer l'échange d'informations avec le Ministère des situations d'urgence sur les passages de convois et permis aux observateurs de mieux communiquer avec les personnes passant par les deux postes de contrôle.

La Mission d'observation a également consolidé ses relations avec les médias locaux qui ont commencé à publier un article mensuel au sujet des activités de la Mission et de ses observateurs. Cela a permis à la population locale de mieux comprendre le mandat de la Mission d'observation et le rôle de l'OSCE dans ses efforts visant à faciliter un règlement de la crise en Ukraine et dans son voisinage.

### **L'OBSERVATION EN TENDANCES**

En 2016, les observateurs ont constaté une réduction de 60 % du nombre de personnes en tenue de type militaire empruntant les deux points de passage frontaliers par rapport à 2015. Le trafic de passagers et autres véhicules est resté régulier tout au long de l'année. Le nombre moyen de personnes traversant la frontière a légèrement augmenté durant l'été et diminué depuis le début de l'hiver. Selon des statistiques du Service des gardes-frontière de la région de Rostov, 36 % des personnes traversant la frontière entre la région de Rostov et le Donbass ont emprunté les points de passage de Goukovo et de Donetsk.



**To UA = vers l'Ukraine**

**To RF = vers la Russie**

#### **L'OBSERVATION DES POINTS DE PASSAGE DE LA FRONTIÈRE EN 2016 EN CHIFFRES :**

3 778 040 personnes

6 371 personnes en tenue de type militaire

13 corbillards

5 camionnettes portant l'inscription « Cargo 200 »

(« Cargo 200 » est un code militaire bien connu pour désigner des militaires tués au combat)

10 convois russes observés

#### **OBSERVERVATEUR EN CHEF**

Flavien Schaller est Observateur en chef depuis mai 2016. Avant cela, M. Schaller avait exercé diverses fonctions en tant qu'officier de carrière à l'état-major de l'armée suisse. Il a succédé à M. Simon Eugster, qui a dirigé la Mission d'octobre 2015 jusqu'à fin avril 2016.

#### **PARTENARIATS**

La Mission d'observation a coopéré avec la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine pour échanger des informations concernant les trains arrivant en Ukraine par le point de passage frontalier de Goukovo. La Mission a également reçu des statistiques hebdomadaires du Service des gardes-frontière de la région de Rostov concernant les mouvements de personnes entre la région de Rostov et le Donbass. En septembre, la Mission d'observation a commencé à recevoir des informations du Ministère russe des situations d'urgence à propos des convois russes passant en Ukraine en empruntant le point de passage frontalier de Donetsk.

## **BUREAU À EREVAN**

Chef du Bureau : **Ambassadeur Andrey Sorokin** (jusqu'en février 2016) et  
Ambassadeur Argo Avakov (depuis mars 2016)

**Budget** : 3 030 200 euros (Budget unifié), 66 490 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 7 internationaux, 41 locaux

[www.osce.org/yerevan](http://www.osce.org/yerevan)

*Le Bureau à Erevan a continué de prêter son concours à l'Arménie dans les trois dimensions propres à l'OSCE en se concentrant en 2016 sur le soutien à la gouvernance et à la réforme du secteur de la sécurité, l'intégration économique, l'état de droit et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.*

### **MOBILISATION CONTRE LA VIOLENCE DOMESTIQUE**

Le Bureau a contribué à améliorer la coopération, la coordination et l'orientation entre le gouvernement, la police et la société civile pour lutter contre la violence domestique en organisant des ateliers au niveau local et en ouvrant ce qu'il est convenu d'appeler des points d'information dans les commissariats de police.

### **GOVERNANCE ET RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ**

En coopération avec le Ministère autrichien de la défense et des sports, le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées, l'Ambassade de Géorgie et le Ministère des affaires étrangères, le Bureau a organisé un atelier sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité au cours duquel les meilleures pratiques internationales et les développements récents dans ce domaine ont été présentés aux participants issus de la société civile et des gouvernements arménien et géorgien.

### **GOVERNANCE ÉCONOMIQUE**

Le Bureau a coopéré étroitement avec le secteur commercial, les organisations de la société civile et les autorités locales pour favoriser le débat sur des améliorations au cadre réglementaire, sur la gouvernance des entreprises et leur responsabilité sociale, sur la déontologie et l'intégrité, sur les principes de transparence et sur l'instauration de relations solides avec les partenaires tout en attirant l'investissement.

### **RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CENTRES AARHUS**

Avec le soutien du Bureau, les coordonnateurs des centres Aarhus se sont employés à renforcer les efforts déployés au niveau local pour réduire les risques de catastrophe et l'incidence des risques naturels sur la sécurité. Des équipes de résilience ont été créées au niveau local et des formations leur ont été dispensées concernant l'utilisation des systèmes d'alerte précoce.

### **NARRATION NUMÉRIQUE**

De concert avec USAID et des organisations de la société civile, le Bureau a concouru à une conférence internationale sur la narration numérique, qui était axée sur les nouvelles tendances et les nouveaux outils dans la production de contenu journalistique, le professionnalisme dans la couverture des crises et le journalisme d'investigation.

### **LES FEMMES EN POLITIQUE**

En sa qualité de coprésident du Groupe thématique interadministrations sur le genre composé de représentants du gouvernement et de la société civile, le Bureau a contribué à l'élaboration

de recommandations visant à promouvoir la participation des femmes à la politique aux niveaux national et local. Bon nombre de ces recommandations ont été prises en compte dans le nouveau Code électoral, augmentant ainsi les quotas minimums pour le genre le moins représenté à 25 et 30 % respectivement des listes de partis pour les élections législatives de 2017 et 2022.

### **PARTICIPATION DES JEUNES**

Des simulations de l'OSCE, des clubs de débat universitaires, un camp de lutte contre la corruption et des concours de tribunaux fictifs, activités organisées toutes par le Bureau, ont aidé des jeunes à développer leur réflexion critique, à apprendre comment choisir leurs arguments et à s'exercer à la négociation et à la tenue de discours en public.

### **RENFORCEMENT DU BUREAU DU DÉFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME**

Le Bureau a concouru au débat public sur un nouveau projet de loi précisant les fonctions et la structure de l'institution nationale des droits de l'homme. Il a aussi aidé à mettre au point un nouveau site Web interactif et mis en place des programmes de télévision diffusés dans tout le pays pour faire mieux connaître le Bureau du défenseur des droits de l'homme.

### **PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE**

Cœuvrant en coopération avec le Gouvernement, la société civile et des partenaires internationaux, le Bureau s'est employé à sensibiliser à l'importance d'une coopération interadministrations en matière de prévention de la délinquance juvénile. Il en est résulté des recommandations pratiques qui ont servi de base à la stratégie nationale de prévention de la délinquance juvénile et ont été incorporées dans le plan d'action triennal du Ministère de la justice destiné à améliorer l'accès des enfants à la justice.

### **SOUTIEN DES EFFORTS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Des experts du Bureau ont coopéré avec la police et le Ministère de la justice pour évaluer les risques de corruption au sein du département des passeports et des visas ainsi que de la police de roulage et pour élaborer des recommandations et des plans d'action en vue d'institutionnaliser des enquêtes efficaces sur les délits liés à la corruption.

### **SOUTIEN DES RÉFORMES LÉGISLATIVES**

Cœuvrant en étroite coopération avec des experts du BIDDH et des experts locaux, le Bureau a concouru à l'harmonisation du cadre juridique avec la constitution récemment amendée et à la transition de l'Arménie d'un système de gouvernement semi-présidentiel à un système parlementaire. Des nouvelles lois, ou des amendements aux lois en vigueur, ont été élaborés en ce qui concerne les partis politiques, les référendums, les élections et le Défenseur des droits de l'homme.

### **PARTENARIATS**

Le Bureau a coopéré étroitement avec le PNUD, la Délégation de l'UE, le Conseil de l'Europe et les ambassades des États-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni pour organiser une cérémonie de remise des prix des droits universels afin d'honorer les efforts déployés par des militants de la société civile, des représentants des médias et des fonctionnaires pour promouvoir les droits de l'homme, l'état de droit et la mise en application de réformes.

## **CENTRE À ACHGABAT**

Chef du Centre : **Ambassadeur Ivo Petrov** (jusqu'au 8 juillet 2016) et **Ambassadrice Natalya Drozd** (depuis le 9 juillet 2016)

**Budget** : 1 602 200 euros (Budget unifié), 254 206 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 6 internationaux, 19 locaux

[www.osce.org/ashgabat](http://www.osce.org/ashgabat)

*En 2016, le Centre a continué d'apporter son concours au gouvernement hôte pour l'application de tous les engagements pris par ce dernier dans les trois dimensions de la sécurité en se concentrant sur la sécurité des frontières et de l'infrastructure, la bonne gouvernance et la réduction du risque de catastrophe, le développement des médias et les questions liées aux droits de l'homme.*

### **SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES**

Le Centre a organisé une série de stages de formation à la direction de patrouilles et de cours de formation de formateurs à l'intention de sous-officiers et d'officiers du Service des frontières du Turkménistan, dont un cours sur les patrouilles motorisées pour les garde-frontières. Les activités de projet ont aussi comporté un cours de formation distinct à l'intention de membres de la police des frontières afghane.

### **RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DE L'INFRASTRUCTURE ET LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES**

Le Centre a organisé un séminaire sur la protection de l'infrastructure énergétique critique pour 20 représentants d'organismes chargés de l'application de la loi et institutions actives dans le domaine de l'énergie.

Le pays se préparant activement aux cinquièmes Jeux asiatiques en 2017, le Centre a organisé des cours à l'intention des agents de sûreté de l'aviation sur l'utilisation des rayons X pour le contrôle des bagages et des passagers, ainsi que sur les postes de contrôle aéroportuaires et sur l'interprétation des images aux rayons X à l'intention des instructeurs.

Le Centre a également aidé le Turkménistan à renforcer les capacités des forces de l'ordre et des militaires à réagir aux menaces terroristes lors des futures manifestations publiques de grande ampleur.

### **MESURES DE RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE ET DE LA SÉCURITÉ**

En coopération avec le Centre de prévention des conflits du Secrétariat de l'OSCE, le Centre à Achgabat a organisé un séminaire sur l'application des engagements pris dans le cadre du Document de Vienne 2011 de l'OSCE à l'intention de 23 fonctionnaires du Ministère de la défense.

### **PROMOTION DE LA SÉCURITÉ DE LA CIRCULATION**

Le Centre a formé des fonctionnaires du Service de contrôle de la circulation du Ministère turkmène de l'intérieur et des représentants d'une organisation publique locale s'occupant de questions de sécurité humaine aux meilleures pratiques en matière de sensibilisation à la sécurité routière. En outre, 41 membres du Service de police chargé du contrôle de la circulation dans les provinces de Mary et de Dachogouz ont renforcé leurs capacités à gérer la circulation et à préserver la sécurité routière.



Le Centre a contribué à l'organisation de la quatrième réunion du groupe technique régional sur les mesures de confiance et de sécurité dans le cadre du Processus d'Istanbul sur l'Afghanistan, qui a été instauré pour servir de plateforme de débat sur des questions régionales et, en particulier, encourager la coopération en matière de sécurité, politique et économique entre l'Afghanistan et ses voisins. Le Centre a soutenu cette activité dans le cadre d'un projet extrabudgétaire financé par les États-Unis d'Amérique.

### **RÉDUCTION DU RISQUE DE CATASTROPHE**

Le Centre a formé 25 membres de la Commission d'État pour les situations d'urgence, des organismes chargés de l'application de la loi et d'autres institutions connexes aux mécanismes de réduction et de prévention des catastrophes. Au cours d'un voyage d'études aux États-Unis, des fonctionnaires turkmènes ont pu se familiariser avec l'expérience locale en matière de préparation et de réaction aux catastrophes naturelles et aux urgences environnementales.

### **PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE**

Pour aider le Turkménistan à s'acquitter de ses engagements à lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent, le Centre a organisé diverses activités de formation à l'intention d'experts et de fonctionnaires de haut niveau. Il a concouru à un séminaire, organisé à l'intention de représentants d'institutions financières et d'organismes chargés de l'application de la loi, sur la vérification de l'identité des clients afin d'éviter le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi qu'à une table ronde consacrée au renforcement du système pour lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption.

Le Centre a aussi organisé un voyage d'études pour des fonctionnaires turkmènes, qui a permis un échange de meilleures pratiques dans la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

### **SENSIBILISATION AUX PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Avec le soutien du Centre, le Centre Aarhus du Turkménistan a tenu des séminaires à Achgabat, Mary et Turkmenbachi destinés à sensibiliser les autorités locales, les organisations commerciales, la société civile, les médias et le public à la Convention d'Aarhus. Une conférence donnée à l'Université internationale du pétrole et du gaz a permis aux étudiants d'accroître leurs connaissances dans les domaines de la diplomatie énergétique et des pratiques internationales en matière de gouvernance et de sécurité énergétiques. Le Centre a également soutenu la publication d'un manuel sur l'énergie solaire destiné aux étudiants de l'Institut turkmène de l'énergie de Mary.

### **LIBERTÉ DE RELIGION OU DE CONVICTON**

Le Centre a continué de faire œuvre de sensibilisation à la liberté de religion ou de conviction en organisant un séminaire sur les normes internationales relatives à la liberté religieuse à l'intention de 20 parlementaires, responsables de l'application des lois et chercheurs.

### **PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME**

Le Centre a dispensé un cours sur les normes relatives aux droits de l'homme au stade des poursuites et enquêtes pénales à l'intention de 50 étudiants de l'Institut du Ministère de l'intérieur et de l'Institut des relations internationales du Ministère des affaires étrangères.

Un stage de formation organisé à l'intention de responsables de l'application des lois et de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire de tout le Turkménistan a permis à ces derniers d'accroître leurs connaissances des normes internationales relatives aux droits des prisonniers et des normes professionnelles de traitement des détenus.

### **DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS**

Le Centre a continué de contribuer à la modernisation de la législation turkmène relative aux médias et à la réforme des médias. Il a organisé une master class à l'intention de 25 représentants du Parlement, des médias et des institutions compétentes en la matière pour promouvoir les normes internationales relatives à la réglementation et à l'autoréglementation des médias. Au cours d'un voyage d'études à Riga, des représentants du Parlement et des médias turkmènes ont pu retirer des enseignements de la réforme des médias en Lettonie.

Dans le souci de contribuer à renforcer les capacités des journalistes et des spécialistes de la communication, le Centre a organisé des stages visant à améliorer les compétences journalistiques de 30 journalistes de tout le pays et d'autres stages, sur la communication au travers des sites Web des institutions publiques, à l'intention de 25 gestionnaires de contenu et spécialistes des technologies de l'information des principaux ministères et des principales institutions turkmènes.

Le Centre a également soutenu la formation au journalisme par des cours sur le journalisme en ligne pour 80 étudiants d'universités turkmènes et par un séminaire sur l'enseignement du journalisme à l'intention de 15 enseignants de cette matière.

### **Soutien juridique dans le cadre d'affaires individuelles**

L'OSCE a mis des avocats à disposition pour :

159 personnes ;

58 appels dans 20 affaires.

### **PARTENARIATS**

Le Centre a coopéré avec le PNUD dans le cadre du projet exécuté par ce dernier concernant la gestion des frontières du nord de l'Afghanistan pour organiser un stage de formation aux patrouilles à l'intention de la police des frontières du nord du pays. Avec le soutien de l'Ambassade du Royaume-Uni au Turkménistan, le Centre a en outre préparé un commentaire sur la législation turkmène en matière d'éducation.

## **BUREAU DU PROGRAMME À ASTANA**

Chef du Bureau : **Ambassadrice Natalia Zarudna** (jusqu'en janvier 2016) et **Ambassadeur György Szabó** (depuis février 2016)

**Budget** : 2 148 700 euros (Budget unifié), 37 940 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 6 internationaux, 22 locaux

[www.osce.org/astana](http://www.osce.org/astana)

*En 2016, le Bureau du programme de l'OSCE à Astana a continué d'entretenir des relations productives avec les représentants des pouvoirs publics et la société civile du pays hôte ainsi qu'avec les acteurs internationaux pour renforcer la sécurité régionale, contrer l'extrémisme violent et lutter contre la criminalité organisée, y compris le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le Bureau a également prêté son concours au Kazakhstan dans le cadre des efforts déployés par ce dernier pour promouvoir le commerce, améliorer la gouvernance de l'eau, favoriser l'intégration d'un souci d'égalité entre les genres et soutenir la croissance verte et le développement durable, la bonne gouvernance, la police démocratique et les libertés fondamentales, ainsi que la mise en place de services sociaux pour les victimes de la traite des êtres humains, les réformes de la justice et du système pénitentiaire, de même que la participation des jeunes et du monde universitaire à un dialogue régional sur la sécurité. Grâce aux efforts déployés par le pays depuis plusieurs années et avec le concours du Bureau, des dispositions législatives essentielles ont été adoptées s'agissant de la croissance économique verte, de la réduction des émissions de carbone et de la réadmission sur les marchés du carbone. Des projets de lois relatifs à la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme ont été examinés avec l'aide du BIDDH et le Bureau a contribué au projet de Concept de loi sur la famille et le genre à l'horizon 2030. Au total, le Bureau a mené à bonne fin plus de 150 activités dans le cadre de 50 projets relevant des trois dimensions et auxquels plus de 6 700 personnes ont participé dans l'ensemble du pays.*

### **LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES**

Les plans visant à mobiliser la société civile, les jeunes, les femmes, les dirigeants religieux et les services de police pour prévenir et combattre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, y compris les combattants terroristes étrangers, ont figuré en bonne place parmi les priorités du Bureau. Dans ce contexte, quelque 340 parlementaires, hauts fonctionnaires, juges, militants de la société civile et experts internationaux ont participé à neuf activités soutenues par l'OSCE. Des policiers de tout le pays ont été formés à la lutte contre la criminalité transnationale organisée, le terrorisme, la cybercriminalité, le trafic de drogues et la contrebande de marchandises de contrefaçon, ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité des frontières, à la gestion des rassemblements publics, au maintien de l'ordre dans les sociétés multiethniques et à l'utilisation de chiens pour détecter les explosifs.

Le septième Forum sur le développement de l'Internet en Asie centrale, pour lequel plus de 120 praticiens et spécialistes de la région et au-delà se sont rendus à Almaty, était consacré aux moyens de lutter contre l'utilisation de l'Internet à des fins de promotion du discours de haine.

### **PROMOTION DU DIALOGUE SUR LA SÉCURITÉ RÉGIONALE**

Conformément à la priorité que s'était fixée la Présidence allemande de promouvoir les échanges entre jeunes et leur participation politique, le Bureau a organisé des activités transdimensionnelles au cours desquelles non moins de 145 jeunes dirigeants ont débattu de

questions liées à la sécurité régionale. Ces activités ont été organisées dans le cadre du séminaire annuel du Réseau des jeunes d'Asie centrale pour étudiants d'universités d'Asie centrale, d'Afghanistan et de Mongolie, réseau dont le onzième anniversaire a été célébré à Almaty, et du dixième Forum des étudiants pour la protection de la liberté d'expression sur l'Internet, qui s'est tenu à Astana. Grâce à l'École d'été annuelle et au septième Programme de leadership d'Asie centrale, des jeunes dirigeants écologistes de la région et d'Afghanistan ont pu se familiariser avec le développement durable et la gouvernance de l'eau dans un contexte sécuritaire.

En 2016, en coopération avec le Bureau de l'OSCE au Tadjikistan, le Bureau a contribué au bon déroulement de séminaires régionaux annuels sur les mesures de confiance et de sécurité au titre du Document de Vienne 2011 et sur l'élimination d'explosifs et de munitions.

### **BONNE GOUVERNANCE**

Quelque 680 fonctionnaires de l'administration centrale et des administrations locales, représentants de l'ordre, juges, représentants des secteurs bancaire et non-financier ainsi que de la société civile ont participé à des activités consacrées à la bonne gouvernance, l'accent étant mis sur la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'autonomie locale et la bonne gestion de la migration de main-d'œuvre et des douanes. Ces activités ont contribué à renforcer les capacités des participants grâce à diverses actions de sensibilisation menées par le Bureau. Il en est résulté une série de recommandations visant à améliorer les cadres nationaux respectifs.

### **PROMOTION DE L'ÉCONOMIE VERTE**

Le Bureau a continué de s'employer à promouvoir l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'agriculture biologique, la bonne gouvernance de l'eau et la sécurité des barrages, en particulier dans le contexte de l'Expo 2017 sur l'énergie du futur. Il a également prêté son concours au Parlement pour la ratification de l'Accord de Paris sur le climat et l'élaboration d'un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au total, le Bureau a mobilisé activement quelque 1 500 parlementaires, hauts fonctionnaires, entrepreneurs, universitaires, militants d'ONG et représentants des centres Aarhus et des conseils de bassins hydrographiques pour contribuer à l'application des réformes vertes en cours dans le pays.

### **PROMOTION DE LA LÉGISLATION RELATIVE AUX LIBERTÉS FONDAMENTALES**

Le Bureau a systématiquement soutenu la réforme des justices pénale, administrative et civile en animant des débats publics et des débats d'experts pour les juges, les procureurs et les avocats de la défense sur les moyens d'appliquer les codes et les lois ayant été adoptés en la matière.

Le Bureau a contribué à des séminaires sur les mécanismes de protection des droits de l'homme, organisés à l'intention de quelque 900 représentants du gouvernement, de la société civile et du pouvoir judiciaire, ainsi qu'à des séminaires de formation à la procédure pénale pour une centaine d'avocats de la défense. Il a continué de soutenir le mécanisme national de prévention de la torture et de renforcer les capacités de près de 80 membres du mécanisme.

Plusieurs années d'efforts ont permis de mettre en place un cadre efficace pour identifier les victimes de la traite des êtres humains et de la violence domestique et assurer leur protection.

Dans le domaine du développement des médias, l'accent a été mis sur dix activités de formation à la loi sur l'accès à l'information auxquelles ont participé quelque 880 parlementaires, hauts fonctionnaires, journalistes et experts nationaux et internationaux. Le Bureau a aussi organisé un voyage d'études en Fédération de Russie à l'intention des juges de la Cour suprême et des tribunaux d'instance, ainsi que des séminaires à l'intention des attachés de presse des services d'application de la loi et des chroniqueurs judiciaires, destinés à améliorer leur interaction avec les médias, et à l'intention des journalistes sur le journalisme numérique et les outils pour lutter contre le discours de haine sur l'Internet.

### **PARTENARIATS**

Le Bureau du programme de l'OSCE à Astana a coopéré étroitement avec les organismes de l'ONU, l'UE, les ambassades d'Allemagne, du Canada et des États-Unis, ainsi que les fondations Konrad Adenauer et Friedrich Ebert dans des domaines tels que le développement des médias, la gestion des rassemblements publics, la sécurité des frontières, la protection de l'environnement et la lutte contre l'extrémisme violent.

## **CENTRE À BICHKEK**

Chef du Centre : **Ambassadeur Sergey Kapinos** (jusqu'en octobre 2016) et **Ambassadeur Pierre von Arx** (depuis octobre 2016)

**Budget** : 6 909 600 euros (Budget unifié), 781 002 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 26 internationaux, 100 locaux

[www.osce.org/bishkek](http://www.osce.org/bishkek)

*En 2016, le Centre de l'OSCE à Bichkek s'est efforcé, dans le cadre de ses activités programmatiques, d'assurer des synergies transdimensionnelles et de tirer parti des activités des trois piliers de l'Organisation. Il s'est notamment employé à atténuer les menaces à la sécurité posées par les résidus d'uranium, à améliorer la surveillance de l'environnement au Kirghizistan, à aider le gouvernement hôte à lutter contre la corruption et à favoriser la croissance économique, à lutter contre le terrorisme et à renforcer le contrôle aux frontières, ainsi qu'à promouvoir les initiatives de la jeunesse et à renforcer les capacités du système pénitentiaire.*

### **ATTÉNUATION DES MENACES À LA SÉCURITÉ POSÉES PAR LES RÉSIDUS D'URANIUM**

Le Centre a prêté son concours aux autorités nationales pour s'attaquer aux risques liés aux résidus d'uranium en ouvrant trois centres publics d'information sur l'environnement dans les anciennes villes minières de Minkush, Shekhaftar et Mayлуу-Suu. Ces centres d'information, gérés par des experts formés par le Centre Aarhus, fournissent aux résidents locaux des informations et des conseils concernant les risques associés au fait de vivre dans des zones contaminées par l'uranium et l'état d'avancement des travaux de remise en état.

### **LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET STIMULATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

Le Centre a continué d'apporter son concours au gouvernement pour réformer le cadre juridique, réduire la charge réglementaire pesant sur les entreprises et mieux réglementer les activités de ces dernières. À la date de décembre 2016, des recommandations avaient été formulées sur près de la moitié de quelque 3 414 documents juridiques. Ces recommandations ont été approuvées par le Conseil de réforme de la réglementation, qui est présidé par le Premier Ministre, et plus de 60 % d'entre elles ont été mises en œuvre par les organismes publics.

### **RENFORCEMENT DU CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES**

Le Centre a soutenu les activités menées par le pays pour renforcer ses frontières. L'exercice de simulation « Barrier 2016 » a réuni du personnel du Service des frontières de l'État et des ministères des situations d'urgence et de l'intérieur, améliorant leur interopérabilité pour faire face aux problèmes liés aux frontières. En plus de renforcer la coopération interadministrations pour remédier aux crises frontalières, cet exercice a accru la capacité du Kirghizistan à faire face aux menaces terroristes et aux situations d'urgence.

### **PROMOTION DES CAPACITÉS ET DES INITIATIVES DE LA JEUNESSE DANS LA RÉGION**

Dans le cadre de son action en faveur de la gouvernance démocratique, le Centre a soutenu diverses initiatives de la jeunesse au Kirghizistan et dans la région élargie. Il a animé un atelier du Réseau de la jeunesse d'Asie centrale auquel ont assisté une quarantaine de jeunes participants qui représentaient les cinq États d'Asie centrale ainsi que la Mongolie et

l'Afghanistan. Cet atelier a contribué à améliorer la coopération interrégionale et la compréhension des activités de l'OSCE entre jeunes étudiants. Dans le même esprit, le Centre a formé 20 jeunes fonctionnaires kazakhs, kirghizes, tadjiks et turkmènes à la planification stratégique.

#### **MISE EN APPLICATION DE LA CONVENTION D'AARHUS AU KIRGHIZISTAN**

En 2016, le Centre de l'OSCE à Bichkek a continué de prêter son concours aux centres Aarhus du Kirghizistan. Ils se sont employés à sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics en diffusant des informations sur l'environnement et en menant à bonne fin des activités d'éducation et de formation. Une de leurs réalisations parmi d'autres, l'ouverture du Centre de formation à Och, a contribué à améliorer le suivi environnemental et permis d'organiser, à l'intention des juges, des stages de formation à la législation environnementale. Plus de 400 résidents locaux ont pris part à des stages de formation portant sur l'environnement et sa préservation ainsi que sur la réduction du risque de catastrophe et à des auditions publiques en la matière.

#### **APPUI À LA RÉFORME DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE**

- Depuis l'ouverture par le Centre, en 2011, du Centre de formation du personnel pénitentiaire, plus de 5 500 personnels de tout le pays y ont amélioré leurs qualifications professionnelles ;
- En 2016, une vingtaine d'activités de formation ont été proposées dans des domaines tels que l'informatique, la prévention, la science pénitentiaire et le travail avec des détenus condamnés à la perpétuité ;
- Plus de 690 membres du personnel pénitentiaire et de probation ont bénéficié d'une formation professionnelle ;
- Des formations pour cadres supérieurs ont été dispensées aux 32 directeurs de centres pénitentiaires fermés ;
- L'engagement actif du Centre et la solide coopération instaurée avec le Service national d'exécution des peines témoignent de la précieuse contribution apportée par le Centre à la réforme du système pénitentiaire au Kirghizistan.

#### **ACADÉMIE DE L'OSCE À BICHKEK**

L'Académie de l'OSCE établissement d'enseignement et de recherche régional, a continué de s'employer à promouvoir le dialogue, la coopération régionale, la prévention des conflits et la bonne gouvernance en Asie centrale. Même si les étudiants viennent essentiellement des cinq États d'Asie centrale, l'Académie éveille l'intérêt de candidats originaires d'Afghanistan, de Mongolie et d'autres pays à travers le monde. En 2016, l'Académie a enregistré près de 1 200 demandes d'inscription à ses deux programmes de maîtrise en politique et sécurité et en gouvernance et développement économiques, ce qui constitue un nouveau record.

#### **PARTENARIATS**

Le Centre s'est associé au Programme de gestion des frontières en Asie centrale, financé par l'UE, et à d'autres acteurs locaux et internationaux pour organiser une conférence à l'échelle de toute la région consacrée à la sécurité des frontières. Il s'est également associé avec l'ONUSD, le PNUD, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'UNICEF, l'Agence allemande pour le développement (*Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH - GIZ*), l'Institut républicain international et l'OIM pour traiter les questions de la corruption, de la réforme de la police, de la coopération parlementaire, de l'autonomisation des femmes, de l'appui environnemental et de la lutte contre la traite.

## **BUREAU AU TADJIKISTAN**

Chef de la Mission : **Ambassadeur Markus Mueller** (jusqu'en juillet 2016) et **Ambassadrice Tuula Yrjölä** (depuis octobre 2016)

**Budget** : 7 756 300 (Budget unifié), 3 167 330 euros (contributions extrabudgétaires)

**Effectifs** : 28 internationaux, 193 locaux

[www.osce.org/tajikistan](http://www.osce.org/tajikistan)

*En 2016, le Bureau au Tadjikistan a mené des activités relevant des trois dimensions de l'OSCE en mettant l'accent sur la lutte contre la criminalité organisée et l'extrémisme violent, le renforcement de la sécurité aux frontières et la fourniture d'une assistance en matière de déminage humanitaire. Il a contribué à la sécurité de l'eau et de l'énergie, soutenu la participation des femmes à la vie politique, promu l'égalité entre les genres et aidé le pays hôte à mettre en place des services sociaux pour les victimes d'actes de violence domestique et de la traite des êtres humains. Des homologues afghans ont aussi pris part à certaines des activités de formation en 2016.*

### **EXTRÉMISME VIOLENT ET RADICALISATION CONDUISANT AU TERRORISME**

Le Bureau a coopéré avec des organismes de la société civile et les organismes chargés de l'application de la loi en vue de prévenir et de combattre les idées extrémistes et la criminalité organisée. En 2016, le Bureau a concentré l'action qu'il mène dans ce domaine sur les communautés rurales en tant que groupes sociaux les plus exposés aux idéologies extrémistes.

Le Bureau a mis à disposition des dirigeants religieux locaux, de la société civile et des responsables de l'application de la loi des plateformes de discussion afin de générer des discours efficaces contre l'incitation à l'extrémisme violent et au terrorisme ainsi que contre leur propagation. Il a en outre permis à des fonctionnaires et à des représentants de la société civile de participer à diverses activités régionales et internationales de renforcement des capacités à prévenir et combattre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme en suivant une approche pluridimensionnelle.

### **SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES**

Le Bureau a poursuivi ses activités de renforcement des capacités à l'intention des agents aux frontières du Tadjikistan et de pays voisins. En 2016, il a formé 343 agents aux frontières, dont 47 membres de la police des frontières afghane et 18 gardes-frontière kirghizes à la surveillance dans les zones frontalières.

### **DÉMINAGE HUMANITAIRE**

En 2016, œuvrant en coopération avec le Centre national tadjik d'action contre les mines, le Centre a déminé 295 671 m<sup>2</sup> de terres. Les équipes de déminage ont repéré et détruit 493 mines antipersonnel et 742 munitions non explosées. Depuis 2009, plus de 2 millions de m<sup>2</sup> de terres contaminées ont été déminées. Le Tadjikistan aspire à satisfaire aux obligations découlant de la Convention d'Ottawa pour un pays libre de mines d'ici 2020. En septembre, le Bureau et le Centre ont lancé une campagne de sensibilisation et d'éducation au risque posé par les mines dans les zones concernées situées à proximité des frontières avec l'Afghanistan au sud et l'Ouzbékistan à l'ouest, afin de mettre les communautés civiles en garde contre les dangers posés par les matières explosives.



## **SÉCURITÉ DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE**

En 2016, en coopération avec le Ministère des ressources en eau et en énergie, le Bureau a exécuté des activités liées à la gestion de l'eau et aux énergies renouvelables aux niveaux national et régional. Après le lancement par le pays hôte d'un programme de réforme du secteur de l'eau, le Bureau a organisé des activités de formation à la gestion intégrée des ressources hydriques. Il s'est par ailleurs employé à élaborer des règles de sécurité des barrages et il a concouru à des études sur le changement climatique et les risques naturels dans les bassins fluviaux.

Le Bureau a plaidé activement en faveur de l'achèvement de la construction de deux microcentrales hydroélectriques dans l'est du Tadjikistan et de la connexion des localités les plus isolées au réseau électrique national.

## **PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE POLITIQUE**

Soucieux de faire en sorte que les femmes participent à tous les aspects de la vie politique et publique, le Bureau soutient un groupe de travail composé de femmes responsables politiques provenant de tous les partis politiques établis et qui comprend aussi des jeunes femmes militantes, des membres de la société civile, des spécialistes nationales des questions de genre et des jeunes.

Le Bureau a aussi lancé cinq forums régionaux de femmes dirigeantes dans le cadre desquels des personnalités politiques, des représentants des autorités et des membres de communautés ont examiné comment favoriser la participation des femmes à la vie politique. Deux voyages d'études effectués en Albanie et en Serbie ont permis d'échanger des données d'expérience concernant la législation relative aux quotas par sexe et l'application des plans d'action nationaux sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

## **CENTRES DE RESSOURCES POUR FEMMES**

Le Bureau soutient un réseau de centres de ressources pour femmes qui couvre 18 localités à travers le pays. Ces centres viennent en aide aux femmes en difficulté et s'emploient à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles. Ils offrent une assistance juridique au niveau local, un accompagnement psychologique et des formations professionnelles. Ils aident à lutter contre la violence domestique et la traite des êtres humains grâce à des programmes de sensibilisation. Les unités de police sensibles aux questions de genre, qui relèvent du Ministère de l'intérieur et qui ont également été créées avec le soutien du Bureau, coopèrent étroitement avec les centres de ressources. Au cours de la période allant de 2011 à 2016, les centres ont fourni une assistance individuelle à plus de 40 000 femmes en situation de crise.

## **L'ÉCOLE DES CADRES POUR LA GESTION DES FRONTIÈRES – UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE DE MEILLEURES PRATIQUES ET DE COOPÉRATION**

L'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières propose un vaste éventail d'initiatives de formation à l'intention de fonctionnaires de rang intermédiaire et de haut rang des États participants et des partenaires pour la coopération chargés de la sécurité et de la gestion des frontières.

En 2016, l'École a organisé 22 activités de formation, dont 18 cours thématiques, deux cours d'état-major, un programme de formation de formateurs d'une durée de six mois et un cours

de formation mixte d'une durée d'un an à l'intention des cadres dirigeants. Au total, 450 participants, dont 86 femmes, originaires de 26 pays, ont été diplômés de l'École.

L'École a en outre élargi son programme d'enseignement en organisant des tables rondes consacrées à l'Afghanistan, aux perspectives de l'Asie centrale en matière de sécurité régionale et au phénomène des combattants terroristes étrangers.

### **PARTENARIATS**

Le Bureau, en coopération avec le PNUD et l'OIM, a procédé à une évaluation de la Stratégie de gestion des frontières nationales, qui a été élaborée avec le soutien de l'OSCE, afin de déterminer les progrès accomplis et les problèmes qui pourraient se poser dans le cadre de la poursuite de sa mise en œuvre.

Le Bureau a aussi coopéré avec le Centre environnemental régional pour l'Asie centrale et l'antenne afghane de l'Armée du salut pour dispenser un cours de formation à la gestion des eaux de culture à une association d'usagers d'eau. Le Bureau et le HCR ont approfondi leur coopération sur la question de l'apatridie. L'École a poursuivi sa coopération avec le DCAF, l'ONUDC, le projet de gestion des frontières du nord de l'Afghanistan et l'*Export Control and Related Border Security Programme* du Département d'État des États-Unis.

## **COORDONNATEUR DES PROJETS EN OUBÉKISTAN**

Coordonnateur des projets : Ambassadeur Gyorgy Szabo (jusqu'en février 2016) et  
**Ambassadeur John MacGregor** (depuis mai 2016)

**Budget** : 2 112 300 euros (Budget unifié), 33 711 euros (ressources extrabudgétaires)

**Effectifs** : 3 internationaux, 23 locaux

[www.osce.org/uzbekistan](http://www.osce.org/uzbekistan)

En 2016, le Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan a continué de soutenir le pays hôte dans le cadre des efforts déployés par ce dernier pour lutter contre les menaces transnationales, promouvoir une gouvernance transparente, lutter contre la corruption, combattre le blanchiment d'argent et faire échec à la traite des êtres humains et au trafic de drogues.

### **LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES**

Le Coordonnateur des projets a continué de soutenir l'Ouzbékistan dans sa lutte contre le terrorisme en organisant des ateliers sur l'application des instruments universels de lutte contre ce fléau, la lutte contre l'utilisation de l'Internet à des fins terroristes et la promotion d'une approche fondée sur la police de proximité pour prévenir et combattre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme. Plus de 130 fonctionnaires, représentants de la société civile et experts internationaux ont pris part aux débats et échangé des données d'expérience. Ces activités visaient à mettre en exergue l'importance d'une participation de la communauté en établissant des partenariats police-public pour instaurer des pratiques proactives de règlement des problèmes susceptibles de se poser dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme.

De concert avec le Centre national de lutte antidrogue, le Coordonnateur des projets a contribué à la mise en œuvre d'un programme national de lutte contre les drogues axé sur des mesures préventives à l'échelle du pays tout entier pour lutter contre le trafic illicite de drogues et de précurseurs.

### **ASSISTANCE EN MATIÈRE DE BONNE GOUVERNANCE**

Le Coordonnateur des projets a continué de prêter son concours aux autorités nationales pour lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que pour accroître la transparence des tribunaux économiques.

En 2016, une attention accrue a été portée à la sensibilisation du public et à l'amélioration des voies de communication entre le gouvernement et le public. Une campagne menée à l'échelle de tout le pays visant à promouvoir une tolérance zéro à l'égard de la corruption a été très bien accueillie par l'opinion.

Le Coordonnateur des projets a en outre fourni une assistance sous la forme d'activités de renforcement des capacités, d'un échange de meilleures pratiques et de la création d'une plateforme de débats au cours du processus d'élaboration d'une nouvelle législation anticorruption.

### **PROMOTION D'UNE ÉCONOMIE VERTE**

Le Coordonnateur des projets a contribué à la promotion de politiques d'économie verte dans le pays hôte en facilitant un échange de meilleures pratiques entre l'Autriche et l'Ouzbékistan et en fournissant une assistance directe aux parties prenantes nationales pour l'élaboration de

politiques d'économie verte. Le Coordonnateur a aussi mis en place dans plusieurs régions du pays des sites de démonstration de moyens de transport durables et de l'utilisation des énergies renouvelables qui serviront de sites pilotes pour le développement plus avant d'une économie verte.

La promotion du tourisme écologique en Ouzbékistan était une autre priorité. Le Coordonnateur des projets a animé des débats sur les possibilités de développement de l'écotourisme en Ouzbékistan et les obstacles en la matière, notamment l'infrastructure nécessaire pour promouvoir le tourisme, ainsi que sur les réformes réglementaires et institutionnelles qui s'imposent dans ce domaine.

### **DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

En 2016, le Coordonnateur des projets et l'Institut indépendant pour le monitoring de la formation de la société civile ont commencé à procéder à une enquête dans les zones rurales des régions de Boukhara Khârezm, Sourkhan-Daria, Ferghana et Zhizzakh, ainsi qu'à Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan pour déterminer les problèmes que pose l'interaction entre les services de l'État et la population. Cette enquête a permis d'analyser dans quelle mesure la population était informée de ses droits politiques et juridiques, de proposer des mesures destinées à accroître la qualité des mécanismes d'interaction et d'élaborer des outils concrets pour améliorer les voies de communication entre citoyens et organismes publics.

### **PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE**

Le Coordonnateur des projets a soutenu l'éducation aux droits de l'homme en cours d'emploi et la promotion d'une méthode d'apprentissage en ligne dans les établissements d'enseignement pour les organismes chargés de l'application de la loi et le secteur de la justice. Les États-Unis d'Amérique et la Suède ont mis à disposition des instructeurs spécialisés pour les cours de formation supérieure destinés au Bureau du Procureur général et au Centre de formation des avocats, qui relève du Ministère de la justice, en organisant des formations sur mesure et des consultations en ligne concernant le développement des cours de formation à distance. Les institutions ciblées ont par ailleurs bénéficié d'un soutien technique pour des introductions avancées à l'apprentissage en ligne à l'intention de procureurs, de juges et d'avocats de la défense.

### **PARTENARIATS**

Le Coordonnateur des projets a coopéré avec des partenaires internationaux, dont le Comité contre le terrorisme, créé par l'ONU, et l'ONUSD pour s'attaquer à l'extrémisme violent et à la radicalisation conduisant au terrorisme, ainsi qu'au trafic illicite de drogues et autres menaces transnationales ; avec le *Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs* du Département d'État des États-Unis pour l'organisation d'un concours national sur le thème de la lutte anticorruption ; avec l'Agence autrichienne pour l'environnement afin d'organiser un échange de meilleures pratiques sur les économies vertes ; et avec le PNUD sur l'application des normes internationales de formation juridique et de renforcement des capacités des institutions nationales des droits de l'homme.

## **FAVORISER LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION GRÂCE AUX PARTENARIATS**

La sécurité dans l'espace de l'OSCE est intimement liée à celle des régions voisines et peut être renforcée par le dialogue et la mise en commun des normes, des engagements et de l'expertise. C'est pourquoi l'OSCE entretient des relations privilégiées avec 11 partenaires méditerranéens et asiatiques à la coopération et continue de s'appuyer sur son vaste réseau de relations coopératives avec d'autres organisations internationales et régionales.

### **PARTENAIRES ASIATIQUES ET MÉDITERRANÉENS**

#### **PARTENAIRES ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION**

En 2016, Le Partenariat asiatique de l'OSCE a continué de servir de plateforme solide pour l'échange d'expériences et d'enseignements sur les questions d'intérêt mutuel en vue de renforcer la participation des partenaires asiatiques au dialogue et aux activités politiques de l'OSCE (voir aussi la partie sur le Groupe de contact asiatique).

Les partenaires asiatiques pour la coopération ont contribué activement au dialogue de l'OSCE et ont fourni d'importantes ressources financières et humaines pour les activités de l'Organisation, notamment l'École des cadres de l'OSCE pour la gestion des frontières, l'engagement de l'OSCE avec l'Ukraine, l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan et les missions BIDDH d'observation des élections.

Tout au long de l'année, le Secrétaire général de l'OSCE a encouragé activement le dialogue politique avec les partenaires asiatiques pour la coopération. En s'engageant avec de hauts responsables gouvernementaux en Afghanistan, au Japon, en République de Corée et en Thaïlande, le Secrétaire général M. Zannier a mis en avant l'expérience de l'OSCE et a rappelé que l'Organisation était prête à partager son expérience et ses outils pour promouvoir une sécurité durable et globale. Il a aussi participé, les 6 et 7 juin 2016 à Bangkok, à la Conférence asiatique de l'OSCE sur le renforcement de la sécurité globale, où a été examinée la manière dont les organisations régionales peuvent soutenir la mise en œuvre du programme 2030 pour le Développement durable.

Le Secrétaire général a aussi contribué à pérenniser l'engagement de l'OSCE avec l'Afghanistan. En marge d'une réunion du Groupe de contact asiatique intitulée « Sécurité, Stabilité et Développement en Afghanistan : Transformer les menaces en opportunités pour la jeune génération », il s'est entretenu avec le Vice-Ministre afghan des Affaires étrangères chargé de la coopération économique, Adela Raz. Il a fait savoir que le Secrétariat était prêt à travailler à une feuille de route plus programmatique incluant des projets axés sur l'éducation et la coopération économique, qui pourraient être particulièrement profitables aux jeunes afghans.

Le Secrétariat de l'OSCE a contribué, lors de réunions et événements organisés dans les pays partenaires asiatiques, à des discussions sur la gestion des frontières, les mesures d'instauration de la confiance axées sur la cybersécurité, les efforts visant à protéger les infrastructures critiques des attaques terroristes et les questions de sécurité non traditionnelles.

## **LE FONDS DE PARTENARIAT**

*Ce Fonds sert à financer des activités communes et à soutenir la participation de représentants des États partenaires à des événements organisés par l'OSCE.*

Annonces de contributions depuis la création du fonds en 2007 : **€1,942,156**

Annonces de contributions en 2016 : **363 124 euros**

Nombre de participants des États partenaires aux activités de l'OSCE en 2016 : **93**

**NOMBRE DE PROJETS ÉLABORÉS DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS : 45**  
38 projets achevés

**PROJETS MIS EN ŒUVRE EN 2016 : 7**

**4** projets nouveaux

**3** projets pluriannuels

## **PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS POUR LA COOPÉRATION**

Le partenariat méditerranéen de l'OSCE s'est intensifié en 2016, les États participants et les partenaires pour la coopération ayant axé leurs efforts sur les défis et les priorités qu'ils ont en commun, de la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme à la gestion des déplacements des migrants et des réfugiés qui traversent la Méditerranée. Les questions méditerranéennes ont été abordées lors de plusieurs événements de haut niveau, notamment la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, et la Conférence méditerranéenne tenue à Vienne les 5 et 6 octobre derniers, à laquelle plusieurs ministres ont participé.

La Présidence autrichienne du Groupe de contact méditerranéen a poursuivi dans la voie d'un engagement accru. Des réunions de formes diverses se sont concentrées sur la jeunesse, la migration, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation, le dialogue interculturel et interreligieux, ainsi que l'emploi et le développement économique. La Présidence autrichienne a aussi étudié d'autres formes de réunions. En collaboration avec l'Espagne et avec l'appui du Secrétariat de l'OSCE, un événement spécial a été organisé à Madrid pour inciter les États participants et les partenaires pour la coopération à examiner la situation en Libye et l'avenir du partenariat méditerranéen de l'OSCE, y compris d'éventuelles innovations au niveau de sa forme et de ses modalités (voir aussi la partie sur le Groupe de contact méditerranéen).

Durant l'année, des représentants des partenaires méditerranéens pour la coopération ont participé à des projets et des ateliers conçus par le Secrétariat de l'OSCE dans les domaines de l'énergie durable, du contrôle démocratique des forces armées et de la sécurité des frontières. Des représentants des partenaires méditerranéens ont aussi été invités à participer au premier de trois exercices de simulation portant sur la lutte contre la traite des êtres humains le long des voies de migration, qui s'est tenu du 14 au 18 novembre au Centre d'excellence pour les unités policières chargées de la stabilité, à Vicence (Italie).

Le Secrétaire général a continué à s'investir personnellement dans le dialogue avec les partenaires méditerranéens également en encourageant la participation aux journées de la sécurité organisées par l'OSCE.

Le réseau New-Med (ou New Mediterranean), initiative parallèle, a suscité des réflexions originales sur la coopération méditerranéenne en encourageant les discussions sur la gestion des migrations, le dialogue interculturel et la pertinence de l'expérience de la CSCE/l'OSCE pour la région ANMO (Afrique du Nord et Moyen-Orient). Le réseau New-Med a aussi alerté les jeunes en relatant des histoires visant à contrecarrer les discours négatifs tenus au sujet de l'immigration et de l'intégration.

## **COOPÉRATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES**

### **LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

#### **ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)**

Le partenariat ONU-OSCE a encore été renforcé en 2016. La coopération s'est concentrée sur les domaines prioritaires comme le maintien et la consolidation de la paix, le désarmement et les menaces transnationales, la tolérance et la non-discrimination, ainsi que les femmes, la paix et la sécurité. À l'initiative du Secrétaire général de l'OSCE, le Secrétariat de l'ONU a créé à Vienne un Bureau de liaison pour la paix et la sécurité, destiné à renforcer le dialogue institutionnel entre les deux Secrétariats.

Le Secrétaire général a continué à représenter l'OSCE et à contribuer activement à plusieurs événements de l'ONU, notamment le tout premier Sommet humanitaire mondial et la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants. Dans ses déclarations, le Secrétaire général M. Zannier a souligné le rôle crucial que les organisations régionales comme l'OSCE jouent dans la prévention et la gestion des conflits, ainsi que dans la promotion d'une bonne gouvernance de la migration.

Au niveau opérationnel, 2016 a vu le renouvellement avec succès du Plan d'action OSCE- ONUDC pour deux années supplémentaires et la continuation de l'application des accords de coopération existants avec le système de l'ONU, dont le PNUD, le Bureau des affaires de désarmement et le HCR.

#### **CONSEIL DE L'EUROPE**

La coopération avec le Conseil de l'Europe a continué à se développer à un bon rythme dans les quatre domaines prioritaires : promotion de la tolérance et de la non discrimination, protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales, lutte contre le terrorisme et lutte contre la traite des êtres humains. À cet égard, les deux réunions annuelles du Groupe de coordination du Conseil de l'Europe et de l'OSCE ont été l'occasion d'examiner ensemble toute une série de questions présentant un intérêt mutuel. Le Groupe a appelé à un renforcement des synergies en ce qui concerne les initiatives prises par les deux organisations pour traiter la question des réfugiés et des migrants dans le moyen et le long terme.

Des contacts d'expert à expert étroits et réguliers ont été noués dans de nombreux domaines, notamment la promotion des droits de l'homme et de la démocratisation, les réformes législatives, l'observation des élections, la liberté des médias, l'égalité des genres, les mesures anti-blanchiment d'argent et d'autres questions présentant un intérêt commun.

Les contacts politiques se sont intensifiés grâce à la continuation de la pratique bien établie des réunions d'information spéciales dont le but est la mise en commun des priorités des présidences respectives.

#### **UNION EUROPÉENNE (UE)**

La crise ukrainienne et les développements politiques en Europe du Sud-Est, entre autres questions, ont fait l'objet d'échanges périodiques avec les institutions de l'UE. Comme par les années passées, les ambassadeurs du Comité politique et de sécurité de l'UE ont échangé leurs vues avec le Secrétariat le 25 Avril à Vienne, tandis que les consultations annuelles avec la



Direction générale de la Commission européenne chargée du voisinage et des négociations d'élargissement se sont tenues en septembre. Le 30 août, le Secrétaire général et Gernot Erler, Représentant spécial de la Présidence allemande de l'OSCE, se sont adressés au Comité des affaires étrangères du Parlement européen. La réunion annuelle entre le Secrétariat et le Service européen pour l'action extérieure s'est tenue le 22 juin à Bruxelles. Au printemps 2016, une nouvelle antenne de l'OSCE à Bruxelles, petite structure accueillie par le Ministère belge des affaires étrangères, a été créée pour favoriser la coordination et les synergies avec les institutions de l'UE.

### **ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN)**

La nomination du Représentant personnel du Secrétaire général de l'OSCE, en juin 2016, a révélé l'intérêt de l'Alliance atlantique dans l'OSCE et a contribué à renforcer les relations entre les deux secrétariats. La réunion annuelle d'état-major OSCE-OTAN, qui s'est tenue les 10 et 11 novembre à Vienne, a été l'occasion d'un échange interactif de vues et de pratiques sur des questions d'intérêt commun. L'OTAN a aussi participé, lors des journées sur la sécurité, à une table ronde de haut niveau sur la restauration de la confiance militaire, la réduction des risques et la maîtrise des armements en Europe. Au cours de l'année, le Secrétaire général a eu l'occasion de comparer avec plusieurs responsables de l'OTAN les notes portant sur des questions clés concernant le programme européen en matière de sécurité.

### **AUTRES ORGANISATIONS**

Le Secrétaire général s'est entretenu avec les chefs de nombreuses organisations régionales en vue de resserrer les liens et d'établir des synergies pour relever les défis communs. À cet égard, il a rencontré des responsables de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) pour examiner les questions de sécurité et les moyens de renforcer la coopération entre les deux organisations. Des représentants de l'OTSC ont participé à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité à Vienna et au Conseil ministériel à Hambourg. Le Secrétariat a renforcé la coopération sur le plan pratique au moyen de l'Initiative centre européenne, qui s'est traduite par la mise en œuvre de projets communs, et a développé son interaction avec, entre autres, la Communauté d'États indépendants, la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Des contacts ont été noués avec l'Organisation de coopération de Shanghai pour tenter d'étendre la coopération sur la radicalisation et le contre-terrorisme.

## **STRUCTURES EXÉCUTIVES ET ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

### **SECRETARIAT**

#### **CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS (CPC)**

Le CPC a continué à coopérer étroitement avec l'ONU et l'UE en coprésidant les Discussions internationales de Genève, et avec la Mission d'observation de l'UE en Géorgie en co-animant les réunions relatives au mécanisme de prévention et de règlement des incidents à Ergneti. En Asie centrale, le CPC a établi une interaction trilatérale avec l'UE et le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, notamment les activités bilatérales comme la coopération UE-OSCE dans les domaines de la prévention de la radicalisation et du soutien pour la tenue d'élections démocratiques.

En 2016, le CPC a accepté une invitation de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) pour re-dynamiser sa coopération sur le plan pratique en se concentrant sur des questions concrètes comme la concertation face aux crises. En septembre, le Directeur

du CPC a participé, au Secrétariat de l'OTSC à Moscou, à la première réunion trilatérale (OTSC, CPC et Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale). Les parties ont échangé des vues sur la gestion des crises et examiné le travail de leurs organisations respectives en vue de renforcer la paix et la stabilité en Eurasie.

Le CPC travaille aussi régulièrement avec l'OTAN, le HCR et le Département des affaires Politiques de l'ONU pour échanger des informations sur les développements politico-militaires dans les pays de la région.

La Section d'appui au FCS du Centre a collaboré étroitement avec le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, l'ONUSC, le PNUD, l'OTAN, le Groupe d'experts 1540, l'UE, l'OIAC et l'Arrangement de Wassenaar dans le but de promouvoir la coopération dans le secteur de la sécurité.

Le plan de travail commun avec l'Unité de soutien à la médiation du Département des affaires Politiques de l'ONU a été actualisé en juillet 2016. Le CPC a contribué à une retraite d'experts techniques ONU-UE, en novembre 2016, sur « le soutien à la médiation dans les organisations intergouvernementales ».

### **DÉPARTEMENT DES MENACES TRANSNATIONALES**

Dans la lutte contre le terrorisme, le Département des menaces transnationales a continué de coopérer étroitement avec des organisations internationales et régionales, dont l'ONU, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, l'UE, l'OTAN et l'Organisation de coopération de Shanghai, pour mettre en œuvre la Stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme. La Conférence de 2016 de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme – prévention et lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme a réuni des représentants de 18 organisations internationales et régionales, de plus de 60 organisations émanant de la société civile, de représentants du monde universitaire et de la jeunesse.

En 2016, le Département des menaces transnationales a coopéré avec Frontex, INTERPOL, le Centre du contre-terrorisme de l'ONU, le HCR et l'ONUSC pour renforcer les capacités dans le domaine de la sécurité et de la gestion des frontières. Il s'est agi d'une coopération inter-agences et transfrontières pour traiter la question du passage des frontières par des combattants terroristes étrangers, de la lutte contre le trafic illicite transfrontalier, en particulier l'immigration clandestine, et de l'utilisation des nouvelles technologies.

En ce qui concerne les activités de caractère policier, le Département des menaces transnationales a travaillé étroitement avec l'ONUSC grâce au plan d'action commun 2016-2017 des deux organisations. Ses autres partenaires clés sont notamment : CEPOL (Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs), l'OTSC, le Conseil de l'Europe, Europol, INTERPOL et SELEC (Centre de maintien de l'ordre de l'Europe du Sud-Est). Toutes les activités du Département des menaces transnationales en rapport avec la traite des êtres humains et les délits liés aux migrations, co-organisées avec l'ONUSC et l'OIM, ont été coordonnées avec le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains.

### **BUREAU DU COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES**

Dans le domaine économique, le Bureau du coordonnateur des activités économiques et environnementales a travaillé en partenariat avec l'ONUSC, le Réseau anti-corruption de

l'OCDE, la Banque mondiale, le GAFI, le Groupe eurasiatique et OLAF (Office européen de lutte antifraude) pour promouvoir une bonne gouvernance et lutter contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Il a aussi travaillé avec la CEE-ONU sur les questions de transport, avec l'OMD sur les questions de douanes et avec l'OIM et le BIT sur la migration de main d'œuvre.

En 2016, le processus du Forum économique et environnemental a fait intervenir 25 organisations internationales différentes.

En tant que Président de l'Initiative ENVSEC en 2016, le coordonnateur des activités économiques et environnementales a collaboré activement avec ses partenaires du PNUD, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de la CEE-ONU et du Centre environnemental régional pour l'Europe centrale et orientale afin de renforcer l'axe sécuritaire du programme de travail de l'ENVSEC et d'accroître la visibilité du partenariat.

Dans le domaine de la sécurité énergétique, le Bureau du coordonnateur des activités économiques et environnementales a travaillé étroitement avec la Communauté de l'énergie et les réseaux du Vienna Energy Club et a noué des partenariats avec la CEE-ONU et l'Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués.

### **LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

En 2016, le Bureau de la Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains a coopéré étroitement avec plusieurs partenaires internationaux.

Le Bureau a coopéré entre autres avec : les Carabinieri italiens et leur Centre d'excellence pour les unités policières chargées de la stabilité pour l'organisation et l'exécution des premiers exercices réels contre la traite des êtres humains le long des voies de migration ; le Conseil de l'Europe pour l'organisation d'un événement en marge intitulé « Identification des victimes de traite dans les lieux de détention » durant la 16<sup>e</sup> Conférence de l'Alliance contre la traite des personnes ; et Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, avec laquelle le Bureau a co-organisé un cours de formation pour les garde-frontières et les garde-côtes sur les droits fondamentaux.

Le Bureau a aussi œuvré en tandem avec le Groupe de travail interministériel autrichien de lutte contre la traite des êtres humains pour faciliter la tenue d'une conférence sur les vulnérabilités et les nouvelles tendances dans la traite des êtres humains.

Enfin, de pair avec l'ONUDC, l'OIM, le Centre israélien MASHAV, l'Institut d'études judiciaires avancées de Jérusalem et l'Unité anti-traite au Ministère israélien de la Justice, le Bureau a apporté son soutien à un cours de formation sur le rôle clé du judiciaire dans la lutte contre la traite des êtres humains

### **SECTION ÉGALITÉ DES GENRES**

La Section de l'égalité des genres a poursuivi sa coopération avec les organisations et institutions partenaires, dont : l'*Institute for Inclusive Security* afin d'organiser l'Académie de l'OSCE portant sur le plan d'action national ; l'Académie Folke Bernadotte pour organiser une discussion entre des universitaires et des décideurs de l'OSCE sur les efforts conjoints en vue d'appliquer la résolution 1325 du Conseil de sécurité ; et l'ONUDC, le Conseil universitaire pour le système des Nations Unies, le Bureau du Rapporteur spécial des Nations

Unies sur la violence contre les femmes ainsi que le réseau WAVE (*Women Against Violence Europe*), en vue d'appuyer un Colloque sur la lutte contre les violences faites aux femmes. La Section de l'égalité des genres a aussi coopéré avec KVINFO, le Centre danois d'information sur le genre, l'égalité et la diversité, sur des réseaux de mentorat dans la région de l'OSCE, et avec l'Organisation Mouvement européen-Serbie pour organiser un cours de formation sur la création de réseaux de mentorat en Ukraine. ONU-Femmes, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'UE et l'Institut européen pour l'égalité des genres ont reconnu l'importance de l'enquête de l'OSCE sur le bien-être et la sécurité dans la région de l'OSCE.

### **HAUTE-COMMISSAIRE POUR LES MINORITÉS NATIONALES**

La Haute-Commissaire pour les minorités nationales (HCMN) a continué de coopérer étroitement avec des organisations internationales comme l'ONU ainsi qu'avec l'UE et le Conseil de l'Europe. En 2016, le HCMN a participé, entre autres événements, au Séminaire de Haut-niveau du Conseil de l'Europe sur la protection et la promotion des droits de l'homme dans des sociétés culturellement divisées, au Congrès 2016 de l'Union fédéraliste des communautés européennes, ainsi qu'au Forum des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, et elle a par ailleurs rencontré des membres du Secrétariat de l'ONU lorsqu'elle était à New York en avril.

### **BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME (BIDDH)**

Le BIDDH a continué de coopérer étroitement avec le Conseil de l'Europe dans les domaines de l'assistance législative, de la gouvernance démocratique et de l'état de droit, émettant avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) des opinions communes sur des législations faisant intervenir la dimension humaine. Dans le domaine de l'observation des élections, le BIDDH s'est associé régulièrement à des délégations de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et du Parlement européen. Le Bureau a aussi collaboré avec la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, l'Agence des droits fondamentaux de l'UE, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le HCR et l'OIM.

### **REPRÉSENTANTE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS**

En mai, la Représentante a publié une déclaration commune sur la liberté d'expression et la lutte contre l'extrémisme violent, conjointement avec les rapporteurs spéciaux suivants sur la liberté d'expression : David Kaye pour les Nations Unies ; Edison Lanza pour l'Organisation des États américains, et Pansy Tlakula pour la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

Le Bureau de la Représentante a participé à une Conférence internationale organisée par l'UNESCO sur la défense de la sécurité des professionnels des médias, où des États Membres ont examiné les moyens de renforcer la sécurité des journalistes ainsi que les questions d'impunité. En outre, le Bureau a participé aux activités de la Journée mondiale de la liberté de la presse célébrée par l'UNESCO à Helsinki et à plusieurs réunions de portée nationale sur la liberté des médias, dont une réunion au Kazakhstan organisée par le Parlement européen.

### **ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE s'est engagée activement avec des contreparties de l'OSCE, d'autres organisations internationales, des responsables gouvernementaux et des partenaires de la société civile pour mener des discussions de haut niveau avec des représentants des Nations Unies, de l'UE, du Conseil de l'Europe, de la Communauté d'États

indépendants, de l'Union interparlementaire et de l'OTAN. Les parlementaires de l'OSCE ont aussi effectué des visites diplomatiques dans les régions du Caucase du Sud et de l'Asie centrale, ainsi qu'en Fédération de Russie, en Turquie et en Ukraine.

## **ANNEXES**

### **Liste des sigles et acronymes**

**AIEA** – Agence internationale de l'énergie atomique  
**ALPC** – Armes légères et de petit calibre  
**ASEAN** – Association des nations de l'Asie du Sud-Est  
**BIDDH** – Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme  
**CEE-ONU** – Commission économique des Nations Unies pour l'Europe  
**CEPOL** – Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs  
**CICR** – Comité international de la Croix-Rouge  
**CPC** – Centre de prévention des conflits  
**DCAF** – Centre pour le contrôle démocratique des forces armées  
**DIG** – Discussions internationales de Genève  
**ENVSEC** – Initiative Environnement et Sécurité  
**EURALIUS** – Mission européenne d'assistance au système de justice albanais  
**Europol** – Office européen de police  
**FCS** – Forum pour la coopération en matière de sécurité  
**Frontex** – Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes  
**GAFI** – Groupe d'action financière  
**GCT** – Groupe de contact trilatéral  
**HCDH** – Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  
**HCMN** – Haute-Commissaire pour les minorités nationales  
**HCR** – Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés  
**IEC** – Initiative de l'Europe centrale  
**KVINFO** – Centre danois pour la recherche et l'information sur le genre, l'égalité et la diversité  
**MDC** – Mesures de confiance  
**MDCS** – Mesures de confiance et de sécurité  
**MSO** – Mission spéciale d'observation en Ukraine  
**MPRI** – Mécanisme de prévention et de règlement des incidents  
**OIM** – Organisation internationale pour les migrations  
**OIT** – Organisation internationale du Travail  
**OLAF** – Office européen de lutte antifraude  
**ONU** – Organisation des Nations Unies  
**ONUDC** – Office des Nations Unies contre la drogue et le crime  
**OSCE** – Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
**OTAN** – Organisation du Traité de l'Atlantique Nord  
**OTSC** – Organisation du Traité de sécurité collective  
**PNUD** – Programme des Nations Unies pour le développement  
**PNUE** – Programme des Nations Unies pour l'environnement  
**RACVIAC** – Centre pour la coopération en matière de sécurité  
**SELEC** – Centre de maintien de l'ordre de l'Europe du Sud-Est  
**SEESAC** – Centre régional pour l'Europe du Sud-Est d'échange d'informations pour la réduction des armes légères  
**TI** – technologies de l'information  
**TIC** – technologies de l'information et des communications  
**UE** – Union européenne  
**UNESCO** – Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture  
**UNICEF** – Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
**UNODA** – Bureau des affaires de désarmement de l'ONU

**UNOPS** – Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

**USAID** – Agence des États-Unis pour le développement international

**WAVE** – Women Against Violence Europe

## Budget unifié

SECRÉTARIAT ET INSTITUTIONS	BUDGET UNIFIÉ DE 2016 (€)	% DU TOTAL
Secrétariat	40 858 800	29%
Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme	17 225 500	12%
Haute-Commissaire pour les minorités nationales	3 407 600	2%
Représentante pour la liberté des médias	1 481 600	1%
<b>TOTAL, FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS</b>	<b>62 973 500</b>	<b>44%</b>
<b>OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE</b>		
<b>Europe du Sud-Est</b>		
Mission au Kosovo	17 942 400	13%
Tâches en Bosnie-Herzégovine	11 493 300	8%
Mission en Serbie	6 365 000	4%
Présence en Albanie	2 907 900	2%
Mission à Skopje	6 346 000	4%
Mission au Monténégro	2 146 200	2%
<b>Total, Europe du Sud-Est</b>	<b>47 200 800</b>	<b>33%</b>
<b>Europe orientale</b>		
Mission en Moldavie	2 292 000	2%
Coordonnateur des projets en Ukraine	3 598 800	3%
Représentant auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite	5 000	0%
<b>Total, Europe orientale</b>	<b>5 895 800</b>	<b>4%</b>
<b>Caucase</b>		
Bureau à Erevan	3 030 200	2%
Groupe de planification de haut niveau	257 700	0%
Processus de Minsk	927 500	1%
Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk est saisie	1 239 200	1%
<b>Total, Caucase</b>	<b>5 454 600</b>	<b>4%</b>
<b>Asie centrale</b>		
Bureau du Programme à Astana	2 148 700	2%
Centre à Achgabat	1 602 200	1%
Centre à Bichkek	6 909 600	5%
Coordonnateur des projets en Ouzbékistan	2 112 300	1%
Bureau au Tadjikistan	7 756 300	5%
<b>Total, Asie centrale</b>	<b>20 529 100</b>	<b>14%</b>
<b>TOTAL, OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE</b>	<b>79 080 300</b>	<b>56%</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>€ 142 053 800</b>	<b>100%</b>

Le Budget unifié ne comprend pas la MSO.

Le Budget unifié de l'OSCE de 2016 a été approuvé par les décisions n° 1187 et n° 1220 du Conseil permanent.



## Contributions des États participants

ÉTAT PARTICIPANT	TOTAL DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET UNIFIÉ DE 2016 (€)	% DU TOTAL
Albanie	88 376	0,1%
Allemagne	15 465 020	11%
Andorre	88 376	0,1%
Arménie	45 408	0,0%
Autriche	3 248 439	2,3%
Azerbaïdjan	45 408	0,0%
Belgique	4 722 758	3,3%
Biélorussie	193 939	0,1%
Bosnie-Herzégovine	88 376	0,1%
Bulgarie	357 003	0,3%
Canada	7 643 997	5,4%
Chypre	201 050	0,1%
Croatie	201 050	0,1%
Danemark	2 921 351	2,1%
Espagne	6 814 762	4,8%
Estonie	125 614	0,1%
États-Unis d'Amérique	18 322 817	13,0%
Ex-République yougoslave de Macédoine	88 376	0,1%
Fédération de Russie	5 532 837	3,9%
Finlande	2 719 454	1,9%
France	14 651 989	10,4%
Géorgie	45 408	0,0%
Grèce	1 173 310	0,8%
Hongrie	662 247	0,5%
Irlande	1 091 834	0,8%
Islande	184 287	0,1%
Italie	14 651 989	10,4%
Kazakhstan	256 534	0,2%
Kirghizistan	45 408	0,0%
Lettonie	129 805	0,1%
Liechtenstein	88 376	0,1%
Lituanie	129 805	0,1%
Luxembourg	478 807	0,3%
Malte	92 567	0,1%
Moldavie	45 408	0,0%
Monaco	88 376	0,1%
Mongolie	45 408	0,0%
Monténégro	45 408	0,0%
Norvège	2 909 469	2,1%
Ouzbékistan	242 424	0,2%
Pays-Bas	5 490 132	3,9%
Pologne	1 653 500	1,2%
Portugal	1 030 820	0,7%
République slovaque	286 138	0,2%
République tchèque	678 587	0,5%
Roumanie	444 321	0,3%
Royaume-Uni	14 651 989	10,4%
Saint-Marin	88 376	0,1%
Saint-Siège	88 376	0,1%
Serbie	96 969	0,1%
Slovénie	272 719	0,2%
Suède	4 714 376	3,3%
Suisse	3 889 688	2,8%
Tadjikistan	45 408	0,9%
Turkménistan	45 408	0,0%
Turquie	1 207 261	0,9%
Ukraine	506 916	0,4%
<b>Écart par rapport au barème</b>	<b>-56 655</b>	<b>0,0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>141 107 600</b>	<b>100%</b>

## Annonces de contributions et dépenses extrabudgétaires

Les annonces de contributions extrabudgétaires représentent toutes les annonces de contributions reçues et approuvées en 2016.

Les dépenses extrabudgétaires représentent les fonds dépensés en 2016 pour tous les projets extrabudgétaires, en rapport avec les annonces de contributions de l'année en cours ainsi qu'avec les annonces de contributions reçues les années précédentes.

DONATEUR	CONTRIBUTIONS APPROUVÉES (€)	%
Allemagne	7 872 599	16,48%
Andorre	20 000	0,04%
Autriche	928 554	1,94%
Canada	641 792	1,34%
Initiative de l'Europe centrale (IEC)	64 920	0,14%
Corée du Sud	98 670	0,21%
Danemark	5 347	0,01%
Slovaquie	20 000	0,04%
Slovénie	5 000	0,01%
Espagne	25 000	0,05%
États-Unis d'Amérique	11 575 227	24,23%
Finlande	653 000	1,37%
France	200 000	0,73%
Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF)	105 916	0,22%
Hongrie	105 000	0,22%
Irlande	71 000	0,15%
Israël	9 000	0,02%
Italie	626 859	1,31%
Japon	790 678	1,66%
Fondation Open Society du Kosovo (KFOS)	20 000	0,04%
Lettonie	30 000	0,12%
Liechtenstein	170 553	0,36%
Lituanie	39 000	0,08%
Luxembourg	110 000	0,23%
Malte	25 000	0,05%
Monaco	112 500	0,24%
Norvège	3 188 375	6,67%
Bureau des affaires de désarmement de l'ONU (UNODA)	83 710	0,18%
Pays-Bas	1 192 251	2,50%
Pologne	18 490	0,04%
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	52 837	0,11%
Royaume-Uni	1 833 619	3,84%
République tchèque	144 900	0,30%
Suède	115 512	0,24%
Suisse	982 931	2,06%
Turquie	62 000	0,13%
Union européenne	15 802 676	33,08%
<b>TOTAL :</b>	<b>47 772 915</b>	<b>100%</b>

*Sont incluses les annonces de contributions extrabudgétaires et les dépenses pour la MSO.*

DONATEUR	DÉPENSES (€)	%
Allemagne	5 027 696	14,84%
Andorre	13 801	0,04%
International Media Support (IMS)	14 738	0,04%
Australie	31 427	0,09%
Autriche	299 520	0,88%
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	32 854	0,10%
Belgique	50 000	0,15%
Canada	1 675 551	4,94%
Initiative de l'Europe centrale (IEC)	6 765	0,02%
Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF)	134 228	0,40%
Center for Energy Systems	1 458	0,00%
Danemark	575 935	1,70%
Slovaquie	13 318	0,04%
Slovénie	5 000	0,01%
Espagne	143 896	0,42%
États-Unis d'Amérique	7 256 176	21,41%
Estonie	39 025	0,09%
Finlande	889 708	2,63%
Institut finlandais des affaires internationales	1 996	0,01%
Fonds d'affectation spéciale ENVSEC	61 784	0,18 %
France	35 036	0,10%
Hongrie	27 475	0,08%
Institut norvégien des affaires internationales	40 052	0,12%
Irlande	85 383	0,25%
Israël	19 000	0,06%
Italie	537 034	1,58%
Japon	471 543	1,39%
Lettonie	52 610	0,16%
Liechtenstein	162 239	0,48%
Lituanie	34 051	0,10%
Luxembourg	152 597	0,45%
Malte	25 000	0,07 %
Monaco	53 869	0,16 %
Norvège	1 117 275	3,30%
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	39 266	0,12%
Organisation internationale pour les migrations (OIM)	289 314	0,85%
Pays-Bas	1 282 135	3,78%
Pologne	9 170	0,03%
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	45 754	0,14%
Royaume-Uni	522 841	1,54 %
République tchèque	169 890	0,50%
Serbie	22 804	0,07%
Suède	1 313 225	3,88%
Suisse	1 637 699	4,83%
Turquie	7 712	0,02%
Union européenne	9 496 408	28,03%
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>33 885 234</b>	<b>100%</b>

## Personnel

Statistiques relatives au personnel détaché et sous contrat de durée déterminée au 31 décembre 2016\*  
(y compris le personnel financé par des contributions extrabudgétaires)

NATIONALITÉ	Kosovo	Bosnie-Herzégovine	Skopje	Serbie	Monténégro	Albanie	Erevan	Conférence de Minsk	Moldavie	Ukraine	Astana	Achgabat	Bichkek	Tadjikistan	Ouzbékistan	Total opérations de terrain	Secrétariat	Représentante pour la Liberté des médias	HCMN	BIDDH	Total, Secrétariat et institutions	TOTAL GÉNÉRAL	
Albanie	3												1			4	2				2	6	6
Allemagne	3	1	1	2		2	1		1			1	1	2	1	16	25	1	2	7	35	51	
Andorre																							
Arménie													1			1	1			1	2	3	
Autriche	1		1	1		1	1						1	1		7	10	1	1	1	13	20	
Azerbaïdjan													1			1	1		1	1	3	4	
Belgique												1				1	2			2	4	4	
Biélorussie												1				1	2			3	5	6	
Bosnie-Herzégovine	9		1		1	1								1		13	5	1		5	11	24	
Bulgarie								1			1					3	1			1	2	5	
Canada	6	1		1		1									1	10	5			3	8	18	
Chypre																							
Croatie	2															2	1		1		2	4	
Danemark									1							1			1		1	2	
Espagne	2	3	1			1								1		8	6				6	14	
Estonie									1							1						1	
États-Unis d'Amérique	4	4	4	3			2		2	1	1		1	3		25	9	2	2	6	19	44	
Ex-République yougoslave de Macédoine	18	2				2								1		23	3		1	2	6	29	
Fédération de Russie	1	2	1		1		1						3	3		12	7	1	1	4	13	25	
Finlande	1		1											2		4	5		1	2	8	12	
France			1													1	13	1	2	3	19	20	
Géorgie	1										1		1	1		4	4			2	6	10	
Grèce	2		3											1		6	2			1	3	9	
Hongrie	2		3			1			1		1					8	2	1		1	4	12	
Irlande	3	3	3		1	1								1		12	6				6	18	
Islande																	1				1	1	
Italie	14	7	3	9	1	3							1	1		39	13		3	6	22	61	
Kazakhstan																	3	1			4	4	
Kirghizistan	2			1					1							4				1	1	5	
Lettonie																				1	1	1	
Liechtenstein																							
Lituanie										1						1	1				1	2	
Luxembourg																	1				1	1	
Malte																	1				1	1	
Moldavie	1		1	1		1		1					4	3		12	4		1	1	6	18	
Monaco																							
Mongolie																							
Monténégro	1					1										2						2	
Norvège	1													1		2	4			2	6	8	
Ouzbékistan							1			1		1				3	2				2	5	
Pays-Bas	1	1														2	4	1	1	3	9	11	
Pologne	1		3											1		6	2			1	12	18	
Portugal	1															1						1	
République tchèque	2		1				1	1								5	2			1	3	8	
Roumanie	1															1	2			2	4	5	
Royaume-Uni	11	2	4	1	1	3		1	2					1		26	9	2	1	6	18	44	
Saint-Marin																							
Saint-Siège																							
Serbie					1	1						1	1			4	2			2	4	8	
Slovaquie	1	1	1									1				4	2				2	6	
Slovénie														1		1	2			1	3	4	


Suède	3			1				1	3									8	4	1			5	13
Suisse	1															1		2	7			2	9	11
Tadjikistan	1															2		3						3
Turkménistan																		1	1				1	2
Turquie	2		1															3	4				4	7
Ukraine	1																	1	5			3	8	9
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	103	27	34	20	6	19	7	6	12	3	4	56	18	28	2			294	188	132	197	86	306	600
<b>Personnel recruté sur le plan local</b>	392	284	107	120	30	66	42	11	43	68	22	21	99	181	23			1 509	197	3	14	73	287	1 796
<b>Total</b>	495	311	141	140	36	85	49	17	52	71	26	26	117	209	25			1 803	385	16	33	159	593	2 396


## SUIVEZ-NOUS SUR

 facebook.com/osce.org

 twitter.com/OSCE

 youtube.com/user/osce

 linkedin.com/company/osce

 instagram.com/osceorg

 soundcloud.com/osce

### **Publié par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)**

Section de la communication et des relations avec les médias

Bureau du Secrétaire général

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

1010 Vienne

Autriche

[www.osce.org](http://www.osce.org)

© OSCE 2017

Tous droits réservés. Les contenus de la présente publication peuvent être utilisés et copiés librement à des fins pédagogiques et autres fins non commerciales, à condition que toute reproduction mentionne l'OSCE en tant que source.

ISBN 978-3-903128-03-3

Direction de la publication : **Rashad Huseynov**

Conception et mise en page : **comma I communications design**

Crédit photo de la première de couverture : **Yevgeniy Maloletka**

Imprimé sur papier recyclé en Autriche par **Red hot 'n' cool**